

# Rapport d'activités 2023



# Sommaire

[ ce sommaire est dynamique : cliquer sur un titre pour accéder directement au contenu afférent ]

Edito .....	3
<b>Préambule : présentation du territoire et de la Communauté.....</b>	<b>4</b>
Carte d'identité du Pays d'Iroise .....	5
Rôle de la Communauté .....	10
Gouvernance .....	11
Projet de territoire .....	13
<b>1<sup>e</sup> PARTIE : Garder la côte auprès des jeunes, garantir la mixité sociale et la diversité économique .....</b>	<b>14</b>
<b># 1 Permettre l'accès à des logements et des services adaptés à toutes les générations .....</b>	<b>15</b>
Accès et amélioration du logement.....	16
Accès aux soins.....	21
<b># 2 Mettre en place les conditions de mobilités durables .....</b>	<b>22</b>
Mettre en œuvre la compétence mobilité .....	23
Promouvoir les solutions de mobilité disponibles et la mobilité durable .....	24
Favoriser les modes actifs.....	26
Faciliter les usages plus durables de la voiture et améliorer les conditions de circulation .....	27
Améliorer la desserte en transports en commun .....	29
Relever l'enjeu du numérique.....	31
<b># 3 Offrir les conditions d'un développement économique et touristique équilibré.....</b>	<b>33</b>
L'accueil et l'offre de services aux entreprises.....	34
Conforter le développement des filières stratégiques.....	36
Accompagner les transformations du secteur agricole.....	38
Fédérer et dynamiser l'économie locale .....	39
Un développement touristique équilibré .....	40
La « maritimité » du territoire et le nautisme.....	45
<b># 4 Une qualité de vie à préserver .....</b>	<b>52</b>
Les enjeux du vieillissement .....	53
Les enjeux de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.....	54
Répondre aux besoins des personnes fragiles et précaires.....	57
Rendre la musique accessible à tous .....	59
Favoriser l'accès à la culture .....	63
<b>2<sup>e</sup> PARTIE : Inscrire le Pays d'Iroise à la pointe des changements.....</b>	<b>64</b>
<b># 1 Développer une politique d'aménagement et une stratégie foncière ménageant les espaces nécessaires aux évolutions de l'habitat, de l'activité économique et de l'agriculture.....</b>	<b>65</b>
<b># 2 Promouvoir l'autonomie énergétique et l'économie circulaire .....</b>	<b>67</b>
Gestion des déchets .....	68
Le Plan Climat Air Energie Territorial pour agir en faveur des transitions.....	71
Le développement des énergies renouvelables .....	73
<b># 3 Nous prémunir des menaces environnementales.....</b>	<b>75</b>
Eau : préserver les ressources et la qualité.....	76
Risques littoraux .....	83
Préserver, restaurer et valoriser la biodiversité .....	84
<b>3<sup>e</sup> PARTIE : Des moyens techniques et humains au service du projet de territoire .....</b>	<b>86</b>
<b># 1 Des moyens mutualisés.....</b>	<b>87</b>
Ressources humaines .....	88
Prévention hygiène et sécurité .....	94
Le service commun des systèmes d'information .....	96
Instruction des actes d'urbanisme .....	98
Ingénierie territoriale .....	101
Systèmes d'informations géographiques (SIG) .....	105
Commande publique.....	107
Bâtiments communautaires .....	108
Entretien des infrastructures.....	110
<b>#2 Ressources.....</b>	<b>113</b>
Finances .....	114
Relations usagers .....	118
Communication.....	119

## Edito

Le rapport d'activité 2023 de notre Communauté de Communes répond à une obligation légale. Mais, c'est aussi une opportunité de prendre un peu de recul et de hauteur pour analyser les avancées de notre intercommunalité. Plus qu'un simple bilan, il s'agit d'une illustration concrète des actions et des réalisations de l'année écoulée, à travers des images, des chiffres et des faits concrets.

Malgré un contexte difficile avec des crises internationales, énergétiques et climatiques qui se succèdent, Pays d'Iroise Communauté se tourne résolument vers l'avenir et agit au quotidien en faveur de l'attractivité de son territoire, de la qualité de vie de ses habitants, des transitions environnementales.

En 2023, la communauté a ainsi arrêté **un plan d'actions en faveur de la qualité des eaux de baignade** en renforçant ses actions que ce soit en matière d'assainissement individuel et collectif mais aussi dans le domaine agricole, en lien avec les services de l'Etat. La réhabilitation des réseaux d'eau et d'assainissement est une priorité comme le développement de nos stations d'épuration ou la sécurisation de l'alimentation en eau potable de notre territoire.

Le développement d'une nouvelle stratégie Breizh bocage en 2023 s'inscrit dans une double logique de qualité des eaux mais aussi de valorisation du paysage et de la biodiversité. La démarche de réalisation d'un atlas de la biodiversité est en cohérence avec notre objectif de préservation de la qualité de notre environnement et de notre plan climat air énergie en cours de révision.

L'enjeu des mobilités est à relever. Aussi, la communauté s'est dotée en 2023 d'un plan visant à favoriser toutes les mobilités notamment les mobilités douces, le covoiturage, etc.



La question de l'habitat est au cœur de nos réflexions avec pour objectif de permettre d'offrir un logement aux personnes à tous les âges de la vie. La création de parcours résidentiels est un objectif essentiel comme notre capacité à développer une offre variée de logements. Notre futur Plan Local d'urbanisme en cours de construction va rechercher à répondre à ce défi essentiel.

Notre politique des déchets a enregistré quelques évolutions à souligner comme la mise en œuvre de contrôle d'accès dans nos déchetteries ou encore la préparation du tri à la source des biodéchets.

Ce rapport d'activités donne aussi une vision de l'action quotidienne de notre intercommunalité au service des habitants, des entreprises. Emploi, CLIC, nautisme, tourisme, espaces naturels, école de musique, aides aux entreprises sont quelques illustrations loin d'être exhaustives de son action de tous les jours au service du territoire.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce nouveau rapport d'activités.

**André Talarmin,**  
président de Pays d'Iroise Communauté



Le 16 juin 2023, les élus et partenaires du territoire inauguraient la nouvelle extension du siège communautaire et célébraient à cette même occasion les 30 ans de l'intercommunalité en Pays d'Iroise.

# Préambule : présentation du territoire et de la Communauté

## Carte d'identité du Pays d'Iroise

Instantané 2023 du territoire

19

communes

317,1

km<sup>2</sup> de superficie

50 568

habitants (densité de  
159,47 hab/km<sup>2</sup>)

27 253

logements (dont 5 119 résidences secondaires)

20 990

ménages

89,1%

de maisons dans le parc de logement

81,9%

de ménages propriétaires de leur logement

8 décembre 1992

Date de création de la Communauté  
de communes du Pays d'Iroise

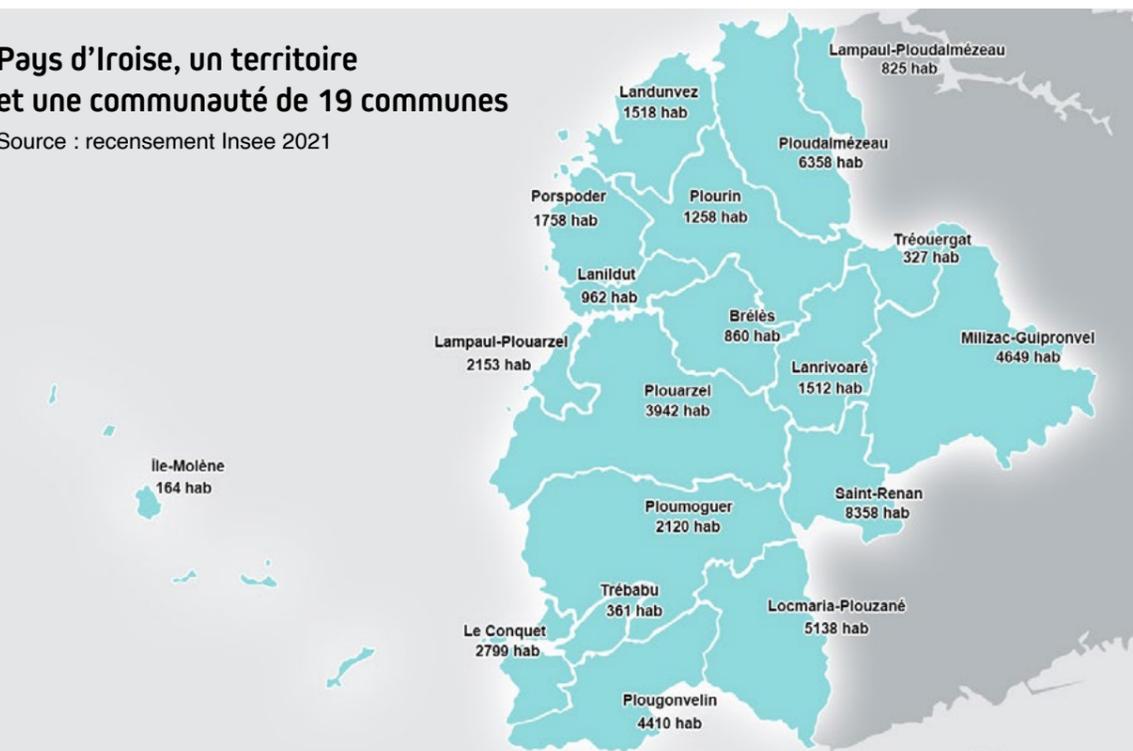


55

conseillers communautaires

### Pays d'Iroise, un territoire et une communauté de 19 communes

Source : recensement Insee 2021



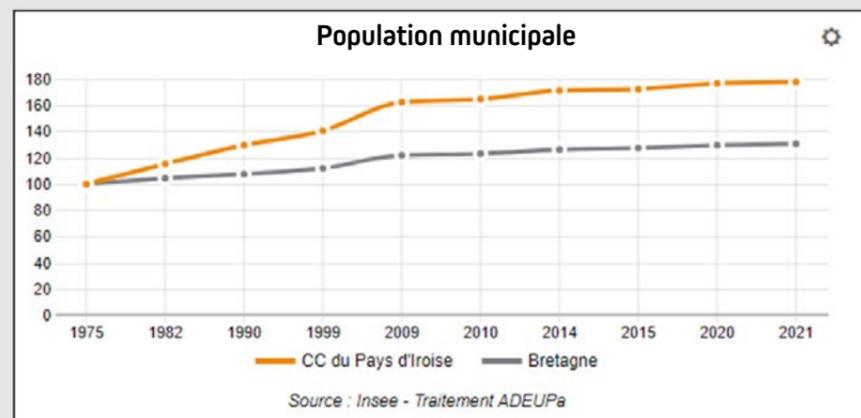
## Zoom sur la démographie du Pays d'Iroise

	POPULATION MUNICIPALE	POPULATION TOTALE
2008	44 358	45443
2013	46 934	47944
2019	48 630	49 753
2020	49 096	50 186
2021	49 472	50 568

**Population municipale** : personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire (résidence principale par exemple)

**Population comptée à part** : personnes dont la résidence habituelle est sur un autre territoire (résidents secondaires par exemple)

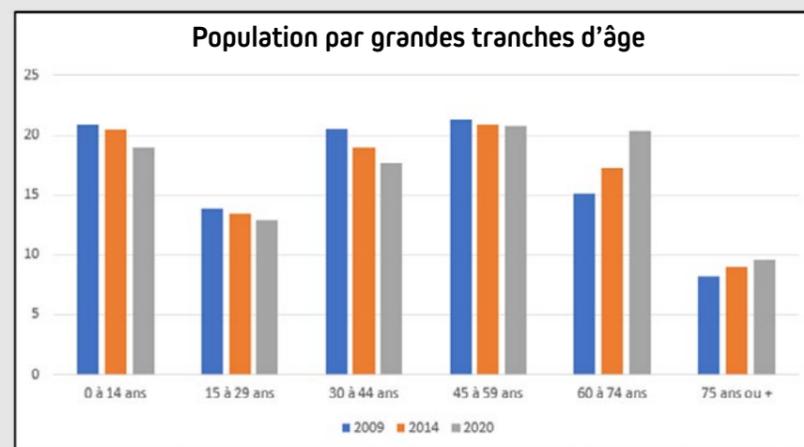
**Population totale** : somme de la population municipale et de la population comptée à part



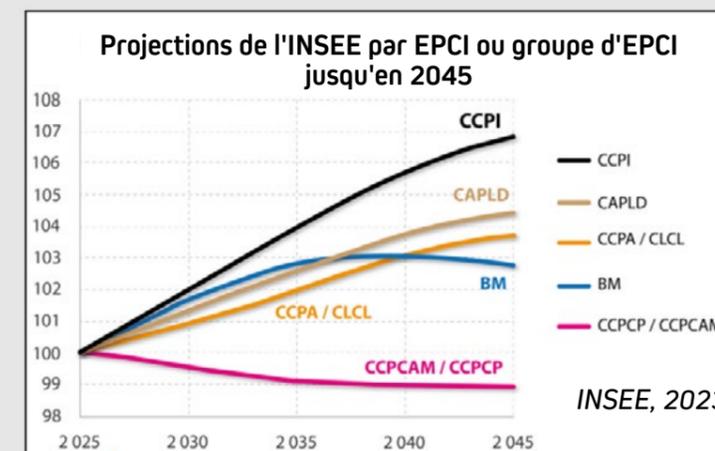
A l'échelle départementale et même régionale, le Pays d'Iroise enregistre un fort taux de progression de sa population (+ 0,58 % en moyenne entre les recensements 2015 et 2021). Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, le territoire enregistre 376 habitants supplémentaires en population municipale.

		Population municipale	Population comptée à part	Population totale
Pays d'Iroise	2020	49 096	1 090	50 186
	2021	49 472	1 096	50 568
	Évolution	+ 0,77%		+ 0,87%

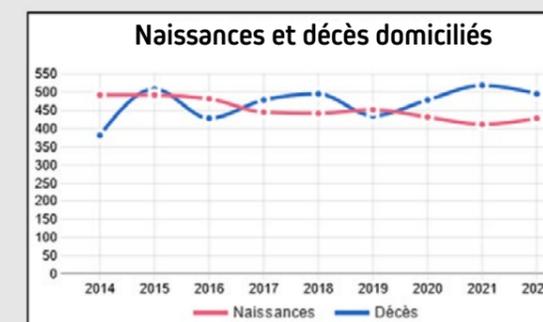
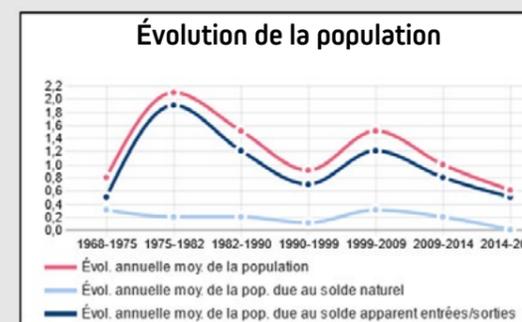
Cette évolution démographique positive s'accompagne d'un vieillissement soutenu de la population, avec une croissance de près de 40 % de la population âgée de 60 ans et plus depuis 2009.



Le Pays d'Iroise serait, selon les scénarios de l'INSEE, l'une des communautés bretonnes où la croissance des plus de 85 ans serait la plus forte d'ici à 2050. La population des plus de 85 ans augmenterait ainsi de 50 % au moins. Dans le même temps, la population des moins de 25 ans baisserait légèrement (- 0,1 à - 0,3 % par an).

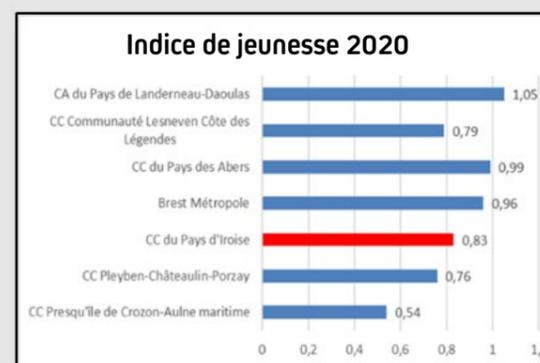


CCPI (Communauté de communes du Pays d'Iroise) / CAPLD (Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas) / CCPA (Communauté de communes du Pays des Abers) / CLCL (Communauté Lesneven Côte des Légendes) / BM (Brest Métropole) / CCPCP (Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay) / CCPCAM (Communauté de communes Presqu'île de Crozon-Aulne maritime)



L'évolution de la population en Pays d'Iroise s'explique désormais par un solde migratoire à 100 % depuis 2020. Le solde naturel est nul voire négatif depuis quelques années.

## Indice de jeunesse



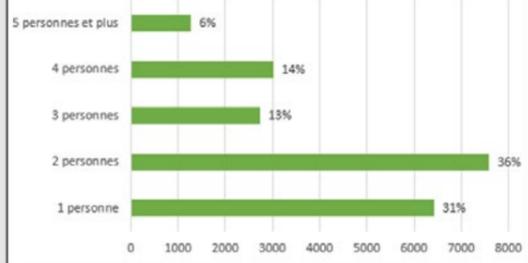
Source : Insee - Traitement ADEUPa

## Taille des ménages

Périodes	CC du Pays d'Iroise
1968	3,61
1999	2,63
2014	2,38
2020	2,30

Depuis 1968, la taille des ménages n'a cessé de diminuer. La baisse est de plus de 35 % entre 1968 et 2020. A noter que 30,6 % des ménages ne comptent en 2020 que 1 personne.

### Nombre de personnes par ménage en 2020



Les 2/3 des logements en Pays d'Iroise sont occupés par seulement 1 ou 2 personnes. Cela traduit une décorrélation entre taille des ménages et taille des logements. Un besoin de petits logements existe.

### Statut d'occupation des résidences principales

L'habitat individuel est caractérisé par une dominante forte des résidences principales (77 %). 89,1 % des logements sont des maisons individuelles et cette proportion reste stable depuis 2009. Le nombre de résidences secondaires progresse mais sa part dans le parc bâti diminue légèrement.

	2009	%	2014	%	2020	%
<b>Ensemble</b>	24 035	100,0	25 961	100,0	27 252	100,0
Résidences principales	18 248	75,9	19 615	75,6	20 998	77,1
Résidences secondaires et logements occasionnels	4 844	20,2	4 990	19,2	5 119	18,8
Logements vacants	944	3,9	1 356	5,2	1 136	4,2
<i>Maisons</i>	21 454	89,3	23 200	89,4	24 283	89,1
<i>Appartements</i>	2 191	9,1	2 369	9,1	2 662	9,8

	2009	%	2014	%	2020	%
<b>Ensemble</b>	18 248	100,0	19 615	100,0	20 998	100,0
1 pièce	121	0,7	116	0,6	90	0,4
2 pièces	924	5,1	931	4,7	1 018	4,8
3 pièces	1 964	10,8	2 001	10,2	2 122	10,1
4 pièces	3 192	17,5	3 414	17,4	3 691	17,6
5 pièces ou plus	12 047	66,0	13 153	67,1	14 077	67,0

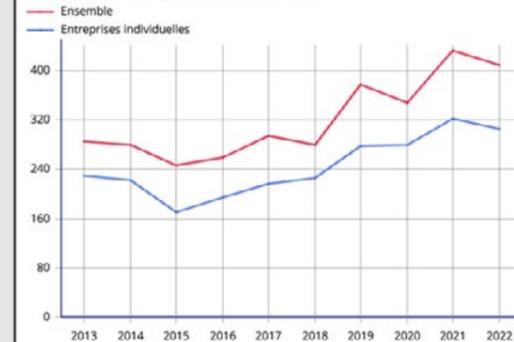
Cette stabilité se retrouve également dans le nombre de pièces par résidence principale. La part des deux et trois pièces régresse même de 15,9 % en 2009 à 14,9 % en 2020. La part des grands logements (+ de 5 pièces) progresse sensiblement en nombre mais reste stable en pourcentage (67 %).

### Economie présente forte, place de l'agriculture conséquente

#### Évolution de l'emploi par secteurs



#### DEN G1 - Évolution des créations d'entreprises



Le Pays d'Iroise se caractérise par une dynamique forte en termes de création d'entreprises avec une part importante de TPE. Sur les 409 entreprises créées en 2022, 306 sont des entreprises individuelles. Ces créations d'entreprise sont en croissance depuis 10 ans. Elles se concentrent sur le secteur tertiaire et le commerce.

### Population active, emploi et chômage au sens du recensement en 2020

La répartition des 15 à 64 ans par type d'activité est la suivante :

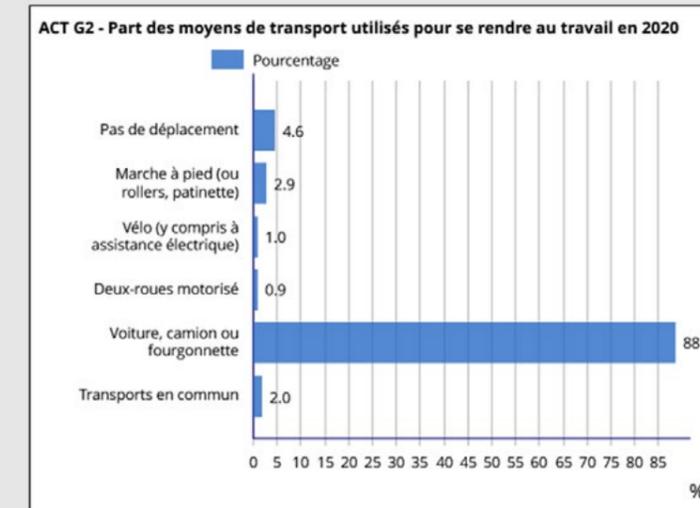
	2009	2014	2020
<b>Ensemble</b>	28 163	28 760	28 702
<b>Actifs en %</b>	71,2	72,8	74,7
Actifs ayant un emploi en %	66,0	66,2	68,7
Chômeurs en %	5,1	6,6	6,0
<b>Inactifs en %</b>	28,8	27,2	25,3
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	9,2	9,4	9,8
Retraités ou préretraités en %	12,4	11,6	10,1
Autres inactifs en %	7,2	6,1	5,4



### Un territoire touristique (données Insee 2024)

	Hôtels	Campings	Résidences de tourisme et villages vacances
Nombre	9	14	4
Nombre chambres/places	191	1 242	1 591

### Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail (actif de 15 ans ou plus ayant un emploi)



Source : Insee, Recensement de la population (RP) 2020, exploitation principale – géographie au 01/01/2023

# Rôle de la Communauté

Les champs d'intervention de l'EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) sont délimités par un ensemble de dispositions figurant dans les statuts. Ils fixent les domaines dans lesquels la Communauté de communes est dite compétente. En Pays d'Iroise, les prérogatives de la Communauté sont les suivantes :

## 7 compétences obligatoires

### Aménagement de l'espace communautaire

- Outils et travaux
- PLUi-H

### Développement économique

- Actions de développement économique
- Zones d'activités économiques
- Actions pour l'emploi
- Actions pour le tourisme dont office de tourisme

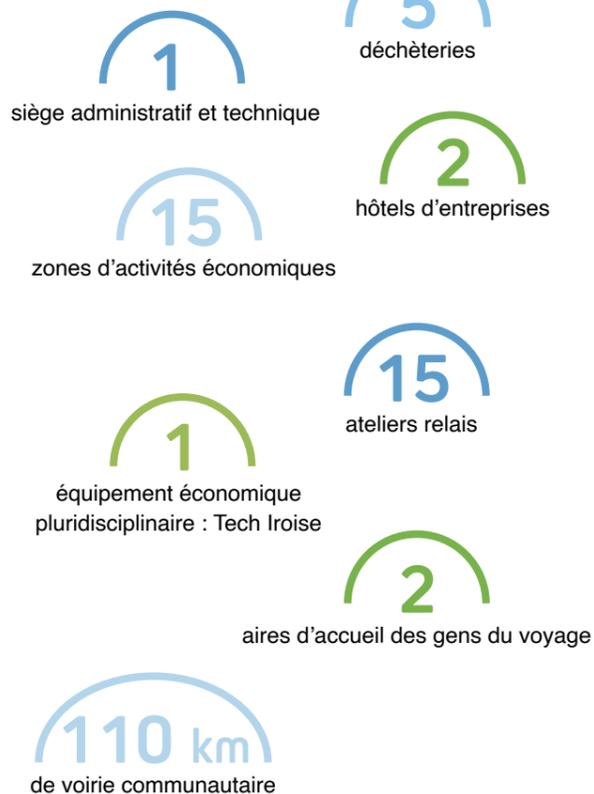
### Gestion des milieux aquatiques et prévention inondations

### Eau

### Assainissement

### Déchets des ménages et déchets assimilés

### Gens du voyage



## 7 compétences supplémentaires ou facultatives

### Politique du logement social d'intérêt communautaire

- Politique du logement social d'intérêt communautaire et actions en faveur du logement des personnes défavorisées
- Actions d'intérêt communautaire pour le logement

### Protection et mise en valeur de l'environnement

- Carénage
- Espaces naturels
- Paysages et cadre de vie
- Education et éco-conseil

### Voie d'intérêt communautaire

- Créer, Aménager et entretenir la voirie d'intérêt communautaire
- Créer, Aménager et entretenir les cheminements doux
- Signalisation
- Sentiers et circuits de randonnée

### Mobilités

### Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire

### Culture et patrimoine

- Action culturelle
- Mise en valeur du patrimoine
- Ecole de musique communautaire

### Action sociale et services à la population

- Action sociale
- Logistique et événementiels
- Sécurité
- Fourrière animale
- Abattoir

## Assistance aux communes

# Gouvernance

La Communauté de communes du Pays d'Iroise développe depuis de longues années diverses formules de participation des élus, des habitants et des entreprises à la vie démocratique du territoire. L'association des élus municipaux aux différentes instances de travail de la communauté en est une illustration comme celle d'habitants et de partenaires à la mise au point de divers projets : il en est ainsi du copil de la Pointe Saint Mathieu par exemple. La commission intercommunale d'accessibilité, animée par la direction des opérations et exploitation, permet utilement en s'appuyant sur diverses associations compétentes en matière de handicap, de bien prendre en compte dans nos aménagements les difficultés rencontrées par plusieurs de nos concitoyens et visiteurs. La Loi amène également à instaurer des instances de participations spécifiques décrites ci-après.

## Installation de la commission consultative des services publics locaux

Par délibérations en date du 12 avril 2023 et du 24 mai 2023, la Communauté de communes du Pays d'Iroise a créé et composé une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL). Il s'agit d'une instance obligatoire pour les groupements intercommunaux de plus de 50 000 habitants (population légale totale).

Cette commission consultative, présidée par le Président de la communauté, permet d'associer des membres de l'assemblée délibérante, désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, et des représentants des usagers et des habitants intéressés à la vie des services publics locaux.

Chaque année, la commission consultative des services publics locaux doit examiner certains documents comme les rapports annuels des délégataires, les rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, sur les services d'assainissement et sur les services de collecte, d'évacuation ou de traitement des ordures ménagères visés à l'article L.2224-5 du CGCT ; un bilan d'activité

des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière ;

La commission consultative des services publics locaux est également consultée par l'organe délibérant sur tout projet de délégation de service public, avant que l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant se prononce sur ce même projet.

Cette commission de la CCSPL a été fixée de la manière suivante :

- 5 titulaires et 5 suppléants désignés parmi les membres du conseil communautaire,
- 4 représentants d'associations locales (4 titulaires et 4 suppléants) : CLCV, UFC que Choisir, Familles Rurales, association des plaisanciers du port de l'aber Ildut.

Elle s'est réunie une première fois le 13 septembre 2023 afin d'examiner les rapports d'activités des services publics communautaires. Elle a également à cette occasion approuver son règlement intérieur.

## Création d'un conseil de développement

Les conseils de développement sont mis en place obligatoirement dans les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants. Cela est désormais le cas de la communauté de communes du Pays d'Iroise depuis le 1er janvier 2023.

Le conseil de développement est une instance participative et a vocation, à ce titre, à être un lieu de réflexion prospective pour alimenter et enrichir les décisions publiques, évaluer les politiques contractuelles, un espace de dialogues entre acteurs...

Un certain nombre de missions du conseil de développement sont inscrites dans la Loi :

- Contribuer à l'élaboration, à la révision, au suivi et à l'évaluation du projet de territoire,
- Émettre un avis sur les documents de prospective et de planification,
- Contribuer à la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable.

Plus généralement, il peut être saisi par les élus ou s'auto-saisir sur toute question intéressant le territoire.

La consultation du conseil de développement est donc obligatoire sur certains grands documents cadres comme

l'élaboration du PLUi-H, du PCAET, du projet de territoire, du schéma de développement économique et touristique, etc.

La composition est déterminée par une délibération de l'établissement public du 8 novembre 2023 et elle peut être amenée à évoluer dans le temps. Quatre collèges ont été créés, afin de rechercher une représentation de la « société civile organisée » :

- le collège « organismes économiques »,
- le collège « secteur santé, social, solidarités, familial »,
- le collège « enseignement, formation, éducation, culture, sport »,
- le collège « cadre de vie, environnement ».

Une autre délibération en 2024 viendra définir la composition proprement dite en approuvant la liste nominative des personnes physiques appelées à siéger au sein de l'instance en respectant les exigences de parité.

## Mise en place du « Comité des partenaires »

En 2021, Pays d'Iroise communauté s'est saisie de la compétence pour organiser les mobilités au niveau local. Pour cela, elle a élaboré en concertation avec les différents acteurs du territoire une stratégie de mobilité avec l'adoption de son 1er Plan de Mobilité Simplifiée (PDMS), en mai 2023.

Et, c'est dans ce cadre que la Communauté a également créé le comité des partenaires.

### Le comité de partenaires, c'est quoi ?

C'est un espace de discussion et de réflexion entre élus communautaires, employeurs, partenaires institutionnels, associations et habitants du territoire, sur les questions de mobilité.

### A quoi sert-il ?

Il garantit un dialogue permanent entre l'Autorité Organisatrice de la Mobilité et les habitants/usagers et le tissu économique. Les réunions de ce comité permettent de présenter les évolutions de l'offre de services de mobilité, de débattre de la qualité de ces services, de la politique tarifaire, et de réfléchir ensemble à l'amélioration des déplacements quotidiens des habitants.

Le comité, instauré par la CCPI, est composé de 32 membres répartis dans 6 collèges :

- Collège des représentants des Collectivités : 10 membres
- Collège des représentants d'associations d'usagers ou d'habitants : 5 membres
- Collège des représentants d'employeurs : 5 membres
- Collège des représentants de l'enseignement : 2 membres
- Collège des représentants de la société civile : 8 membres
- Collège des représentants des transporteurs : 2 membres

La réunion d'installation s'est déroulée le Jeudi 28 novembre 2023.

## Les instances en 2023

		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b>	Nombre	8	7	7	7	8	9	9	9	7	8
	Délibérations	204	152	157	235	231	230	257	178	202	211
	Avis	-	4	6	3	5	3	17	2	18	35
<b>BUREAU COMMUNAUTAIRE</b>	Nombre	10	10	9	11	9	8	7	9	9	9
	Délibérations	91	96	79	96	144	67	77	95	118	119
	Avis	-	46	47	69	49	53	45	37	54	59
<b>COMMISSION EXECUTIVE</b>	Nombre	3	6	5	7	5	8	4	5	7	8
	Avis	29	52	32	42	77	104	59	49	70	60
<b>CONFÉRENCE DES MAIRES</b>	Nombre	-	-	-	-	-	-	2	1	3	3
<b>COMMISSION</b>	Nombre	16	27	17	20	23	29	19	24	23	19
<b>COMITE DE PILOTAGE</b>	Nombre	3	4	14	1	-	17	14	24	20	16
<b>CONSEIL D'EXPLOITATION</b>	Nombre	15	19	17	29	24	23	20	20	21	17

## Projet de territoire

La Communauté de communes s'est dotée en 2021 d'un nouveau projet de territoire, véritable feuille de route pour les élus et les services.

L'ambition politique du projet de territoire est de « préserver l'attractivité en misant sur la qualité d'un cadre de vie harmonieux, les solidarités et la préservation de l'environnement » mais aussi de « conserver les conditions d'un développement économique et résidentiel équilibré » permettant « de rester à la pointe ».

Cette ambition se traduit par **2 orientations stratégiques** :

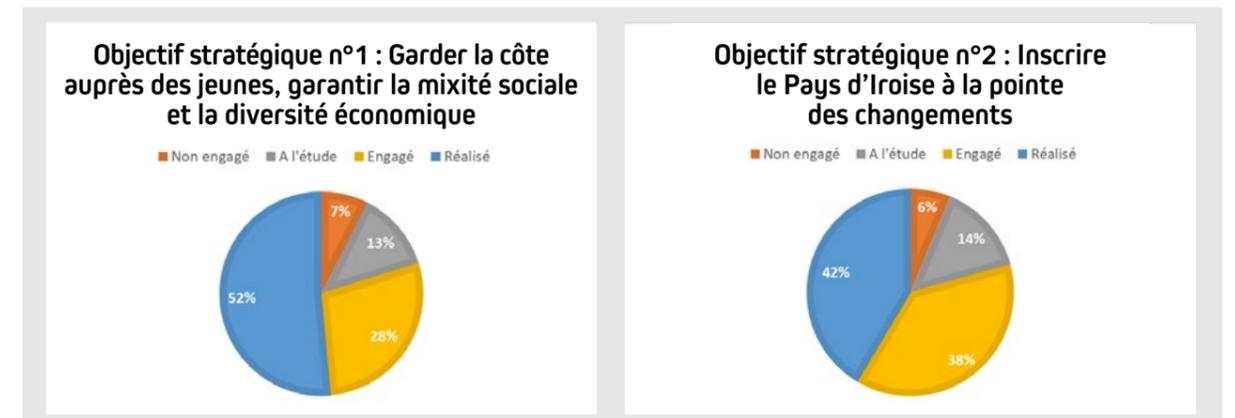
- Garder la côte auprès des jeunes, garantir la mixité sociale et la diversité économique
- Inscrire le Pays d'Iroise à la pointe des changements

Le Cap vers 2030 est ainsi bien tracé avec **245 actions y figurant dont un certain nombre s'inscrivent dans la continuité des actions définies au projet de territoire 2014-2020.**

	Abandonné	Non engagé	A l'étude	Engagé	Réalisé	Total actions
Bilan synthétique chiffré	0	17	33	80	115	245
Taux de réalisation des actions	0%	6.94%	13.47%	33%	47%	100%

Le plan d'actions se met en œuvre progressivement. Ainsi, l'année 2022 affichait un taux de réalisation et d'engagement de 67%. En 2023, ces taux s'élèvent à 80%.

Les graphes suivants ont pour objet de présenter l'état d'avancement de la mise en œuvre des projets.



Parmi les actions nouvelles engagées ou réalisées en 2023, il y a lieu de lister notamment :

#### Dans le domaine du logement

- L'évaluation du PLH (Plan local de l'habitat)
- Une coordination fiscale pour l'instauration d'une majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, pour les communes afin de favoriser l'habitat principal et dégager des moyens d'actions pour le logement.
- La mise en place de permanences pour favoriser l'habitat intergénérationnel avec l'association Ailes

#### Dans le secteur des mobilités

- L'adoption d'un plan des mobilités simplifié, la mise en place d'un comité des partenaires et un plan de communication autour des mobilités
- L'acquisition de nouveaux véhicules électriques
- L'instauration d'un forfait mobilités durables et d'un dispositif de soutien à l'achat de vélos électriques

#### Dans le domaine des infrastructures et équipements

- L'accélération du déploiement de la fibre optique dans le cadre du programme Très Haut Débit ;
- Le rattachement au 1<sup>er</sup> janvier 2023 des phares et muséographies à l'office de tourisme
- La fin de l'aménagement du cénotaphe
- La mise en œuvre du dispositif contrôle d'accès en déchetterie
- L'extension du local SNSM sur Portsall en Ploudalmézeau.

#### Dans le domaine des transitions

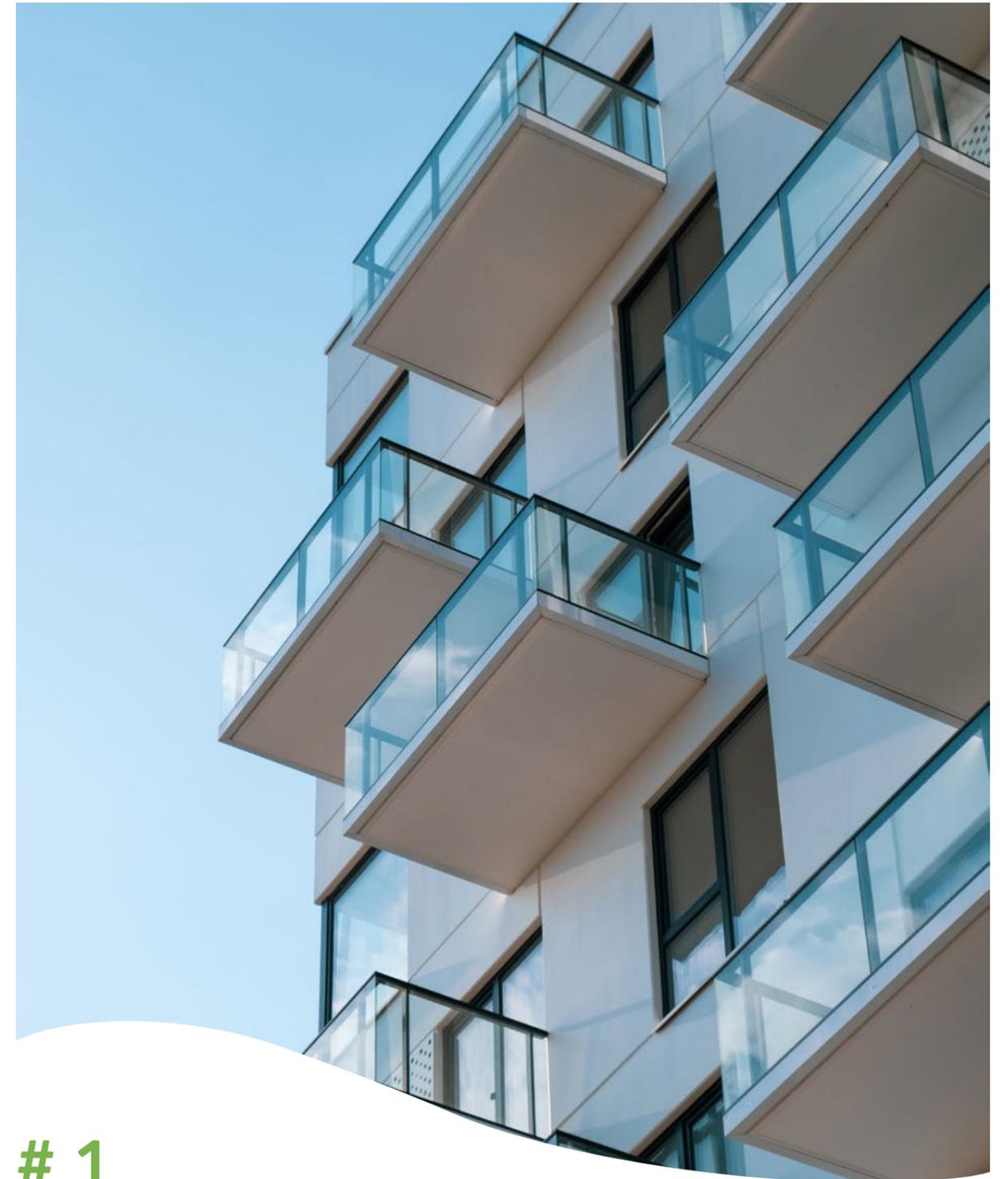
- Le lancement de la démarche d'audit à mi-parcours du PCAET (Plan climat-air-énergie territorial)
- L'adoption d'un plan de sobriété de l'eau
- L'adoption d'une nouvelle politique en faveur de la qualité des eaux de baignade...

#### Dans le domaine des services

- Instauration d'une marque touristique pour le nautisme
- Finalisation de l'aménagement de la muséographie de la Maison de l'algue

## 1<sup>e</sup> PARTIE

Garder la côte auprès des jeunes,  
garantir la mixité sociale  
et la diversité économique



# 1

Permettre l'accès  
à des logements et des services  
adaptés à toutes les générations

# Accès et amélioration du logement

L'attractivité résidentielle passe par un accès facilité au logement et l'aptitude à proposer un parcours résidentiel, et ce à tous les âges de la vie. Face à une tension croissante en termes de locatifs tant dans le parc public que privé mais aussi une problématique de logements pour les jeunes et les saisonniers, le déploiement d'une offre nouvelle s'avère nécessaire. Le futur programme local de l'habitat intégré au plan local d'urbanisme verra à répondre à cette ambition et à celle du plan climat.

## Tinergie, la plateforme locale de la rénovation énergétique de l'habitat

Mis en place en 2012 sur Brest Métropole et depuis novembre 2020 sur le Pays d'Iroise, le dispositif Tinergie s'occupe à la fois de renseigner les ménages (1<sup>er</sup> niveau d'information et conseils) mais également de les accompagner dans leur projet de rénovation, de l'évaluation énergétique du logement jusqu'aux travaux. Les propriétaires ont également accès à une liste de professionnels locaux partenaires et à des aides financières mises en place par les Communauté de communes.



### Tinergie : le sens du service rendu au public

Les habitants peuvent solliciter Tinergie sur rendez-vous au siège de Pays d'Iroise Communauté ou à Brest, ainsi que par téléphone et mail. 2 journées de permanences mensuelles sont tenues dans les locaux de la Communauté de communes.

Pour la **gestion des dossiers Tinergie**, les particuliers sont suivis par un conseiller référent dans le cadre de rendez-vous personnalisés (présentation de l'évaluation énergétique, analyse des devis ...) à la Communauté de Communes et en dehors des créneaux de permanences mensuelles.

### Bilan des actes d'accompagnement en 2023

La réalisation d'actes d'information, de conseil et d'accompagnement est en baisse sur l'année 2023 notamment due à un contexte général peu porteur pour la rénovation énergétique. Pour autant, la fréquentation demeure supérieure à celle de 2019 et 2020 quand le dispositif Tinergie n'était pas encore déployé sur le territoire. Par ailleurs, les ménages s'engageant dans un projet de travaux apprécient l'accompagnement proposé puisqu'ils le sollicitent également durant la phase chantier.

- **493 conseils personnalisés** donnés en matière de rénovation, dont 108 lors des permanences : les conseils se font majoritairement par téléphone, et une fois sur trois lors de rendez-vous
- L'immense majorité des demandeurs sont des propriétaires occupants. Thématiques abordées principalement : aspects techniques et aides financières. Les logements d'avant 1975 (avant toute réglementation thermique) représentent 60% des demandes
- **26 ménages** accompagnés en phase amont d'un projet de rénovation globale en 2023
- Depuis la mise en place du dispositif : **132 ménages** accompagnés
- **63 dossiers de demande de subvention déposés, 41 projets terminés.** Augmentation des clôtures de dossiers accompagnés (dossiers initiés il y a plus d'un an achevés)
- Montant des travaux réalisés en 2023 : **810 852 €** (2 359 935€ depuis le lancement de la plateforme)
- Montant moyen du programme des travaux : **37 709 €**
- Moyen de la subvention accordée : **1 716 €** (total des subventions engagées : 109 812€)

- Pour **1€ de subvention, 22€ de travaux engagés**
- **Gain énergétique moyen : 52%**

### Des actions d'animations à destination du grand public

Afin de continuer à ancrer la connaissance du dispositif chez les habitants, différentes animations à destination du grand public ont eu lieu :

- Participation au salon de l'habitat de Saint Renan fin janvier, avec tenue de conférences thématiques
- Organisation d'une visite de maison rénovée en septembre à Lampaul-Plouarzel, accompagnée dans le cadre du dispositif Tinergie
- Organisation d'une conférence sur la rénovation énergétique à Ploudalmézeau en novembre, permettant également d'appréhender les résultats individuels d'une campagne de thermographie aérienne réalisée sur le territoire
- Présence sur divers marchés, événements, foires du territoire, à la rencontre des habitants
- Tenue de 2 ateliers au cours de l'année sur différents enjeux de la transition, dont énergétique

L'ensemble de ces événements ont permis de sensibiliser plus de **470 personnes** à la plateforme Tinergie et à ses missions.

### Le service aux entreprises (information et conseil pour la rénovation des locaux tertiaires ou des process)

Une expérimentation de ce service, initiée en 2023, a abouti à la réalisation de 6 informations et de 2 conseils personnalisés, donnés en matière d'amélioration énergétique de locaux (< 1000 m<sup>2</sup>) ou de process à des entreprises.

### Des réunions d'information avec les professionnels du territoire : 50 professionnels sur 3 rencontres

A l'échelle du Pays de Brest : une réunion d'information avec les diagnostiqueurs partenaires Tinergie du territoire et deux réunions d'information avec les entreprises et artisans du bâtiment (l'une à Brest métropole et l'autre sur les aides financières pour les adhérents CAPEB).

Des rendez-vous individuels ont également eu lieu avec 18 entreprises du bâtiment, 2 maîtres d'œuvre et 2 diagnostiqueurs.

Au-delà de ces échanges en direct, les professionnels partenaires sont par ailleurs régulièrement informés des actualités liées à Tinergie, à l'énergie ou aux aides financières en général. Les équipes Tinergie sont disponibles toute l'année pour échanger avec les professionnels sur les questions techniques et financières liées à la rénovation.

### La Charte qualité Tinergie à destination des professionnels du bâtiment

Dès la création du dispositif Tinergie, un partenariat a été mis en place entre Brest métropole et les acteurs du bâtiment afin de faciliter le parcours de rénovation du particulier.

Aujourd'hui face à un territoire élargi et pour anticiper les exigences réglementaires de la loi climat et résilience, les collectivités partenaires ont souhaité constituer un réseau pilote de professionnels du bâtiment engagés dans une charte qualité au service de la transition énergétique de l'habitat, de la qualité et de la performance des rénovations au sein du Pays de Brest.

Au-delà du label national RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), indispensable pour l'obtention des aides financières, les professionnels doivent s'engager à respecter une charte qualité comprenant de nouvelles exigences en termes de formation et de participation à la dynamique locale.

En contrepartie, les signataires de la charte qualité sont référencés dans un annuaire des professionnels sur le site public Tinergie en co-visibilité de l'annuaire France Rénov.

Sur **53** entreprises partenaires, **32** ont adhéré à la nouvelle charte Tinergie.

### Une communication renouvelée et renforcée

Accompagné par une agence spécialisée, les intercommunalités du Pays de Brest ont engagé un travail visant à repenser la stratégie de communication dans le but de rendre le service plus accessible et plus lisible pour les habitants et les entreprises. L'objectif est d'harmoniser les messages, de créer une identité commune et partagée par tous les territoires et d'affirmer les atouts et les valeurs de ce service public de la rénovation énergétique. Parmi les actions concrètes qui seront engagées à partir de 2023, il y aura la refonte du site internet.

Le coût de fonctionnement de la plateforme Tinergie est de près de 100K€, financée à hauteur de 70% par le programme SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique).



## L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2021 et pour une durée de 5 ans, une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** a été mise en place sur le territoire du Pays d'Iroise afin d'accompagner les ménages aux ressources modestes dans le projet d'amélioration de leur logement (rénovation énergétique et/ou adaptation à la perte d'autonomie ou au handicap).

Cette opération, financée par 3 intercommunalités (Pays d'Iroise, Pays des Abers et Lesneven-Côte des Légendes), l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et le Conseil départemental du Finistère, est une nouvelle opportunité pour les propriétaires privés de bénéficier d'aides financières pour la rénovation et/ou l'adaptation de leur(s) logement(s).

### Un accompagnement gratuit et personnalisé

L'opérateur Soliha a été missionné par la Communauté de communes pour animer le programme. Il s'assure de l'éligibilité du projet, conseille les demandeurs dans leurs travaux et les accompagne aux montages administratif, technique et financier des demandes d'aides. Il se charge des dossiers de subventions auprès des différents partenaires.

Sur 5 ans, ce dispositif prévoit d'intervenir sur **1 040 logements** répartis à part égale sur les 3 territoires dont :

- 995 logements occupés par leur propriétaire
- 15 logements locatifs appartenant à des bailleurs privés
- 30 logements dans le cadre d'aide aux syndicats de copropriété

Depuis le début de l'opération (uniquement pour le Pays d'Iroise) :

- **500 contacts\***
- **58 personnes** reçues en permanence
- **239 dossiers** ont été déposés auprès de l'Anah : 147 dossiers de rénovation énergétique et 92 dossiers pour l'adaptation du logement liée à une perte d'autonomie ou à un handicap.
- **136 visites** énergie et **116 visites** pour l'adaptation du logement réalisées

*\*La voie dématérialisée est le mode de contact le plus utilisé : 78% par mail ou formulaire contact internet (via principalement le service en ligne de l'ANAH, le site Soliha Bretagne, les entreprises, la plateforme Tinergie et les CLIC et/ou Pays d'Iroise Communauté), 8% par les permanences.*

En 2023, les aides à l'investissement des ménages versées par la Communauté, en complément des aides de l'ANAH, représentent un engagement financier de 65 985 € (31 376€ pour les dossiers énergie et 34 609€ pour les dossiers d'adaptation). Les frais d'accompagnement des ménages sont pris en charge à 100% par la Communauté pour permettre aux ménages de bénéficier d'un service gratuit et neutre.

La plateforme locale de rénovation de l'habitat Tinergie constitue la porte d'entrée de la Communauté de communes pour toutes les questions liées à la rénovation



énergétique des logements. Une articulation entre Tinergie et Soliha a été exigée pour garantir un accompagnement efficace des ménages sous plafonds de ressources Anah et faire en sorte que les dispositifs soient lisibles et accessibles.

Une expérimentation est en cours pour faciliter l'accès des publics modestes au réseau des partenaires Tinergie. Depuis septembre 2022, dans le cadre du PIG habitat durable sur la Métropole, l'opérateur peut se connecter au site Tinergie et adresser par mail le listing d'entreprises au particulier. Cette initiative va être également expérimentée sur les autres territoires du Pays de Brest.

Aussi, une démarche collective a été engagée en 2022 afin de mettre en place une communication actualisée qui répond au double enjeux d'articulation avec les territoires et d'efficacité du message pour les particuliers et les acteurs locaux.

Dans les actions concrètes à venir, la création d'un site vitrine pour promouvoir la politique de rénovation de logements privés :

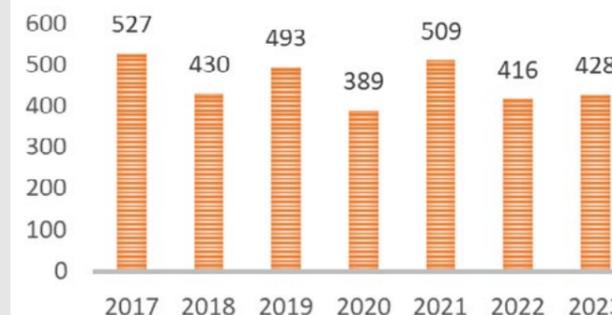
- Capitaliser sur une page publique simplifiée (pages plus lisibles, plus ergonomiques...) mais également renforcée (plus d'outils interactifs : améliorer l'attractivité du site.)
- Réaffirmer le site web sur une vision Pays
- Rénover les pages copropriétés et précarité énergétique
- Positionner les professionnels partenaires en page publique

## Aire d'accueil des gens du voyage « L'escale »

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, suite à l'adoption de la loi NOTRe, Pays d'Iroise Communauté gère l'aire d'accueil des gens du voyage « L'Escale » à Saint Renan. En 2023, le taux d'occupation s'est établi à 46,50%.

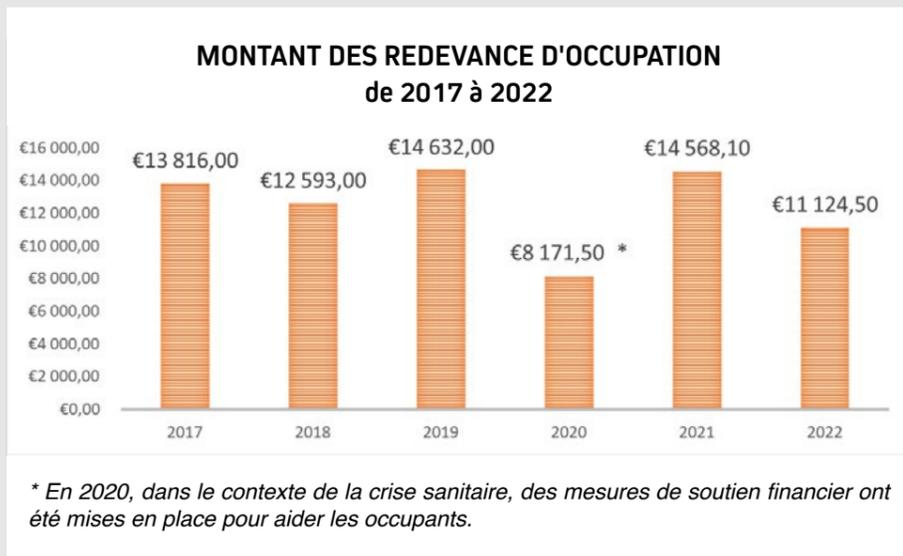
COMPARATIF OCCUPATION DE L'AIRE	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre total de personnes accueillies	430	493	389	509	416	428
Nombre d'hommes	147	168	139	178	158	161
Nombre de femmes	143	137	117	156	123	123
Nombre d'enfants de moins de 18 ans	140	188	133	175	135	144
Durée moyenne de séjour (en mois)	2,3	1,87	1,81	1,32	0,94	1,54
Dépenses de travaux et entretien	13 045,43€	11 387,81 €	4054,85€	4390,52€	14 716,49€	3923 €
Recettes des droits d'occupation	12 593,00€	14 632,00€	8171,50€	14 568,10€	11 124,50€	12 159 €

Nombre de personnes accueillies de 2017 à 2023



Durée moyenne de séjour (en mois) de 2017 à 2023





## Habitat Jeunes

A l'occasion de l'élaboration du Projet de Territoire et de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS), les acteurs ont fait ressortir cette problématique d'accès au logement pour les jeunes travailleurs (saisonniers, apprentis, jeunes accédant à l'emploi), le parc de logements accessibles étant inférieur aux besoins. La crise sanitaire a d'ailleurs amplifié les difficultés des jeunes à se loger.

C'est pourquoi, les élus ont engagé une démarche afin de développer une offre de logements à destination d'un public spécifique « jeunes ». Pour alimenter les réflexions, une étude d'opportunité et de besoins sur la question des logements des saisonniers et des jeunes actifs a été réalisée en associant étroitement les élus, les partenaires et les professionnels du territoire.

Confiée à l'Union Régionale de l'Habitat Jeunes (URHAJ), cette étude avait pour objectif de proposer et d'analyser différents dispositifs innovants adaptés aux besoins d'une population entre 16 et 30 ans (salariés, en recherche d'emploi, en formation, en apprentissage). Il s'agissait aussi de quantifier et de qualifier les besoins en logements de personnel, la typologie de logements attendus, la ou les implantations géographiques...

La stratégie définie reposera sur la création ou la captation d'une offre de logements diversifiés permettant de relancer l'arrivée de jeunes actifs sur le territoire, en proposant un minimum de 126 nouveaux logements destinés à ce public sur 5 ans.

Pour atteindre cet objectif, il a été proposé de mettre en place une stratégie en 3 axes :

- **Axe 1** : Mobiliser le parc existant et apporter des solutions de gestion pour les acteurs publics souhaitant développer des logements pour des jeunes actifs
- **Axe 2** : Construire et financer des nouveaux logements destinés aux jeunes actifs
- **Axe 3** : Améliorer la connaissance de l'offre destinée aux jeunes actifs et leur accès à l'information sur le logement

Un premier programme, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes, a été lancé sur la commune de Plouarzel. Il consiste en la réhabilitation d'une ancienne école et permettre de proposer 9 à 10 T1 sur 2 niveaux. Le rez-de-chaussée sera réservé à l'Office de tourisme Iroise Bretagne.

D'autres opérations devraient suivre en veillant à bien mailler le territoire pour répondre au plus près des besoins tout en intégrant les enjeux de mobilité.

## Accès aux soins

**Le Pays d'Iroise est engagé depuis 2019 dans le contrat local de santé du Pays de Brest, pour agir en faveur de la santé des habitants.**

La présence d'une offre de soins diversifiée constitue une attente des élus comme de la population. La santé est un des trois thèmes identifiés comme prioritaires par les habitants dans le cadre de l'étude « analyse des besoins sociaux du territoire » menée en 2021 et ce quelle que soit les tranches d'âge. Disposer d'une bonne couverture en professionnels de santé constitue un réel enjeu pour les années à venir comme l'organisation de la prévention. L'accueil de spécialistes constitue un objectif pour faciliter l'accès aux soins en proximité.

### Contrat local de santé 2019-2023

Les facteurs sociaux, économiques et environnementaux concernent 80 % des inégalités sociales de santé. La **faiblesse des ressources financières** constitue un obstacle important à l'accès aux soins et par conséquent à une « bonne santé ». Les **facteurs environnementaux** influent aussi sur la santé : contamination des milieux (eau, air et sol), conditions de logement et précarité énergétique. Vivre en bonne santé intègre une absence de maladie mais plus largement un **état de bien-être physique et social**.

Signés entre Le Pôle Métropolitain, les intercommunalités (EPCI) du Pays de Brest et l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bretagne, les Contrats locaux de santé visent à mettre en cohérence les démarches locales de santé avec les priorités du Projet régional de santé.

Ils s'articulent autour de 6 thèmes : accès aux soins et précarité, santé mentale, prévention et promotion de la santé, accompagnement du vieillissement de la population, santé-environnement et interconnaissance des acteurs.

### Sensibilisation et prévention : le Mois sans tabac

Intégré au Contrat local de santé, le service cohésion sociale et santé a organisé en partenariat avec le Pays de Brest, l'action de sensibilisation Mois sans tabac.

#### Objectifs

- Relayer la campagne nationale
- Proposer un accompagnement de proximité autour du sevrage tabagique

#### Action

Avec une infirmière du service de tabacologie du CHU de Brest, mise en place de consultations délocalisées d'aide au sevrage tabagique en direction des agents communaux, communautaires et des publics vulnérables.

#### Bilan

Les permanences se sont déroulées les 4 jeudis de novembre. Le nombre de personnes accompagnée lors des consultations est en baisse de plus de 50 % par rapport à 2022.

Cette diminution peut s'expliquer du fait d'un plus grand nombre de permanences sur le territoire (Saint Renan, Le Conquet, Ploudalmézeau, Molène et Lanrivouaré).



Autre constat au niveau national, c'est la mise en place du 2<sup>e</sup> programme de lutte contre le tabac lancé en 2018 et achevé en 2022 sur un bilan positif : baisse globale du tabagisme quotidien chez les adultes (de 26,9% en 2017 à 24,5% en 2022) et baisse significative chez les jeunes de 17 ans (de 25,1% en 2017 à 15,6% en 2022 - Source : enquête Escapad 2022), multiplication du volume de traitements de substitution nicotinique pris en charge et du nombre de professionnels de santé prescripteurs, augmentation des lieux devenus « sans tabac » sur le territoire...



## # 2

# Mettre en place les conditions de mobilités durables

## Mettre en œuvre la compétence mobilité

### Elaboration du Plan de Mobilité Simplifié (PDMS)

Avant d'engager le travail de définition du plan d'actions, le Conseil communautaire en date du 14 décembre 2022 a validé les orientations stratégiques qui ont été élaborées sur la base du diagnostic territorial, fruit d'une analyse approfondie du territoire (analyse des flux et des pratiques de déplacement, enquête auprès de la population, atelier de concertation, entretiens avec les principaux acteurs de la mobilité).

### Les orientations stratégiques

#### Priorité n°1

##### Les transports collectifs et le covoiturage

- Adapter l'offre de transport en commun sur le territoire
- Renforcer l'usage des transports en commun par le développement de services associés (intermodalité, communication ciblée), la création de nouveaux points d'arrêt, le prolongement de lignes existantes et l'interconnexion avec les territoires voisins
- Étendre et adapter le réseau selon les saisons (ligne des plages en période estivale par exemple)
- Renforcer la sensibilisation et des conditions à la pratique du covoiturage

#### Priorité n°2

##### Les mobilités solidaires

- Favoriser la mobilité de tous
- Développer un transport à la demande (TAD) qui réponde aux besoins des publics
- Favoriser le retour à l'emploi et à l'insertion professionnelle
- Renforcer et créer une dynamique d'entraide sur le territoire via le levier mobilité

#### Priorité n°3

##### Les modes actifs et la pacification de la voirie

- Renforcer l'écosystème « vélo » du territoire
- Assurer la continuité des aménagements cyclables
- Améliorer le partage de la voirie,
- Poursuivre le déploiement d'une offre de stationnement vélo
- Pacifier et sécuriser les voiries et les centres bourgs
- Développer les services associés au vélo (location, réparation, équipement,...)

#### Priorité n°4

##### Le stationnement

- Améliorer l'accès aux centralités et aux pôles à vocation touristique
- Poursuivre les actions sur les réglementations de l'offre de stationnement pour de meilleures rotations par place (stationnement minute et zone bleue à développer)
- Systématiser le stationnement de courte durée à proximité directe des commerces
- Développer l'offre d'accueil en matière d'aires de camping-cars

#### Définition d'un plan d'actions

Ces orientations stratégiques seront traduites dans un plan d'actions qui constituera la feuille de route opérationnelle en matière de mobilité pour les 3 prochaines années. Ce travail sera réalisé sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2023 en vue d'une adoption du PDMS au 2<sup>nd</sup> semestre 2023.



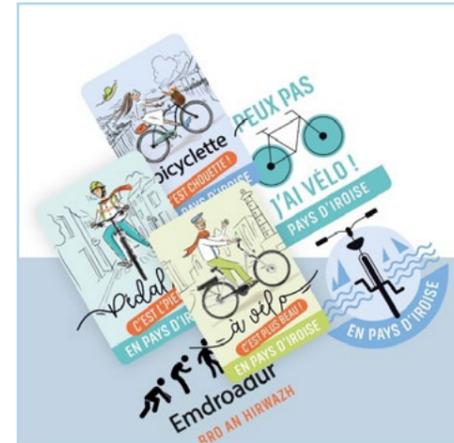
# Promouvoir les solutions de mobilité disponibles et la mobilité durable

La connaissance des différentes formes de mobilité est une condition nécessaire à l'évolution des pratiques en termes de déplacement. L'élaboration d'un plan de communication est recherchée pour améliorer l'accès à l'information des habitants et divers acteurs.

## Création de la marque engagement Vazii!

Avec la prise de compétence « mobilités » en juillet 2021, la Communauté de communes coordonne désormais la mise en place et la promotion de solutions adaptées au territoire : autopartage, autopartage et covoiturage organisés, location de vélos, transport partagé et à la demande, etc. Afin d'affirmer cette nouvelle compétence, les services communication et mobilité de Pays d'Iroise Communauté, accompagnés par l'agence « D'une idée l'autre », ont créé la marque engagement « vazii! » afin de donner voix aux mobilités en Pays d'Iroise.

Premier né de cette marque, un kit de communication tourné vers la pratique du vélo : guide usager, stickers, affichage ...



Nouvelle campagne en fin d'année 2023 : « Voir et être vu : une idée lumineuse ! »

Cette dernière constitue une campagne de sensibilisation en cette période de l'année où les déplacements quotidiens école, travail, loisirs se déroulent avec une faible luminosité. Notre objectif, dans le cadre du partage de la route, est de sensibiliser les personnes sur leur visibilité dans la circulation. Il s'agit d'améliorer la sécurité grâce à l'interaction entre les cyclistes, piétons, trottinettes et les conducteurs. Cette campagne se décline sur les panneaux d'affichage et 5 000 flyers de sensibilisation.

## Vélo : l'action « Tous en selle »

Les services Mobilité et Cohésion sociale & santé, en cohérence avec le contrat local de santé, ont organisé des séances vélo « Remise en selle ».

### Objectifs

- Favoriser les mobilités
- Favoriser et maintenir le lien social
- Retrouver une confiance en soi dans la pratique du vélo
- Prévenir les risques et favoriser les bienfaits sur la santé : ralentissement du vieillissement cérébral, préservation des capacités respiratoires ...



## Covoiturage : plateforme Ouest Go et partenariat Ehop

Se reporter à la page 27 (Faciliter les usages les plus durables de la voiture et améliorer les conditions de circulation)

## Mobilité inclusive : le partenariat avec l'association Don Bosco Mobilité

La Direction Mobilité de l'association Don Bosco a bien trouvé sa place dans le paysage des acteurs de la mobilité et de l'insertion. Fruit de l'agrégation des services de l'association En Route Pour l'Emploi (ERPE) et de l'auto-école feu Vert mobilité, Don Bosco développe son service au plus près des habitants, en lien avec les partenaires de l'emploi, de l'insertion et de la mobilité. La Communauté de communes, par l'intermédiaire de la Maison de l'emploi, est engagée avec cette structure pour offrir des solutions de mobilité aux publics en insertion

professionnelle. Le partenariat a été reconduit pour 3 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2023. La Communauté lui verse chaque année une participation financière de 6 000€ pour son fonctionnement.

A noter que ces services sont accessibles aux publics relevant des minimas sociaux. C'est pourquoi l'association n'intervient qu'après avoir reçu une prescription d'un travailleur social du Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS), de Pôle Emploi, de Cap Emploi, de la Mission locale ou de la Maison de l'emploi.

# Favoriser les modes actifs

Les modes actifs désignent tous les modes de déplacement mobilisant l'énergie musculaire, tels que la marche à pied, la trottinette, le vélo classique ou à assistance électrique. Peu coûteux et écologiques, ils sont aussi un moyen de faire de l'exercice physique au quotidien.

## Poursuivre la mise en œuvre du programme de cheminements doux

A travers les schémas communautaires de développement des modes de déplacements actifs, Pays d'Iroise Communauté a travaillé de manière transversale en 2023.

Tout d'abord avec les communes en apportant une assistance à l'élaboration du schéma communal vélo. Quatre nouvelles communes ont amorcé en 2023 une phase de diagnostic visant à poser les bases d'une réflexion « vélo » à l'échelle de la municipalité (Le Conquet, Porspoder et

Landunvez). Les schémas des 3 communes ont été approuvés par délibération de leur conseil municipal. 5 communes sont en phase d'adoption dans leur plan vélo communal (Plougouvelin, Brélès, Lampaul-Ploudalmézeau, Lanrivoaré, Ploumoguier).

## Poursuivre l'animation du schéma directeur vélo

Depuis 2021, les campagnes de communication sous l'égide de la marque engagement Vazii! (voir page 24) et les différentes actions avec la création de 4 boucles vélos ont généré beaucoup d'engouement autour de la pratique du vélo en Pays d'Iroise.

### Fête du vélo : 3<sup>e</sup> édition

La troisième édition se veut plus festive autour d'un temps fort : le dimanche 14 mai 2023 de 10h à 18h sur le parking Arcadie à Ploudalmézeau.

Organisé par Pays d'Iroise Communauté en partenariat avec la Commune de Ploudalmézeau et les associations : To2p-Team Oxygène Ploudal/Portsall, Les bricoleurs du dimanche de Plouarzel.

### Au programme :

- Randonnée VTT (durée 2h) avec découverte du patrimoine : organisée par To2p-Team Oxygène Ploudal/Portsall
- Parcours Cyclo 60 km, 2 groupes d'allure (1<sup>er</sup> : 28-30 km/h et 2<sup>e</sup> 20-25 km/h) encadré par To2p-Team Oxygène Ploudal/Portsall
- Parcours ludique pour les enfants
- Conférence sur « l'influence du vélo sur la santé » de Paul Edouard Roudaut, kinésithérapeute à Porspoder
- Animation musicale Ecole de Musique d'Iroise- Big Band
- Parcours ludique pour les enfants
- Parcours d'obstacles et de modules encadré par To2p-Team Oxygène Ploudal/Portsall
- Spectacle « le Vélo de Course » à l'espace Arcadie
- De nombreux stands sur place : ateliers d'autoréparations, santé, vélo smoothie, essais de vélos à assistance électrique mais aussi la mise à disposition gratuite de vélos poussoirs, trottinettes personnes à mobilité réduite, vélos stabilisés et trottinettes pour fauteuils roulants !



# Faciliter les usages plus durables de la voiture et améliorer les conditions de circulation

L'amélioration de l'accessibilité dans et en dehors du Pays d'Iroise suppose des aménagements des infrastructures routières et une politique de cheminements doux. Face à l'évolution de la mobilité électrique, un maillage en bornes de recharge est à conforter. L'enjeu est aussi de limiter l'autosolisme pour fluidifier la circulation et améliorer le bilan carbone. Autre enjeu : le renforcement de la mobilité inclusive.

## Moins d'autosolisme, plus de covoiturage avec Ouest Go et Ehop

L'Etat, la Région Bretagne, le Département du Finistère, Rennes Métropole, Nantes Métropole, Brest Métropole et Saint Nazaire Agglomération ont initié le projet collectif de la plateforme de covoiturage « Ouest Go » avec le soutien financier de l'Ademe. Cet outil est hébergé chez Mégalis Bretagne qui en assure l'administration et la gestion.

Cette plateforme dont l'objectif est de massifier l'offre en covoiturage sur le grand Ouest est aussi un outil qui permet l'animation du covoiturage selon les compétences propres de chaque collectivité.

Pays d'Iroise Communauté a adhéré à cette plateforme et a fait le choix de s'adosser à un opérateur externe pour assurer le suivi et l'animation des actions. Un partenariat a donc été établi pour une durée de 3 ans avec l'association Ehop qui a grandement contribué à la mise en place de l'outil « Ouest Go » et qui a développé une vraie expertise et un savoir-faire pour accompagner les territoires dans cette transition.



En 2023, le travail de sensibilisation des habitants s'est poursuivi avec l'accompagnement de l'ensemble des communes.



### Actions :

6 communications en format newsletters créées et diffusées aux référents communaux et intercos

- bonnes résolutions en décembre pour diffusion en janvier
- psycho-quizz en février
- prime covoiturage en mars et juillet
- défi du Technopôle Brest-Iroise fin août
- semaine de la mobilité avec deux vidéos téléchargeables en septembre
- mise à jour du site internet à prévoir pour la fin d'année

### Informations aux habitants : état des lieux des sites internet des communes

18 sur 19 ont un site internet dont 12 ont un onglet « mobilités », 8 ont une page sur le « covoiturage », 7 parlent de l'outil Ouestgo et 1 seule informe sur la prime covoiturage (Milizac-Guipronvel).

## Bilan des nouveaux inscrits par an sur Ouestgo

- **2018** : 92 inscrits (transfert de la base de données du Département vers Ouestgo)
- **2020** : 97 nouveaux inscrits (ouverture de la communauté Ouestgo sur la base navale Brest)
- **2021** : 79 nouveaux inscrits (partenariat Ehop & Pays d'Iroise : engagement des parties prenantes et mobilisation du réseau)
- **2022** : 374 nouveaux inscrits (campagnes de communication et défi covoiturage)
- **2023** : 217 nouveaux inscrits (kits de communication et plan de mobilité administration)



## Inscrits par mois en 2023 sur Ouestgo

- 2023 = 934 habitants inscrits sur Ouestgo soit 2 % de la population totale du Pays d'Iroise
- Au niveau national, les inscrits sur les plateformes représentent 3 % du covoiturage organisé (97 % covoiturage informel)  
*Source : Forum Vies Mobiles et Fabrique écologique – étude sept 2023*

## Aménagement d'aires de covoiturage

Les élus du Conquet, de Pays d'Iroise Communauté et du Pôle métropolitain du Pays de Brest ont inauguré une aire de covoiturage expérimentale au Conquet en lien avec Ehop le 13 novembre 2023.

Aménagée par la commune en partenariat avec Pays d'Iroise Communauté et le Pôle métropolitain du Pays de Brest, cette aire est située sur le parking de la salle omnisport, à proximité du centre-bourg. **5 places** y sont réservées aux covoitureurs quittant le Conquet vers d'autres destinations pour la journée, par exemple de covoiturage dans le cadre des trajets domicile-travail.

Il s'agit de faciliter la rencontre entre covoitureurs et de permettre le stationnement des voitures des passagers pour la journée. Cet espace, à proximité du centre-bourg, de ses commerces et ses services, est accessible à pied et à vélo (aménagement d'arceaux).

Dans la commune du Conquet, très visitée par les touristes et les voyageurs vers les îles, le stationnement est un enjeu. Les personnes souhaitant utiliser les places doivent passer en mairie pour obtenir un badge dédié. Il permet d'attester de la pratique du covoiturage et de quantifier le nombre de places nécessaires pour le covoiturage, notamment pour des aménagements futurs.

**D'autres aires expérimentales vont être aménagées en Pays d'Iroise en 2024. Elles font parties de l'éventail de solutions et de services que souhaite développer la Communauté de communes dans le cadre de sa politique mobilité.**



Ce travail est réalisé en partenariat avec le Pôle métropolitain du Pays de Brest qui porte une démarche expérimentale d'aires de covoiturage et de services en centralité. Il s'agit de mailler finement le territoire avec des petites aires de covoiturage, en centre-bourg, à proximité des services et accessibles à pied et à vélo. Le Pôle métropolitain accompagne les communes et les intercommunalités dans leurs projets et facilitera également les échanges d'expérience afin que les bonnes idées des uns bénéficient à tous.

# Améliorer la desserte en transports en commun

Le réseau de desserte de transport en commun existant mérite d'être évalué et adapté aux évolutions de l'urbanisation et des besoins.

## La navette du littoral : une 2<sup>e</sup> édition en 2023

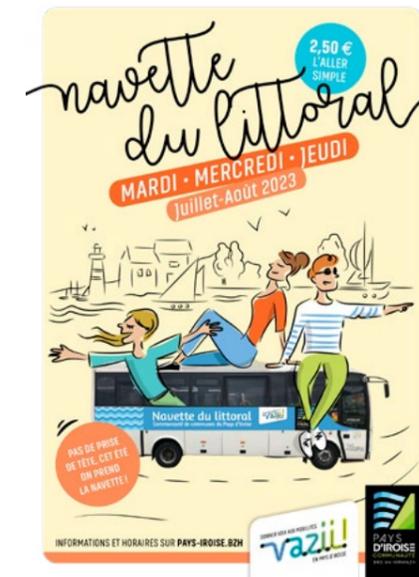
La navette du littoral a repris du service du mardi 4 juillet au jeudi 31 août 2023, les mardis, mercredis et jeudis, soit 3 jours par semaine (contre 2 jours en 2022). Cette navette affrétée par la Communauté de communes permet de rallier le nord au sud du territoire (et inversement) avec pas moins de 16 arrêts et pour la somme de 2,50 €. Une solution de transport accessible aux habitants et visiteurs de passage pour accéder à des sites clés du littoral d'Iroise en profitant d'un panorama exceptionnel entre Locmaria-Plouzané et Lampaul-Ploudalmézeau.

### Ce nouveau service visait plusieurs objectifs :

- Offrir une solution aux visiteurs non motorisés
- Faciliter la mobilité pour enrichir l'expérience touristique et la découverte du territoire
- Réduire le nombre de voitures sur les routes
- Promouvoir les déplacements collectifs et favoriser l'accès aux plages et la fréquentation des espaces touristiques attractifs

### Quelques chiffres :

- **494 billets** de + 26 ans en 2023 contre 311 billets en 2022 soit + 59%
- **104 billets** de -26 ans en 2023 contre 56 billets en 2022 soit + 86%
- **38 billets** de -12 ans en 2023 contre 24 billets en 2022 soit + 58%
- Soit un total de **636 passagers** contre 391 passagers en 2022 soit + 63%
- Coût du service : **19 500 €** (dont frais de communication et transporteur)
- Recette commerciale : **1 440€**



### Bilan :

- Un service bien accueilli, considéré comme une bonne initiative qui favorise un tourisme convivial et respectueux de l'environnement
- Un itinéraire judicieux qui permet de profiter des paysages du littoral, les plus recherchés
- Un service utile pour visiter un site sans se préoccuper du stationnement
- Un bilan plutôt mitigé du fait d'une météo très défavorable fin juillet et sur le mois d'août.

**Pistes d'amélioration** : rendre le service plus attractif et plus visible en sensibilisant les professionnels du tourisme pour une communication auprès de leur clientèle.

## Le transport collectif

Depuis la promulgation de la loi NOTRe, la Communauté est engagée au côté du Conseil régional pour organiser et faciliter les déplacements en transport collectif sur son territoire. En effet, depuis septembre 2017, **train, car et liaisons vers les îles sont gérés par la Région.**

La participation financière annuelle de la Communauté est d'environ 80 K€ et porte sur le financement des lignes complémentaires et de transport à la demande (TAD).

A ce jour, le réseau armature est composé de **6 lignes régulières** :

- Ligne 11 : Le Conquet-Brest
- Ligne 12 : Saint Renan-Brest
- Ligne 13 : Lampaul-Plouarzel-Saint Renan
- Ligne 14 : Ploudalmézeau-Brest
- Ligne 15 : Guipronvel-Brest
- Ligne 16 : Porspoder-Saint Renan

Ce réseau est complété par des **lignes de transport à la demande** (Ligne Ploumoguier-Saint Renan-Brest ; Landunvez-Ploudalmézeau-Saint Renan-Brest, Melon-Lanildut-Brélès-Saint Renan-Brest et Trézien-Plouarzel-Saint Renan-Brest).

Depuis juillet 2020, l'opérateur de transport en charge de l'exploitation des lignes régulières et scolaires pour le compte de la Région est le groupe Océlor dont le siège social est basé sur Landivisiau.

### Evolution de la fréquentation des lignes

LIGNES	TOTAL VOYAGES 2021/2022	NOMBRES DE VOYAGES COMMERCIAUX 2022/2023	NOMBRE DE VOYAGES SCOLAIRES 2022/2023	TOTAL VOYAGE 2022/2023	EVOLUTION
11	368 829	79 266	302 400	381 666	3,48%
12	227 331	106 470	116 760	223 230	-1,80%
13	233 348	22 845	225 190	248 035	6,29%
14	307 328	41 723	261 940	303 663	-1,19%
15	164 563	16 121	162 330	178 451	8,44%
16	186 465	26 753	176 190	202 943	8,84%
Scolaire	202	0	0	0	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>1 488 066</b>	<b>293 178</b>	<b>1 244 810</b>	<b>1 537 988</b>	<b>3,35%</b>

Le nombre de voyages commerciaux ne cesse d'augmenter au fil des années sur l'ensemble des lignes du Lot A (+ 12 % par rapport à l'année passée). La fréquentation de la ligne 16 a progressé de 45 % et celle de la ligne 15 de 29 %. Les voyages scolaires eux sont quasi stables par rapport à l'exercice précédent soit 1,5 % d'augmentation. La ligne 12 (- 12, 5 %) et la ligne 14 (- 2 %) enregistrent une baisse de fréquentation au profit des lignes 13 et 16.

En ce qui concerne le Transport à la Demande : **506** déclenchements ont été réalisés entre septembre 2022 et août 2023

- TAD Landunvez : **8**
- TAD Melon/Lanildut : **228**
- TAD Ploumoguier : **142**
- TAD Trézien : **128**

Cela représente un total de 664 usagers transportés par TAD.

Il est à noter que le Plan de Mobilité Simplifié (PDMS), élaboré sur l'année 2022, a intégré un volet sur le transport collectif. L'objectif est de travailler en étroite collaboration avec la Région (AOM régionale compétente en la matière) et le transporteur afin d'apporter des améliorations au réseau et de faciliter les interconnexions avec la Métropole.

Concernant la problématique du vieillissement de la population, la Communauté de communes entend s'appuyer sur le tissu associatif et les communes pour accompagner le développement d'une offre en direction des publics âgés ou en situation de handicap. Un volet mobilité solidaire sera ainsi développé dans le cadre du PDMS (Plan de mobilité simplifié).

## Relever l'enjeu du numérique

### Le déploiement du Très haut débit : une accélération freinée par la tempête Ciaran

Les collectivités bretonnes via le syndicat mixte Megalis ont fait le choix de déployer un réseau public régional de fibre optique, qui remplacera le réseau téléphonique actuel basé sur des câbles en cuivre. Le déploiement du dispositif a pu générer de fortes attentes voire des frustrations au regard des délais enregistrés.

2023 a enregistré une véritable accélération sensible de la couverture du réseau de fibre avec un rythme de 26 000 locaux (un local = une prise) sur l'ensemble de la région. Plus de 300 chantiers se tenaient simultanément au début 2023. La phase 2 a été bien engagée sur 2023 avec aussi l'engagement des premières études de la phase 3.

Cependant la tempête Ciaran a eu pour conséquence des dégâts sur le réseau déployé majoritairement en aérien. L'impact est un ralentissement des travaux de déploiement jusqu'alors mis en œuvre. Cependant, voir toute la Bretagne connectée au très haut débit d'ici fin 2026 reste un objectif fixé par Megalis Bretagne.

La communauté a d'ailleurs sollicité Megalis pour favoriser un déploiement du réseau de fibre en souterrain, de manière privilégiée et ce surtout dans les zones boisées, de manière à éviter d'ultérieures rupture de service lors de tempête ou de problématiques d'élagage.

### Un déploiement qui avance sur le Pays d'Iroise

Sur le Pays d'Iroise, le déploiement s'est ainsi poursuivi avec les évolutions suivantes :

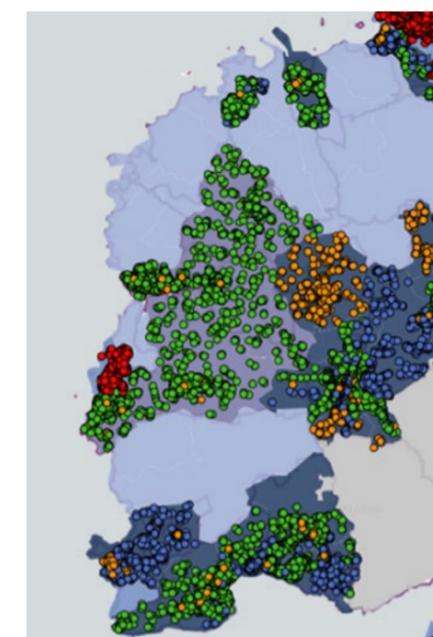
Communes	Date de mise en service	Nombre de prises
Plourin, Plouarzel, Lanildut, Brélès	Fin 2022	8 363 locaux construits
Lampaul-Ploudalmézeau	Mars 2023	350
Locmaria-Plouzané	Avril 2023	960
Ploudalmézeau	Septembre 2023	284
Saint Renan	Février 2024	1 617
Lanrivouaré	Mars 2024	91

### Un engagement financier pour l'attractivité et l'aménagement du territoire

La Communauté a signé de nouvelles conventions marquant son engagement financier dans le déploiement du très haut débit sur son territoire. La dernière convention passée estime à 32 382 locaux à desservir sur ce dernier soit un engagement financier global de près de 10 M€, soit un coût moyen par prise de 308 €.

Montant à financer par l'EPCI sur l'ensemble du projet	9 973 656 €
Montant déjà financé par l'EPCI au titre des conventions précédentes	6 660 760 €
Reste à financer	3 312 896 €

Vert : disponible à la commercialisation  
Bleu : travaux en cours d'achèvements  
Orange : travaux commencés  
Rouge : en cours d'étude



## Des ateliers pour lutter contre la fracture numérique

Depuis 2018, le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) propose des ateliers numériques aux habitants du Pays d'Iroise de plus de 60 ans. Les ateliers tablettes numériques moins demandés ont laissé place à un plus grand nombre d'ateliers d'initiation à l'utilisation du smartphone. Ces ateliers favorisent le lien social et limite la fracture numérique.

**Le financement :** conférence des financeurs

### Les objectifs

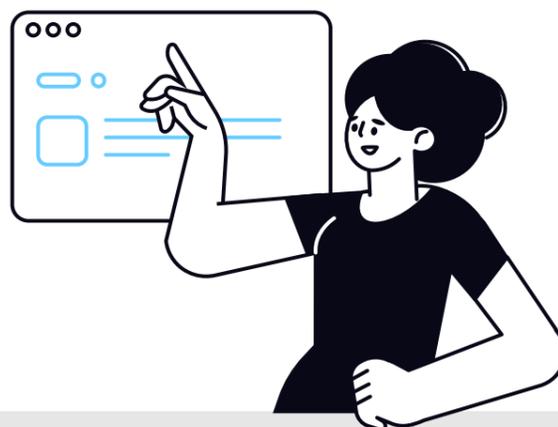
- sensibilisation des personnes âgées aux nouvelles technologies afin qu'elles puissent se connecter à leur environnement
- créer du lien social et rompre l'isolement grâce aux relations intergénérationnelles
- valoriser le rôle des aînés à domicile/petits enfants/grand parentalité
- éviter l'isolement administratif par la généralisation de la dématérialisation
- accompagner les usagers dans leurs démarches administratives
- favoriser l'accès aux droits, à la santé, aux services publics

### Bilan 2023

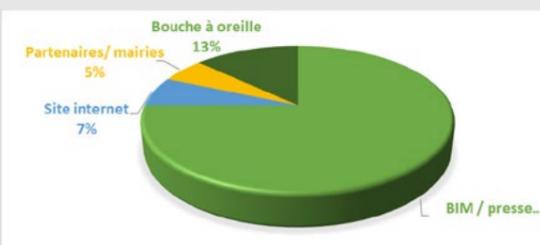
En 2023, 4 sessions ont été proposées aux seniors du Pays d'Iroise. Une session compte 2 ateliers d'1h30. Le participant s'engage à être présent aux 6 séances proposées. Cette année, 36 personnes se sont inscrites aux ateliers numériques : 2 ateliers en février-mars, 2 ateliers en mai-juin et 2 ateliers en octobre- novembre.

9 % des participants ont entre 60 et 69 ans ; 61 % ont entre 70-79 ans ; 22 % ont entre 80 et 89 ans ; 8 % ont 90 ans et plus.

Le programme est transmis 15 jours avant le début des ateliers à chaque participant. Il évolue avec les demandes et besoins des seniors présents (ex : l'utilisation du QR code). Deux questionnaires anonymes de satisfaction sont transmis aux participants, à mi-parcours et en fin de session (anonymes). A mi-parcours, cela permet de réajuster en fonction des demandes des participants le plus souvent évoquées à l'oral (retour de 70 % de questionnaires écrits). Il est observé que plus de 30 % des participants ne font pas de retour écrit.



Plusieurs canaux de communication sont utilisés pour informer sur les dates des ateliers qui se déroulent au siège de Pays d'Iroise Communauté à Lanrivoaré.



# # 3

## Offrir les conditions d'un développement économique et touristique équilibré

# L'accueil et l'offre de services aux entreprises

Informier, accompagner les entreprises, faciliter leur implantation et leur développement, tels sont les objectifs de la politique de développement économique de Pays d'Iroise Communauté.

## Offre foncière

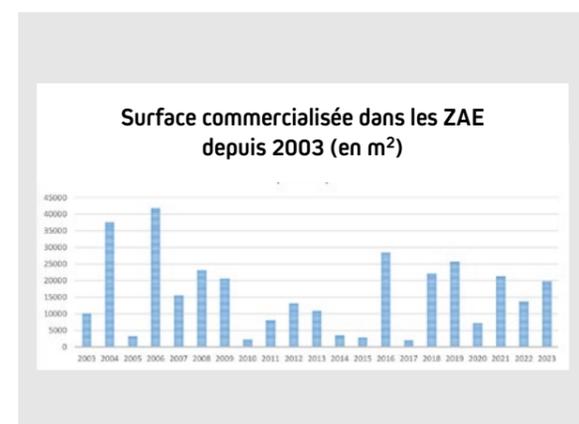
### Les zones d'activités économiques

Avec 19 763 m<sup>2</sup> cédés, l'année 2023 se place légèrement au-dessus de la moyenne annuelle sur les 20 dernières années (environ 16 000 m<sup>2</sup>). La forte inflation du coût de construction des bâtiments et la hausse des taux d'intérêts ont freiné voire arrêté certains projets, mais le nombre de candidats à l'acquisition foncière reste important : le fait que 50 000 m<sup>2</sup> de terrains soient effectivement « réservés » en témoigne.

C'est à Kerhuel (Milizac-Guipronvel) que la majeure partie de ces ventes ont été réalisées, soit 36 % du total 2023, juste devant la zone de Keryard (Plourin) où 2 lots ont été cédés pour un total de 6 309 m<sup>2</sup> (soit 31 % du total des ventes 2023). Les autres opérations ont eu lieu à Kerdrioual (Lanrivoaré), Toul an Ibil (Plougonvelin), et Cohars (Ploumoguier).

Le taux de disponibilité foncière continue à diminuer et perd un point par rapport à 2022 pour s'établir à 5 %. Il n'y a pas eu, en 2023, de nouvelles opérations de viabilisation achevées.

Le taux de surfaces indiquées comme « réservées » reste important mais perd 3 points par rapport à celui de l'année précédente, soit 11 %, ce volume en stock laisse présager d'un bon niveau de commercialisation pour 2024.



Les surfaces disponibles diminuent légèrement en 2023 par rapport à 2022 et s'établissent désormais à 19 181 m<sup>2</sup> (soit 1 500 m<sup>2</sup> de moins par rapport à l'année précédente). Ces terrains à bâtir destinés aux entreprises se répartissent sur 6 zones d'activités :

- **Keryard (Plourin)** : 3 parcelles sont disponibles, pour une surface totale de 7 341 m<sup>2</sup>, ce qui représente 38 % du foncier communautaire disponible
- **Toul an Ibil (Plougonvelin)** : 3 parcelles sont disponibles, totalisant 3 657 m<sup>2</sup> soit 19 % du foncier disponible sur le Pays d'Iroise
- **Menez Crenn (Plouarzel)** : 1 parcelle de 3 277 m<sup>2</sup> est disponible, soit 17% du foncier total sur le Pays d'Iroise
- **Mespaol (Saint Renan)** : 1 seul lot est disponible, pour une surface de 2 179 m<sup>2</sup> soit 11 % du foncier total disponible sur le Pays d'Iroise
- **Saint Roch (Ploudalmézeau)** : 1 parcelle est disponible, d'une surface de 1 500 m<sup>2</sup>
- **Kerhuel (Milizac Guipronvel)** : 1 lot est disponible, pour une surface de 1 227 m<sup>2</sup>

## Offre immobilière à destination des entreprises

L'offre communautaire en matière de locaux destinés aux entreprises est conséquente, et attendant la réalisation de nouveaux programmes la situation reste identique à celles des années précédentes.

- La totalité des locaux de stockage, ou ateliers, est occupée. Pays d'Iroise Communauté ne peut donc plus satisfaire les demandes, qui sont pourtant fréquentes / régulières.
- L'offre en bureau reste réduite, 2023 a pourtant été marquée par 3 départs mais très vite remplacés et il ne restait que 3 bureaux à fin 2023 au sein de l'Hôtel d'Entreprise de Mespaol.

De manière générale, le service économie doit attendre des départs pour pouvoir accepter de nouveaux entrants.

Récap Immobilier	Nouveaux locataires en 2023	Nb locaux occupés au 31-12-2023	Surface totale de bureaux (en m²)	Surface totale d'ateliers (en m²)	Taux de remplissage au 31-12-23
TECH IROISE	0	37/37	875	300	98%
HE MESPAOL	2	11/14	300	0	80%
CAMBARELL	0	4/4	352	651	100%
AR MESPAOL	1	5/5	0	525	100%
AR PEN AR MENEZ	0	4/4	0	620	100%
AR KERYARD	0	5/5	0	615	100%
AR KERDRIOUAL	0	2/2	0	150	100%
AR TOUL AN IBIL	1	2/2	0	2 025	100%

# Conforter le développement des filières stratégiques

Certaines activités sont particulièrement présentes en Pays d'Iroise : l'agriculture, le tourisme, le nautisme et, plus largement, l'économie bleue, la construction, etc. Ces secteurs forgent l'identité économique du territoire et doivent être accompagnés dans leur développement et leurs transformations.

## Priorité au commerce de centre-ville avec le « PASS Commerce et Artisanat »

En place depuis le 1er janvier 2018, le « PASS Commerce & Artisanat » est un dispositif initié par la Région Bretagne en coopération avec la majeure partie des intercommunalités de Bretagne. Il permet de soutenir les artisans et commerçants du territoire dans leurs projets d'investissement, en prenant en charge 30 % de leurs dépenses éligibles pour des travaux liés à l'embellissement, à la modernisation ou à l'acquisition de matériels professionnels.

En 2023, 17 dossiers ont été validés : un chiffre pratiquement similaire à celui de 2022 (18 dossiers) et donc en nette augmentation par rapport aux années précédentes

(moyenne de 12 à 13 dossiers entre 2018 et 2021). Ce sont donc près de 105 000 € de subventions qui ont été octroyées sur l'année à de très petites entreprises (TPE) du territoire, afin de les soutenir dans leurs projets d'investissement qui participent pleinement à la vitalité de nos centres bourgs.

**Ce volume d'aide est basé sur un total de 540 000 € investis par les entreprises en 2023, cela signifie que pour 1 euro de subvention versé, c'est plus de 5 euros qui ont été dépensés.**

Nom entreprise	Commune	Activité	Montant des investissements (HT)	Montant subvention accordée
LA LAMPAULAISE	LAMPAUL PLOUARZEL	Boulangerie	21 323,34 €	6 397,00 €
LE NO NAME	LANDUNVEZ	Salon de thé	35 382,47 €	7 500,00 €
FROMAGERIE DE BACCHUS	LANRIVOARÉ	Fromagerie, épicerie	59 653,89 €	7 500,00 €
Hôtel du Bout du Monde	LE CONQUET	Hôtellerie, restauration	7 094,95 €	2 128,49 €
La Passerelle	LE CONQUET	Restauration	25 563,41 €	7 500,00 €
FUNBOARD	LOCMARIA-PLOUZANÉ	Bar tabac jeux	3 939,00 €	1 181,70 €
LE P'TIT MEAL	MILIZAC-GUIPRONVEL	Restauration, sandwicherie	45 245,00 €	7 500,00 €
LE BERRE	MOLENE	Restauration	17 972,25 €	5 391,68 €
PROXI Molène	MOLENE	Alimentation générale	9 911,00 €	2 973,30 €
O CAILLOU	MOLENE	Restauration, bar	47 500,00 €	7 500,00 €
CREA'TIF Coiffure	PLOUARZEL	Salon de coiffure	50 150,00 €	7 500,00 €
LE CABESTAN	PLOUARZEL	Restauration	37 120,00 €	7 500,00 €
TREBOR	PLOUARZEL	Restauration	27 864,67 €	7 500,00 €
BEG AR MOR	PLOUDALMÉZEAU	Restauration	30 000,00 €	7 500,00 €
MAISON COTIERE	PLOUDALMÉZEAU	Décoration	81 759,55 €	7 500,00 €
PROXI Portsall	PLOUDALMÉZEAU	Alimentation générale	19 496,68 €	5 849,00 €
KERNEIS (Optique)	PLOUGONVELIN	Optique	43 934,15 €	7 500,00 €
SARL GREEN	SAINT RENAN	Restauration	19 092,23 €	5 727,67 €

## Des soutiens financiers pour les entrepreneurs

Grâce à l'action de la **structure associative loi 1901 Initiative Pays de Brest (IPB)**, créée en 1996 sous l'impulsion des Communautés de communes, **les entrepreneurs qui créent ou reprennent une entreprise** peuvent bénéficier d'un prêt d'honneur à taux zéro et sans garantie.

Ces fonds proviennent de subventions de collectivités territoriales, de dons d'entreprises ou d'organismes financiers. Ils permettent de financer et faciliter la création, la reprise et le développement d'entreprises sur le Pays de Brest.

Concrètement, l'objectif du dispositif est de renforcer les fonds propres des créateurs-repreneurs d'entreprise de tous secteurs d'activité. Pour en bénéficier, l'activité doit engendrer la création ou le soutien d'un emploi au minimum. Les montants accordés peuvent aller jusqu'à 25 000 € pour les commerces et entreprises artisanales de service, et même jusqu'à 50 000 € pour les entreprises innovantes et de production. Il est démontré que l'octroi de ce prêt d'honneur facilite ensuite l'accès à un financement bancaire avec un effet de levier conséquent (x 19).

Au bilan en 2023, **73 prêts d'honneur** ont été accordés sur le Pays de Brest pour un montant total de **1 014 110 €**. Ces aides ont permis à ces entreprises de lever ensuite 19 Millions d'Euros de prêts bancaires en complément soit un effet levier de (x 19).

La ventilation de ce million d'euros de prêts accordés selon la nature des dispositifs est la suivante :

- 682 109 € de prêts d'honneur (soit le dispositif classique destiné aux commerces, aux industries et entreprises de services)
- 190 000 € de prêts d'honneur agricoles
- 142 000 € de prêts d'honneur solidaires

En Pays d'Iroise, **13 bénéficiaires** ont été accompagnés pour cette année 2023, soit un total de **153 008 € de prêts d'honneur**. Parmi ces 13 prêts accordés, 11 concernaient des commerces, des entreprises artisanales ou de services, tandis que 2 prêts ont été attribués à des exploitations agricoles : en l'occurrence un élevage porcin et un élevage de volailles.

Ainsi, en 2023, 17 % des fonds attribués en Pays de Brest l'ont été pour des entreprises implantées sur le Pays d'Iroise.

## Des partenariats pour accompagner les entreprises

### Premier bilan pour le partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat de Bretagne

La CMA de Bretagne et la Communauté de communes ont souhaité établir, pour la première fois, une convention pluriannuelle pour formaliser la démarche de partenariat et mettre en œuvre des conditions favorables au maintien, au renouvellement et au développement des entreprises artisanales sur le territoire.

Cette démarche a été engagée en 2022 et le partenariat s'est matérialisé en 2023 sur la base d'une convention signée le 17 mars.

L'un des axes de ce partenariat est de **stimuler et accompagner la création, la reprise, et la transmission d'entreprises artisanales**. A cet effet, Pays d'Iroise Communauté et la CMAB ont décidé de mettre en place **3 réunions d'information dédiées aux créateurs d'entreprises** « 2 h pour comprendre comment s'y prendre ». Ces « rendez-vous de la création » ont intéressé **42 porteurs de projets** qui ont donc pu bénéficier de ces animations. Par ailleurs, sur le volet transmission, la Chambre de Métiers et de l'artisanat a pu établir **25 contacts qualifiés** sur l'année avec des chefs d'entreprises de + de 55 ans (entretien individuel) et **4 d'entre eux, cédants potentiels**, ont pu être accompagnés dans le cadre d'un atelier auquel participait divers experts (Carsat, expert-comptable, banque).

**Favoriser la transformation numérique des entreprises** est également l'un des axes retenus dans la cadre de ce partenariat. La fracture numérique est toujours d'actualité dans le secteur de l'artisanat et cette faiblesse vient freiner le développement commercial des entreprises. Pour favoriser et accompagner la prise en main du numérique dans une logique de développement commercial, deux ateliers ont été proposés aux artisans. Le premier proposait de « mettre en valeur ses produits grâce à la photographie ». Il s'est tenu le 13 novembre 2023 et a accueilli **9 chefs d'entreprises**. Le second a été organisé pour aider les entreprises à « répondre aux marchés publics » et il a accueilli **12 personnes**.

# Accompagner les transformations du secteur agricole

L'agriculture dans l'espace, dans l'économie, dans le paysage occupe une place à part dans le territoire. Cette agriculture est aussi confrontée à plusieurs défis dont celui de la résilience au changement climatique, aux nouveaux modes de vie et de consommation et aux évolutions technologiques.

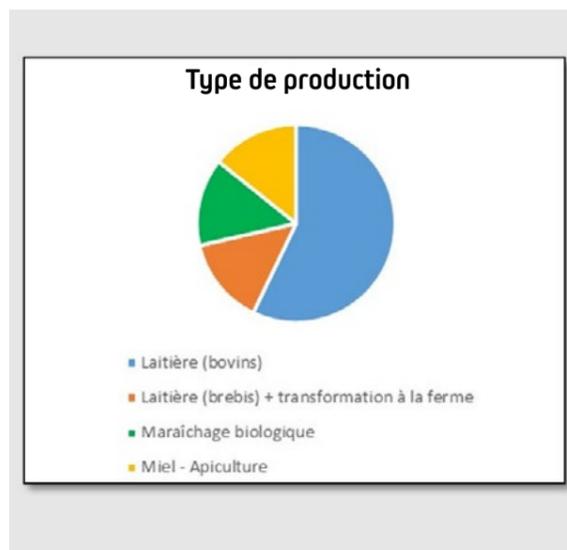
Face à ces multiples enjeux, Pays d'Iroise Communauté entend maintenir une agriculture dynamique, s'adaptant aux évolutions sociétales, aux circuits courts, aux besoins fonciers, aux enjeux climatiques et énergétiques, en développant un travail partenarial avec les acteurs et divers partenaires (SAFER, Chambre d'Agriculture...).

## Aides aux agriculteurs

L'agriculture constitue un véritable pilier de l'économie locale (14 % de l'emploi), maintenir un maximum d'actifs, c'est-à-dire un maximum d'exploitations, doit être un objectif pour la collectivité, tout en promouvant une agriculture innovante, de qualité et à forte valeur ajoutée.

Afin d'encourager le renouvellement des générations et de maintenir une activité agricole sur le territoire, la Communauté de communes a mis en place un **dispositif de soutien financier aux personnes s'installant pour la 1<sup>er</sup> fois en qualité de chef d'exploitation agricole**, en complément des aides versées par l'Etat et la Région Bretagne (Dotation Jeune Agriculteur – DJA).

En 2023, 7 porteurs de projet ont été soutenus, représentant un engagement financier de 20 000€. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023, le montant de l'aide est passé de 2 000 € à 4 000 €. 3 dossiers sur 7 ont été validés sur ce nouveau montant forfaitaire. La majorité de ces dossiers ont concerné des élevages bovins (production laitière).



## Soutien au projet de nouvel abattoir d'envergure départementale au Faou

Initié de longue date, le projet de construction d'un nouvel abattoir public multi-espèces (bovins, ovins et porcins) sur la commune du Faou est entré en 2023 dans une phase décisive, dans la mesure où l'ensemble des intercommunalités du Finistère doivent se positionner quant à leur participation au syndicat mixte : participation à la gouvernance et participation à l'investissement dans ce nouvel outil (environ 14 M€), indispensable pour conserver un ancrage local de notre production et de notre alimentation.



La Communauté de communes du Pays d'Iroise s'est positionné favorablement et a acté un montant de participation à l'investissement de près de 100 000 € défini par une clé de répartition prenant en compte notamment la population du territoire et le nombre d'entreprises, de professionnels, qui utilisent aujourd'hui les services de l'abattoir (au nombre de 7, pour un tonnage annuel moyen de 50 000 kg).

# Fédérer et dynamiser l'économie locale

Les liens avec tous les acteurs, entreprises, associations et institutionnels, seront recherchés pour fédérer les énergies et promouvoir le développement économique du territoire.

## La Maison de l'emploi communautaire

La Maison de l'emploi et ses partenaires accompagnent un public très large : demandeurs d'emploi, salariés, scolaires et étudiants... et également de plus en plus d'entreprises du territoire.

**4227**

passages (Maison de l'emploi + partenaires) et 555 entretiens téléphoniques ou par mail

**371**

inscriptions et 291 inscriptions de jeunes pour les jobs d'été

**1326**

offres reçues (1254 en 2022)  
CDI (14%) / CDD + 6 mois (25%) /  
CDD moins de 6 mois (15%) /  
jobs d'été (41%) / particuliers (2%)

## La Maison de l'emploi accueille de nombreux partenaires

La Mission locale pour les jeunes de 16 à 25 ans,

Le dispositif PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'emploi)

Le Rail emploi services (association de mise à disposition de personnes,

Ladapt (reconnaissance travailleur handicapé,

**Nouveau partenaire : l'Armée de Terre** (permanence le 2<sup>e</sup> mercredi du mois)



## Auprès des entreprises du Pays d'Iroise

Mise en place d'un job dating le 26 septembre 2023 avec la Maison d'accueil spécialisée (MAS) des Genêts d'or à Ploudalmézeau. « Ce travail a permis de recruter le personnel nécessaire pour stabiliser les équipes de la MAS et envisager l'ouverture de la nouvelle aile en novembre. Je vous remercie sincèrement pour votre soutien dans la préparation de ce temps fort » Céline Rivoaelen, directrice des établissements

## Auprès des métiers en tension

De nombreux départs en retraite d'assistants maternels sont à prévoir dans les prochaines années du fait du vieillissement des professionnels en place. Il est donc nécessaire de concourir à la promotion du métier pour créer de nouvelles vocations et ainsi renouveler l'offre de mode de garde.

Un partenariat a été initié avec le RPAM (Relais Parents Assistants Maternels) avec la mise en place de 2 informations collectives par an.

# Un développement touristique équilibré

Réunis pour mieux valoriser l'Iroise ! Rassembler les équipes de valorisation et de médiation touristique au sein de l'Office de Tourisme Iroise Bretagne, voici la feuille de route suivie en 2023 par les équipes des bureaux d'information touristique, des phares, et de la Maison de l'Algue ! A l'image du message touristique « Iroise Bretagne de phares en îles » l'objectif était clair, renforcer la collaboration entre les équipes pour faire de chaque équipement une opportunité de découverte invitant à découvrir toujours plus les 19 communes à travers les offres des nombreux acteurs et sites touristiques !

## L'Office de tourisme Iroise Bretagne (OTIB) : outil d'attractivité et d'accompagnement

### Une nouvelle structuration, des emplois et un nouveau guide touristique !

En 2023, afin d'assurer une qualité d'accueil importante, le conseil touristique a été renforcé dans les équipements (phares et Maison de l'Algue), avec une nouvelle formule du guide touristique véritable magazine de la découverte de l'Iroise. L'équipe réunie et renforcée par de nouveaux recrutements dans l'équipe des phares permet aussi de revendiquer l'Iroise comme cœur de la route des phares !



### Une équipe aux services de nombreux vacanciers locaux et lointains !

Comment passer les meilleures vacances en Iroise ? Découvrir les îles ? Afin de répondre aux demandes croissantes de conseils et dévoiler un territoire surprenant, c'est toute une équipe qui s'active pour la réussite des vacanciers et des acteurs touristiques ! En 2023, l'équipe de l'OTIB a conseillé dans ses bureaux d'information 49 847 personnes physiquement, 5 252 au camion Iroise Mobile, 10 327 au téléphone, 786 par courrier et 788 par mail. Aussi, bien que minime face au volume des prescriptions réalisées, 235 583 € de ventes ont été réalisées directement dans nos bureaux en 2023.



### Une attractivité en évolution avec une promotion renforcée !

Après le site [iroise-bretagne.bzh](http://iroise-bretagne.bzh), c'est en 2023 au tour du site [phares-iroise.bzh](http://phares-iroise.bzh) d'être mis en ligne, deux outils importants pour valoriser le territoire et les équipements gérés avec, au total, 492 627 pages vues en 2023 et de très bons retours des utilisateurs.

Pour continuer à renforcer l'attractivité en dehors des vacances scolaires, l'OTIB s'attache à séduire des cibles complémentaires comme les pratiquants de trail, randonneurs, cyclistes (label Accueil vélo en cours), les groupes (rubrique dédiée aux groupes sur [iroise-bretagne.bzh](http://iroise-bretagne.bzh)), des actions qui portent leurs fruits avec par exemple 104 demandes de groupes en 2023.

### Un office de tourisme qui fédère un réseau d'acteurs en évolution !

De nombreux échanges personnalisés, 5 réunions et 18 newsletters d'information, ont permis de fédérer toujours plus de partenaires autour de l'OTIB avec en 2023 : 190 prestataires d'activités, 215 hébergeurs, 12 associations, et 23 services publics réunis autour de l'accueil touristique et de la promotion du territoire ! L'OTIB se développant, les services proposés sont désormais assujettis à la TVA.

## FAIRE GAGNER DU TEMPS AUX PARTENAIRES : structurer le système de souscriptions pour gagner du temps d'accompagnement !

Valorisation des offres des partenaires, paiement de souscriptions, actualisation des offres, suite aux demandes des partenaires en 2022, tout peut désormais se faire en ligne à distance. Aussi, la tacite reconduction des partenariats permettra à chacun de gagner du temps en gestion administrative, de quoi se concentrer sur des projets et la qualité des offres ou la promotion de cibles complémentaires (accueil vélo par exemple).



## L'Office de tourisme Iroise Bretagne (OTIB) : animations des équipements communautaires

### LA MAISON DE L'ALGUE

#### Traversées maritimes, découverte de la muséographie et conseils touristiques !

Dans la logique de valoriser l'Iroise à travers les espaces de médiation, le conseil en séjour a été développé à la Maison de l'algue afin d'en faire un tremplin qualitatif pour découvrir Lanildut, et tout le territoire ! Les horaires adaptés à l'offre de traversées vers les îles permettent de bien accueillir les visiteurs en leur proposant l'ensemble des services : conseil, médiation et billetterie !

Avec le port, l'accueil mutualisé représente 24 247 personnes accueillies sur 2023.



#### Animations autour des algues

Les ateliers cuisine aux algues rencontrent un franc succès, il y en a donc eu 18 à Lanildut et 7 à Landunvez en 2023 ! Les 3 expositions temporaires forment aussi une raison de visite avec différentes expositions en 2023.

## Refonte de la muséographie

Finitions, corrections, la Maison de l'Algue était ouverte et en cours de finalisation en 2023 (jusqu'à début 2024), payante à partir du 12 mars 2024 avec des tarifs accessibles, elle s'imposera comme outil pédagogique avec une programmation qui évoluera en 2024.

Un positionnement en développement : les groupes accueillis à la Maison de l'Algue profitent des efforts de valorisation de l'offre groupes par l'OTIB, les demandes ont évolué avec 16 groupes en 2023 et déjà plus de 14 demandes pour 2024 !



## L'ANCRE AN EOR / MUSEOGRAPHIE DE PORTSALL

### Fréquentation

En plus de la fréquentation libre de l'espace muséographique, ce sont **3742 personnes** qui ont été conseillées sur place à Portsall (Ploudalmézeau) par les conseillères en séjour d'avril à septembre 2023.

## LES PHARES D'IROISE

Le nouveau site internet dédié **phares-iroise.bzh** a permis de valoriser rapidement les visites et les aléas météo. Sorti en juin 2023 il bénéficiera d'une revalorisation des contenus et de son référencement en 2024 en plus de sa valorisation forte sur le site **iroise-bretagne.bzh**. Deux nouveaux postes ont été créés en CDI (médiateur culturel spécialiste des phares et conseillère en séjours chargée des phares et des réseaux sociaux) afin d'assurer un service de qualité sur des amplitudes horaires plus fortes.

Autre nouveauté, le Pass 3 phares et fort invite à mieux découvrir l'Iroise à partir des équipements dont l'incontournable phare Saint-Mathieu.

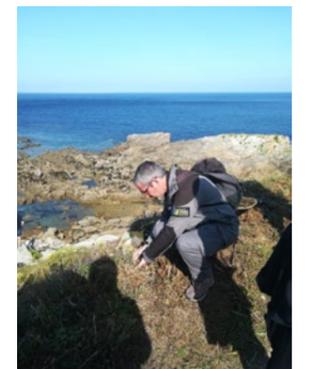
### Phare Saint-Mathieu (Plougonvelin)

**170** jours d'ouverture en 2023 soit 1163,5 heures / **33 055** visiteurs soit moins 4 % par rapport à 2022 mais 20 % de CA en plus (météo très mauvaise)  
**81 576 €** de chiffre d'affaires pour la boutique stable par rapport à 2022

**Extension des ouvertures**, tous les samedis dès le 28 janvier matin et après-midi, puis les lundis, mercredis, samedis et dimanches dès le 8 avril, le matin et l'après-midi y compris septembre, octobre et jusqu'au 12 novembre. Du 13 novembre au 23 décembre, tous les samedis et lundis, mercredis, samedis et dimanches aux vacances de Noël. Juillet et août 7j/7 10h30-13h et 14h-19h30.

### Animations

- **Exposition temporaire** : peintures et photos du collectif POD (Nibor, Gildas Java, Gwendal Le Mercier) et exposition de 2 lentilles de Fresnel et un changeur de lampe pour le bicentenaire de son invention
- **Balade photographique** avec Loïc Le Moyou photographe brestois.
- **Ateliers dessins** avec Gildas Java et Nibor thème créer sa BD
- **8 Nuits du phare** : 3 en juillet et 4 en août et le 26 décembre, Balades contées avec Florence Le Dreff avant les nuits du phare en été.
- **Les Sonorien Plougonvelin et l'association de Bertheaume** prestation lors de la nuit du phare du 17 août pour un concert et animation costumée.
- **Les Gabiers du Drellach** animation lors de la nuit du phare du 24/08 pour un concert au pied du phare.
- **Laure Cornen** et son cheval Babylone (Les Roulottes en Pays d'Iroise) proposent des balades en calèche tous les mardis de l'été. Rdv au pied de la chapelle près du phare. Balade d'1h, de 11h à 12h sur réservation
- **Journées européennes du patrimoine** : 501 visiteurs avec billetterie à tarif réduit.



## Phare Trézien (Plouarzel)

120 jours d'ouverture en 2023 soit 661 heures  
7 661 visiteurs soit +16 % par rapport à 2022  
12 687 € de chiffre d'affaires pour la boutique  
(doublé depuis 2017)



### Travaux

Des études ont été réalisées pour la réfection du fut préalable aux travaux (intérieur très dégradé, prévision de la réalisation 2025)

## Phare Kermorvan (Le Conquet)

146 jours d'ouverture en 2023 soit 881 heures (68 heures fermées cause météo)  
13 102 visiteurs soit + 57 % par rapport à 2022 soit 4761 visiteurs en plus.  
9 496 € de chiffre d'affaires pour la boutique soit une évolution de + 60 %



**Extension des ouvertures**, dès le 15 février tous les mercredis, vacances d'avril : mercredis, jeudis, vendredis matin et après-midi et les samedis après-midi. Hors vacances scolaires les mercredis, vendredis matin et après-midi et les samedis après-midi. Juillet et août 7j/7 10h30-13h/14h-18h. 1<sup>er</sup> sept au 12 novembre les mercredis, vendredis 10h13-13h/14h-17h30 et les samedis de 14h-17h30. Vacances de Noël les mercredis, jeudis, vendredis matin et après-midi et les samedis après-midi.

### Exposition/animation

- Panneaux dans la chambre du gardien avec les films tournés dans des phares (Dolmen, un feu d'enfer, l'équipier...)
- Journées européennes du patrimoine : 367 personnes à tarif réduit.

**Travaux** réalisés dans la chambre du gardien, la voute du plafond a retrouvé sa forme initiale et les peintures de la pièce refaites.

**Extension des ouvertures**, du 8 avril au 12 novembre aux vacances scolaires et ponts, les mardis, vendredis 10h30-13h/14h-17h30 et les samedis de 10h30 à 12h30. Même période hors vacances scolaires les mardis matin et après-midi et les samedis matins. Juillet et août 7j/7. Vacances de Noël les mardis, vendredis matin et après-midi et les samedis matins.

### Animations

- Exposition série de panneaux sur Augustin Fresnel pour le bicentenaire de l'invention de la lentille.
- Médiathèque Plouarzel : Ateliers jeux, lecture, le 20 juillet et le 10 août
- Après-midi contés avec Florence Le Dreff tout au long de l'été
- En août : avec Gildas Java Projection sur le phare du film Jeanne Barret, il a fait un dessin en direct grand format, le tout accompagné par une conteuse et une musicienne.
- Journées européennes du patrimoine : 501 personnes à tarif réduit. Forte implication de l'association Trézien Détente

# La « maritimité » du territoire et le nautisme

## Les centres Nautisme en Pays d'Iroise (NPI)

Dans un territoire maritime comme le Pays d'Iroise, doté de nombreuses infrastructures portuaires, le nautisme est un vecteur d'attractivité et de différenciation.

Pour en faire un facteur incontournable de la vie et des expériences vécues dans le Pays d'Iroise, l'ambition est de promouvoir et de favoriser l'accès au nautisme pour tous, d'offrir des animations de qualité dans un souci de préservation de l'environnement. Cela passe par une mobilisation de l'ensemble des acteurs intéressés, la coordination des actions entre les pratiques, les sites et les événements, l'incitation à la mutualisation et l'animation des plans d'eau du Pays d'Iroise.

### Nautisme éducatif, nautisme scolaire

Au printemps et à l'automne 2023, les centres NPI (Nautisme en Pays d'Iroise) de Plougonvelin et Ploudalmézeau ont accueilli les écoliers du territoire. Toutes les demandes ont pu être concrétisées par un cycle de nautisme scolaire. Cet éveil au nautisme, aux valeurs de la mer, au dépassement de soi pour apprendre les richesses de notre milieu tout en découvrant les sensations maritimes est plébiscité par les équipes enseignantes.

Au total :

- 7018 séances encadrées
- 25 écoles
- 49 classes issues de 14 communes du territoire
- 89 178 € de recettes liées à l'activité de voile scolaire. Une participation équivalente de Pays d'Iroise Communauté vient soutenir cette activité.

Le planning a encore été allongé, avec un début plus tôt en mars et une fin début décembre. L'augmentation du nombre de demandes a été compensée par une baisse de 7 à 6 séances par cycle.

Un exemplaire du Livret du Jeune Marin est distribué à chaque élève pour faire le lien école-centre nautique-foyer. Chaque élève participant à un cycle de nautisme scolaire bénéficie d'une réduction de 20 % sur un stage estival.



## VALORISATION DU PATRIMOINE

### Poursuite du programme d'interprétation

En 2013, Pays d'Iroise Communauté a lancé un premier appel à projets auprès des communes. L'objectif était de valoriser le patrimoine identitaire et d'intérêt communautaire, visible sur ou depuis les sentiers de randonnée ; et par conséquent mettre en exergue ces deux thématiques afin de renforcer l'attractivité des sentiers. Ce programme a pour objectif de jaloner ces sentiers de randonnée par des plaques en lave émaillée valorisant les éléments de patrimoine remarquables qui y figurent. Il est financé par

la Communauté de communes avec l'aide du Conseil départemental et du Conseil régional.

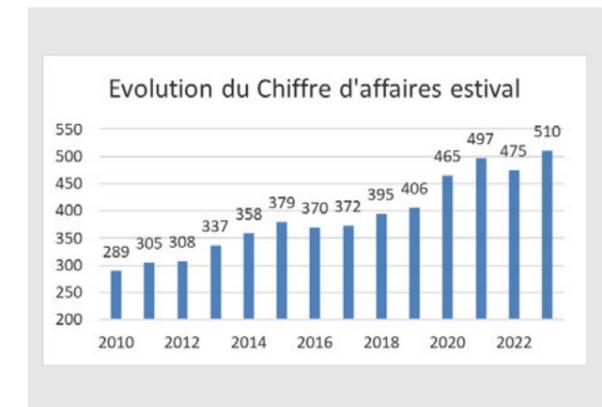
La 3<sup>e</sup> phase du programme est en cours avec la réalisation de 5 plaques posées en 2023 : les lavoirs de La Franchise et de Poull Lapig de Brélès, le lavoir de la Fontaine de Saint Renan, le village de Lamber à Ploumoguer et le calvaire de Plourin. Il est prévu 4 plaques qui seront posées en 2024 sur les communes de Ploudalmézeau, Tréouergat et Locmaria-Plouzané.

### Nautisme touristique estival

Les saisons 2020 et 2021 étaient exceptionnelles en lien avec la fin des restrictions sanitaires. Une légère baisse s'était fait ressentir en 2022. L'activité estivale des 4 centres NPI a rencontré de nouveau un franc succès à l'été 2023.

Au total, 2167 stages ont été réalisés pour un chiffre d'affaires de 514 453€, en hausse de 8 %. Une augmentation tarifaire de 7 % avait été appliquée.

Les offres de location NPI ont baissé de 17 % (en adéquation avec la moyenne régionale), fortement impactées par la météo défavorable.



**Stages : 2167**  
(en hausse 5 % : 2065 en 2022)

**Location : -17%**  
(-10 % en 2022)

**Groupes : + 196 %**  
(-39 % en 2022)

NB : les stages représentent 85 % du chiffre d'affaires estival (+ 2%)

**Les centres de Plougonvelin** (58 % du CA) et de **Ploudalmézeau** (36 % du CA) ont maintenu une offre large et diversifiée : en stage à la semaine accessible dès 4 ans, accueil de groupes, locations. On note une demande croissante de cours particuliers, notamment en Foil. Des ouvertures tardives en soirées ont été proposées pour toucher un public résident post travail, sans résultat probant du fait d'une météo défavorable.

Sur **Plouarzel** (3,25% du CA) l'offre familiale en demie journée a affiché complet sur l'ensemble de la saison (taux de remplissage de 100%).

A **Landunvez** (1,86% du CA), une offre « Hybridation » avait été développée à partir de 2022, proposant des activités nouvelles (Pilates, sophrologie/méditation, location de vélos, cuisine aux algues, randonnée palmée, aquagym en mer, marche aquatique), assurée par des prestataires. NPI

## HORS SAISON

**Groupes** : une forte demande pour les groupes (collège, SNU) sur le centre de Plougonvelin. Au total, 15 968 € de CA groupe hors saison. Stable sur Portsall

**Stages Printemps** : hausse de 33 % du CA des stages de printemps

**Location** : baisse de 36 %

**Formation** : Nautisme en Pays d'Iroise est centre de formation pour les jeunes qui souhaitent se professionnaliser, soit pour occuper un poste de moniteur dans l'un de nos centres nautiques l'été, soit pour travailler à l'année pour le compte d'une association de voile.

En 2023, la formation a été fort succès. 11 jeunes ont ainsi décroché le monitorat au cours de la formation dispensée par nos brevets d'Etat aux vacances de Toussaint, de printemps et d'été (3 sessions pour valider l'ensemble des UC). La durée de vie moyenne de carrière d'un moniteur diminue (études supérieures, stages, etc.). Ce besoin de renouvellement et de formation est vital au fonctionnement estival.

**Associations partenaires** : NPI accompagne les associations partenaires mais également des manifestations organisées sur le territoire. En 2023, ce sont 888 h de Brevets d'Etat qui ont été mobilisées pour 3 clubs : l'Amath Kakikouka (Plougonvelin), le CNPK (Ploudalmézeau) et l'Estran (Ploudalmézeau).

Une subvention de 4000 € est par ailleurs versée à l'Aviron de Mer de Plougonvelin pour les charges de personnel.

coordonnant ce fonctionnement. En réponse à une attente de la population locale de bénéficier d'une offre nautique sur le secteur, des stages de voiles jeunes enfants (4-8 ans) ont été mis en place en suivant les horaires de marée haute afin de bénéficier d'un plan d'eau optimal. Les activités développées dans le cadre de l'hybridation ont été maintenues. La conception de cette offre en tenant compte du milieu maritime de Landunvez et des publics visés ont portés leurs fruits, avec un taux de remplissage de 88 %.

À **Lanildut**, la balade en kayak sur l'Aber a renoué avec le succès (de 10 personnes à 34 personnes) après une année 2022 peu fréquentée, grâce à une communication très renforcée. Il est également possible de louer des kayaks à la Boutique du Crapaud, en partenariat avec NPI. Les chiffres de locations sont en baisse de 27% (de 1546 € en 2022 à 1123 € en 2023), toujours en lien avec l'impact météo).

La saison 2023 a également marqué le retour des groupes avec une très forte fréquentation (827 sorties, soit + 126% par rapport à 2022, pour un CA de 23K €). Ceux-ci avaient quasi disparus, victimes de la situation sanitaire des dernières années.

Les supports à succès restent sensiblement les mêmes que les années passées. L'optimist est la valeur sûre (à la fois sur les moussaillons et le stage optimist, soit 30% de la clientèle des stages).

Un point de vigilance est à noter concernant la non-ouverture de vestiaire au public. L'enquête de satisfaction menée démontre une évolution à la hausse des avis négatifs, renforcée par une météo défavorable. Ce point devra faire l'objet d'une attention particulière en 2024.

## Une flotte attractive (inventaire 2022)

91 Kayaks	20 Fun Boat
72 Optimists	1 Dériveur collectif
71 Stand up paddle	1 Bateau collectif
66 Big Sup	39 Bateaux moteurs
66 Planches à voile	10 Wing
37 Catamarans	1 Dériveur à foil

## Communication

► Depuis plusieurs années, NPI était à la recherche d'une identité forte, pour chacun des 4 centres, réunis sous une bannière commune. Avec l'objectif de développer le sentiment d'appartenance des pratiquants et usagers des centres nautiques. Cette image et identité portée par le public sont des vecteurs fort de communication des actions de Pays d'Iroise Communauté et du territoire, tout en respectant l'entité juridique Nautisme en pays d'Iroise.

En 2023, un travail de création de marque avec Etienne Péran graphiste d'EorGlaz Studio a été mené, avec les équipes et élus, pour créer un univers graphique et une identité visuelle correspondant aux valeurs de NPI. La marque « Vent d'Ouest » sera déclinable dans toutes les actions de communication en lien avec l'activité estivale. La finalisation et les livrables sont prévus début 2024.

► Le site internet de Nautisme en Pays d'Iroise a été totalement refait, dans le cadre de la réfection du site web de Pays d'Iroise Communauté et des sites satellites. Les agents ont travaillé avec le service communication pour mener à bien ce projet. Les usagers y trouvent un accès très rapide et simplifié à la réservation en ligne ainsi qu'aux informations qui leur sont nécessaires.

► En 2023, NPI s'est fortement appuyé sur l'Office de Tourisme Iroise Bretagne pour communiquer sur l'offre nautique du territoire. Les diverses activités et stages sont inscrits à l'agenda de l'office. Les agents de l'OTIB ont bénéficié d'une matinée de présentation de l'ensemble de l'offre nautique NPI (Plougonvelin, Plouarzel, Lanildut, Landunvez & Ploudalmézeau), suivie d'une découverte de la baie de Portsall en kayak. Ces actions visent à renforcer le lien tourisme-nautisme pour dynamiser le territoire.

## Évènementiels

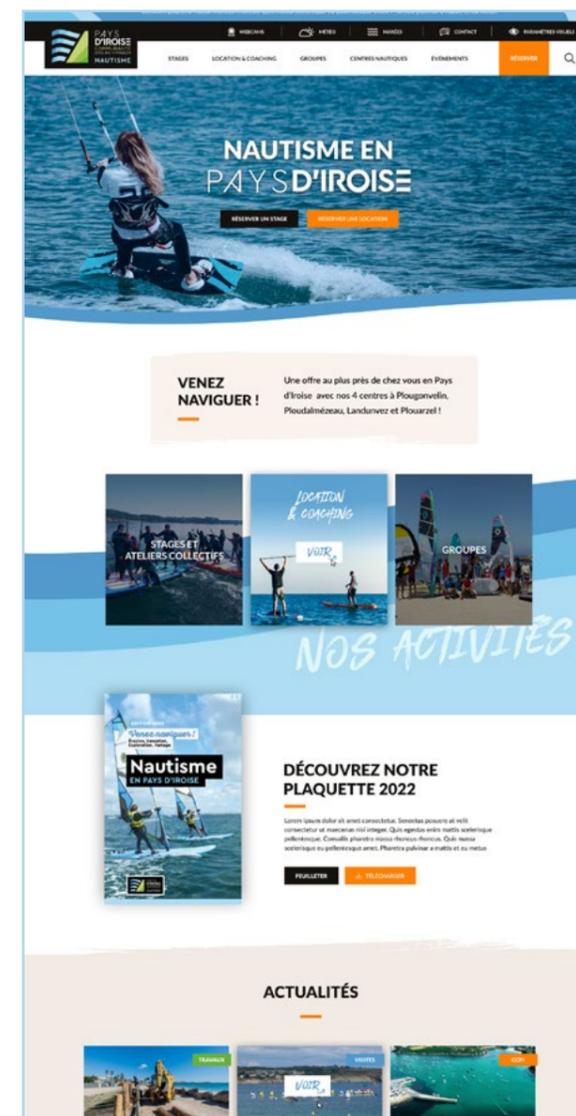
### Les 20 ans de Nautisme en Pays d'Iroise et la Gliss'N'Zik

Pour célébrer les 20 ans de la prise de compétence nautisme par Pays d'Iroise Communauté, une cérémonie s'est déroulée le samedi 13 mai, à laquelle de très nombreux élus et partenaires ont répondu présent.

Le 14 mai, l'équipe NPI, en partenariat avec les associations (CNPK, Estran, AMP, AMATH KAKIKOUKA), a organisé une édition spéciale anniversaire du désormais traditionnel Gliss'N'Zik. Celle-ci s'est déroulée pour la première fois sur le port de Portsall à Ploudalmézeau.

Au programme : baptêmes nautiques gratuits et concerts. L'Ecole de musique d'Iroise a en effet été associée à la préparation et au déroulement de la manifestation. Au total 320 sorties en mer ont été effectuées et l'organisation a réuni 80 bénévoles.

A noter, la participation de la SNSM de Portsall qui a fait visiter le Canot « La Portsallaise » et le semi rigide « SeaLegs ».



## « Nautisme & Handicap, Osez ! »

Le 17 juin, la 4<sup>e</sup> édition de « Nautisme et handicap, Osez ! » s'est déroulée à Plougonvelin en partenariat avec l'association Chant'all Together et la mairie de Ploumouguer. Grâce à l'implication d'environ 50 bénévoles, ce sont 100 personnes en situation de handicap qui ont pu découvrir les joies des sports nautiques. Un fort succès pour cet événement inclusif.

En 2024, les deux événements « Nautisme et handicap / Tous à l'eau » et « Gliss'n'Zik » fusionneront en un seul événement, pour rendre accessible au plus grand nombre la découverte des sports nautiques sans distinction pour une inclusion totale.



## Les 30 ans de Pays d'Iroise Communauté

Le 17 juin, la Communauté de communes du Pays d'Iroise fêtait ses 30 ans d'existence. Pour l'occasion, NPI était présent pour présenter ses activités à la population. Une animation matelotage et création de maquette d'optimist en papier se sont tenues sur un stand coloré pars des voiles et matériels nautique.

## Mini Transat

Pays d'Iroise Communauté a soutenu la navigatrice Enora Ferezou, originaire de Plouarzel pour son projet de participation à la Mini transat. Enora a rencontré des écoliers du territoire, navigué avec eux lors d'une séance de voile scolaire en mai 2023. Une présentation du bateau aux élus et partenaires s'est déroulée par la suite au port de Lanildut. Elle racontera cette aventure aux écoliers en mai 2024.



NPI a également soutenu de nombreuses manifestations nautiques sur le territoire, organisées par les associations partenaires (régates Voile en Pays de Brest, compétition de marche aquatique, Breizh Ocean Race, aviron etc.)



## Moyens et infrastructures

### Ressources Humaines

Pays d'Iroise Communauté a réorganisé ses directions en 2023 avec une nouvelle direction « Services à la population » à laquelle NPI est rattachée.

La structuration du nautisme n'a pas évolué, à savoir par bases :

- un chef de centre permanent + un adjoint permanent
- deux responsables techniques qualifiés permanents (temps partiel 4/5e) pour le Nord
- 1 responsable technique qualifié permanent + 1 saisonnier pour le Sud
- 1 responsable technique saisonnier partagé nord/sud.
- 1 assistante administrative

2023 est marquée par une forte tension du volume RH, de par le volume d'activité produit, avec un volume d'heure agent identique voir diminué. L'augmentation du travail administratif, et la descente de charge des services support contribuent également à l'accroissement de la charge de travail.

Un agent responsable technique qualifié (RTQ permanent sud) a fait connaître fin 2023 sa volonté de quitter le service début 2024 pour se consacrer à autre un projet professionnel. Un agent (adjoint permanent sud) a également bénéficié d'un congé paternité, suivi d'une période de congés CET (compte épargne temps).

### Bâtiment

L'évolution à la hausse de l'activité nautique, tant sur sa dimension scolaire qu'estivale, vient questionner l'utilisation des infrastructures existantes. Une réflexion doit être menée sur le développement des activités et les besoins liés au respect des normes ERP (Etablissement recevant du public) pour les usagers accueillis et Hygiène et Sécurité au travail pour les professionnels.

Le centre de Portsall a été impacté par le chantier de la SNSM au cours de la saison 2023. Les travaux réalisés ont généré des nuisances sur le déroulement des activités et une perte d'espace. L'équipe a également réalisé un travail afin de libérer un espace de stockage au sein du bâtiment de Tech Iroise.

Le hangar de stockage sur Plougonvelin sera déménagé vers un autre espace, plus grand, sur la même zone d'activité de Toul an Ibil. Fin des travaux d'aménagement prévue en 2024.

Une réflexion plus globale doit être menée sur l'optimisation et l'ajustement des espaces, en lien avec les capacités de développement de NPI.



## Le Port de l'Aber Ildut

### En chiffres

1<sup>er</sup> port européen de débarquement d'algues

4 communes bordées par le plan d'eau : Lanildut, Plouarzel, Lampaul-Plouarzel et Brélès

La partie plaisance du port est gérée en régie par Pays d'Iroise Communauté, 2 agents y sont affectés.

- Emplacements à l'année : 57 au ponton et 417 sur bouées
- Emplacements visiteurs : 75 m de ponton et 16 sur bouées

La taille des bateaux sur le plan d'eau est relativement stable.

- 2023 : 2868.88 mètres linéaires pour 448 bateaux (soit une moyenne de 6,40 m/bateau)
- 2022 : 3066.23 mètres linéaires pour 481 bateaux (soit une moyenne de 6,37 m/bateau)

Nous pouvons relever une diminution progressive de la taille des bateaux.

## L'activité professionnelle

Les agents du port exercent une partie de leur activité au service de la Chambre de Commerce et d'Industrie Métropolitaine Bretagne Ouest (CCIMBO). L'activité professionnelle se décompose en 2 volets principaux : le déchargement d'algues et le transport de passagers vers les îles.

### L'activité de déchargement d'algues

39 367 tonnes d'algues ont été débarquées en 2023 (40 837 tonnes en 2022) en baisse de 3,6 %.

### L'activité de transport de passagers

En 2023 10 988 passagers ont été transportés vers les îles (Molène et Ouessant) par la Compagnie Finsit'mer, ce chiffre était de 8 918 en 2022, soit une évolution positive de

23 %. Cette activité prend un essor progressif, porté par une compagnie maritime qui souhaite faire de Lanildut son principal port de départ vers les îles.

36 entrepreneurs exercent une activité sur le port de l'Aber-Ildut

- 19 goémoniers
- 11 pêcheurs
- 1 vedette à passagers
- 1 semi-rigide d'excursions
- 1 club de plongée

## L'activité régulière à l'année

Catégories	Supports	Nombre d'usagers	Capacité	Taux de remplissage
Plaisanciers	Mouillages	448	491	91,24 %
Plaisanciers	Pontons	57	57	100 %

## L'activité saisonnière

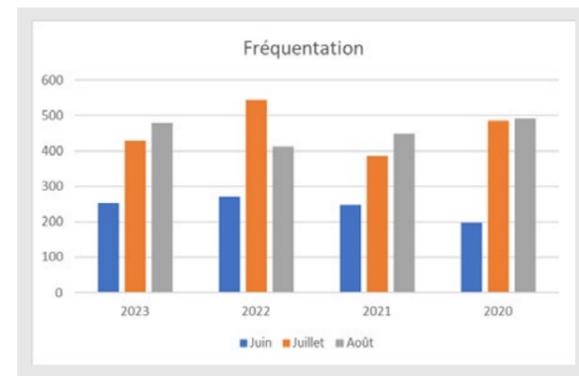
### Chiffres visiteurs et nuitées

Année		Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Total au 01/10
2023	Nuitées bateaux	119	254	429	480	93	1375
	CA depuis le 01/01						32 422.08 €
2022	Nuitées bateaux	116	270	544	413	150	1493
	CA depuis le 01/01						32 028.49 €
2021	Nuitées bateaux	178	247	386	449	180	1440
	CA depuis le 01/01						35 920.51 €
2020	Nuitées bateaux	6	198	485	493	110	1292
	CA depuis le 01/01						29 553.38 €

On observe une baisse de fréquentation en juillet en lien avec le mauvais temps à partir de la 2ème quinzaine de juillet. L'avant saison reste dans la norme des années précédentes, mais l'arrière-saison est mauvaise.

Le chiffre d'affaires pour l'année 2023 est de 32 422€, en hausse de 1,2%.

Le nombre de nuitées est de 1375, en baisse de 8%. Cette différence s'explique par l'évolution tarifaire et la présence d'un plaisancier en hivernage au ponton plaisance durant l'hiver.



## Cales de mise à l'eau du port

Les trois cales d'accès au port (Lanildut, Kerglonou et Porscave) sont payantes depuis 2020.

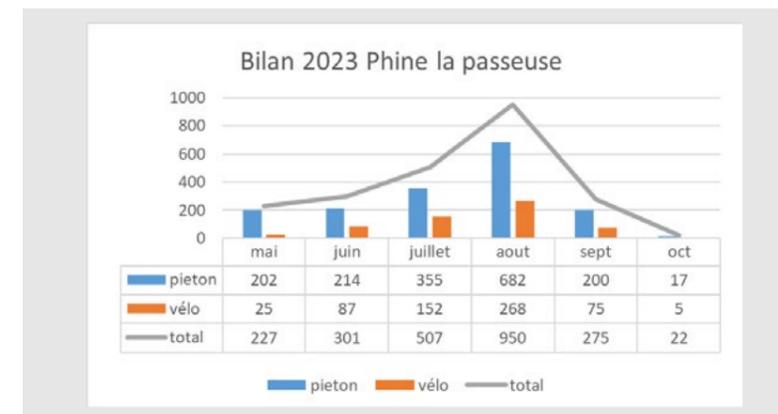
- 2020 = 2900 €
- 2021 = 2910 €
- 2022 = 2750 €
- 2023 = 4310 €

On note une évolution largement positive sur l'année 2023, en hausse de 56% sur un an.

Ce résultat est lié à une hausse progressive des abonnements mensuels ou annuels, mais également à un renforcement de la présence de l'équipe portuaire, la présence de 2 agents permettant de mieux assurer l'ensemble des missions du port.

## Le service de traversée

Le Port a fait l'acquisition d'un nouveau navire de traversée entre Lanildut et Lampaul-Plouarzel, aux fins de continuité du GR34 et de la V45. Le service a été opérationnel à partir du 12 mai. L'équipe du port relève une satisfaction unanime et un plébiscite de ce service. Ils ont accueilli 2282 usagers : 1670 piétons et 612 vélos. Cela a généré un chiffre d'affaires de 5166 euros. L'équipe du port y a consacré 244 heures de travail au cours de la saison.



Ce dispositif a fonctionné en 2023 uniquement sur le bouche à oreilles. Il sera mis en avant dans les guides de randonnée pour la saison 2024. Cela engendrera un niveau de sollicitation plus important.

## Travaux en réponse aux enjeux environnementaux

Afin d'impliquer l'ensemble des acteurs du domaine portuaire sur une démarche de préservation de l'environnement, les élus ont validé l'engagement du port de l'Aber Ildut dans la démarche de certification Port Propre. Accompagné par le bureau d'études Enviromer, la démarche est lancée depuis le mois de septembre. Cette étude est subventionnée à hauteur de 80 % par l'agence de l'eau.

### La démarche se fait en 6 étapes

- 1. Étude diagnostic environnemental** : la première phase de diagnostic et de collecte d'informations est terminée. Il reste aujourd'hui à hiérarchiser les sources de pollution et déterminer un programme d'action/axes d'amélioration.
- 2. Moyen de lutte anti-pollution chronique** : analyse de l'ensemble des équipements mis en œuvre dans le programme d'action.
- 3. Mise en place de moyens contre les pollutions accidentelles** : analyse de l'existant. Nous avons tout le matériel à disposition et un agent du port formé à son utilisation.
- 4. Formation du personnel** : les deux agents du port sont aujourd'hui formés sur la prise en charge et la mise en œuvre de la démarche.

- 5. Sensibilisation aux usagers du port** : communication avec panneautage à mettre en place.
- 6. Audit de certification**

Cette certification, prévue pour 2024 va permettre de valoriser l'engagement du port et de ses usagers dans une démarche de préservation du milieu marin. Le plan d'action sera travaillé conjointement.



# # 4 Une qualité de vie à préserver

## Les enjeux du vieillissement et du handicap

Le vieillissement de la population va s'accroître dans les prochaines années. D'ici 2040, le nombre d'habitants de 65 ans et plus devrait augmenter de 57 % dans le Pays d'Iroise selon l'INSEE (+ 5 800 habitants). Ces projections démographiques soulèvent de multiples questions comme l'accès aux soins, la prévention de la perte d'autonomie, les mobilités ou l'adaptation des logements. L'information et la coordination des actions en faveur des publics seniors et en situation de handicap sont au cœur des préoccupations de la communauté de communes.

### CLIC /Centre local d'information et de coordination gérontologie

#### Accompagner les seniors

Le CLIC est un lieu d'accueil qui s'adresse aux personnes de 60 ans et plus, à leur entourage, aux professionnels de santé et aux personnes en situation de handicap.

Il propose un accueil et un accompagnement personnalisé, en toute confidentialité, gratuit et informe sur toutes les questions de la vie quotidienne, en matière de passage à la retraite, d'accès aux droits, de maintien à domicile, d'établissements d'accueil, d'amélioration et d'adaptation de l'habitat.

Le CLIC organise des informations collectives sur des thèmes liés à la prévention du vieillissement et à la dépendance et des groupes d'expression accessibles aux personnes aidées et aux familles.

#### Mission d'accompagnement : les entretiens individuels

514 personnes aidées

1539 entretiens réalisés dont 26 entretiens réalisés à domicile

67 % des personnes aidées sont des femmes

78 % ont plus de 75 ans et 4 % ont moins de 60 ans

52 % des demandes concernent la vie à domicile dont :  
 10 % des demandes concernent les demandes d'hébergements (permanents et temporaires)  
 10,2 % concernent une recherche de logement (adaptation habitat, accessible, rapprochement du centre du bourg...)  
 7,5% concernent la vie sociale, l'écoute, l'aide aux aidants

Amélioration/adaptation de l'habitat/ logement	8 %
Aide à domicile/ soins / EHPAD	22 %
Prestation de compensation du Handicap (PCH)	3 %
Accès aux droits/ retraite/ fiscalité / juridique	35 %
- Allocation Personnalisée d'Autonomie	
- Services du maintien à domicile	
Divers (écoute, vie familiale, sociale...)	7,5 %

#### Le CLIC en action

- Poursuite d'une démarche d'amélioration de la qualité du service
- Un accompagnement global des personnes âgées en intégrant la dimension de prévention
- L'organisation d'ateliers numériques (initiation à l'utilisation du smartphone) (voir page 32)



# Les enjeux de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse

Accompagner et faciliter la vie quotidienne des familles, des enfants et des jeunes est une ambition du Pays d'Iroise afin d'accueillir de nouvelles populations et de favoriser la mixité générationnelle.

## Le Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM)

Lieu d'écoute, d'informations, de rencontres et d'échanges sur la petite enfance à destination des parents, futurs-parents, enfants, Assistantes Maternelles (AM), gardes à domicile et candidats à l'agrément. Trois animatrices interviennent sur trois secteurs du Pays d'Iroise dans les maisons de l'enfance de Locmaria-Plouzané, Saint Renan et Ploudalmézeau. Le RPAM participe à l'observation du territoire et s'inscrit dans les enjeux à venir.

### Les modes d'accueil du territoire 2023

**L'accueil individuel :** les assistant.es maternel.les

Secteur	Nombre d'Assistantes Maternelles	Nombre de places d'accueil théoriques
NORD	93	349
CENTRE	102	384
SUD	88	288
<b>TOTAL</b>	<b>283</b>	<b>1021</b>

**L'accueil collectif :** Le Pays d'Iroise compte **7 Etablissements** d'Accueil du Jeune Enfant (Ploudalmézeau, Porspoder, Saint Renan, Lanrivoaré, Locmaria-Plouzané, Plougonvelin, Plouarzel) avec **195 places**.

L'un des enjeux du territoire reste son attractivité, pour cela il faut être en capacité de proposer une offre d'accueil adaptée aux jeunes ménages. L'accueil individuel continue de représenter plus de 80% de l'offre de garde (20% dans les crèches). De nombreuses actions

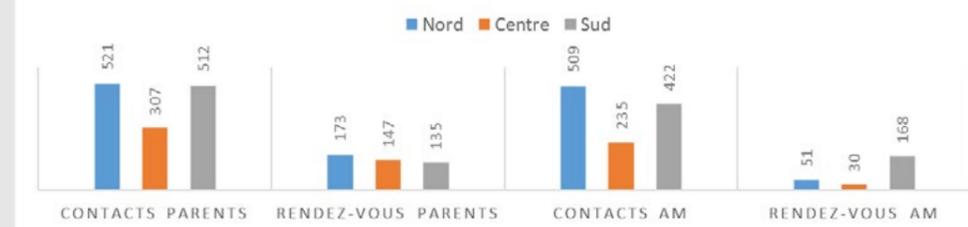
s'orientent donc vers la création de nouvelles vocations pour tenter de remplacer les nombreux départs en retraite : partenariat avec la maison de l'emploi, intervention à la MFR...

### L'activité du RPAM

L'activité 2023 du RPAM a été dense, 600 entretiens, 3000 contacts (téléphoniques, mails). A cela s'ajoute des animations (et leur temps de préparation) à destination des enfants, des assistantes maternelles et des parents employeurs. La masse salariale correspond à 2,8 ETP pour 300 assistantes maternelles, au regard du 1ETP pour 70 assistantes maternelles préconisé par la CAF.



### Répartition des entretiens et contacts avec le public 2023

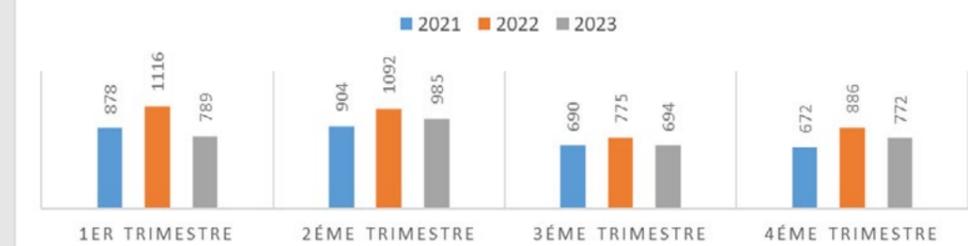


AM : assistant.e maternel.le

Contacts : mails, téléphones, contacts physiques, rdv

Depuis 2016, l'activité du RPAM est stable avec toutefois deux pics d'activité en 2020 pour des questions liées au contrat de travail durant la pandémie (contacts téléphoniques et mails importants). Puis en 2022 avec une activité basée sur un fonctionnement de service classique.

### Évolution tous types entretiens par trimestre depuis 2021



Le 1<sup>er</sup> trimestre est une période de mise en route des contrats, les demandes se font davantage par mails et téléphone. Le 2<sup>e</sup> trimestre est quant à lui particulièrement dense, c'est la période de calcul des congés payés. Le service est très sollicité. Le 3<sup>e</sup> trimestre est moins chargé (vacances estivales), si les rendez-vous restent stables, les contacts diminuent. Le 4<sup>e</sup> trimestre est une période de fin de contrat. Les contacts sont moindres mais les rendez-vous restent stables ; une fin de contrat de travail étant difficilement faisable par téléphone ou mail.

### Les enjeux du service

La société évolue, le RPAM aussi par :

- Une intervention au plus près des besoins des familles avec l'augmentation croissante des séparations et des familles monoparentales sur le territoire.
- La professionnalisation du métier d'Assistante Maternelle via des propositions de formations sur le territoire.
- Un recensement des besoins des familles en inadéquation avec les conditions de travail proposées par les AM (pas d'accueil le mercredi, après 18h ou le week-end et jours fériés à qui pénalisent les métiers paramédicaux, dans le commerce...)
- Des propositions d'offres d'animations qui favorisent les rencontres entre professionnels pour rompre l'isolement.
- De la prévention précoce auprès des AM et des parents :

accompagner précocement toutes les difficultés des familles et les orienter au mieux sur le plan de la parentalité, du post-partum ...

- Une action constante autour de la qualité de l'accueil avec des actions partenariales, spécifiquement avec la Protection Maternelle et infantile, une offre d'animation qui favorise les rencontres entre professionnels pour rompre l'isolement, principal danger quand les professionnels rencontrent des difficultés de prise en charge.
- Une éthique de sobriété. Il s'agit de réduire les coûts de fonctionnement en sollicitant les acteurs de notre collectivité, de mieux travailler en équipe pour éviter d'externaliser des compétences présentes en interne, de favoriser le réemploi et de limiter les transports.

## Actions 2023

Les animations permettent :

- À l'enfant de s'ouvrir au monde, de découvrir des nouveautés, de développer son imaginaire, sa créativité, son langage.
- De former, d'informer et de proposer aux Assistantes Maternelles des activités qui malgré une organisation (aménagement de l'espace, préparation du matériel...) n'a pas pour autant de visées d'apprentissages mais seulement une invitation à jouer, à découvrir, à inventer et à créer.
- De favoriser l'épanouissement de l'enfant, sans attentes de résultats mesurables (peinture finie, bonhomme de neige qui ressemble à une tomate...).
- De générer des interactions en créant des liens affectifs, sociaux entre les enfants mais aussi entre les enfants et les adultes.

Cette année, les Assistantes Maternelles accompagnées de leurs tout-petits ont pu participer à une boum des bébés, un spectacle déployé sur les 3 secteurs, des balades contées, la visite d'une ferme, des matinées d'animations sur le thème des pirates, une matinée animation/information sur le site de la CAF, monenfant.fr.

Le RPAM a lancé en 2023 une action collective visant à aider les parents employeurs et les assistantes maternelles à calculer le montant des congés payés (plusieurs créneaux possibles en soirée ou le samedi matin). C'est une question qui crée chaque année stress et crispation ; cela peut tendre les relations employeurs-employés. C'est donc aussi une action à visée préventive pour limiter les conflits. Les inscrits ont participé à un temps de travail commun et sont tous ressortis avec un chiffre. L'enquête de satisfaction a été très positive. Tous ont souhaité le renouvellement de cette action l'année prochaine, louant l'aspect à la fois pédagogique et ludique du moment.

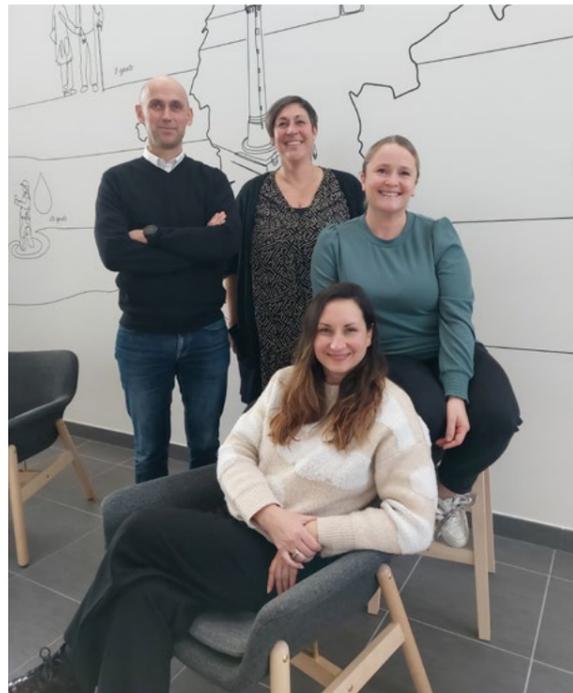


Photo ci-contre de gauche à droite : Emmanuel Morvan, directeur Services à la population, aux côtés des 3 animatrices du RPAM : Sandrine Bargain, Rozenn Jaffredou et, assise, Sonia Lecompte

# Répondre aux besoins des personnes fragiles et précaires

Le Pays d'Iroise bénéficie d'une situation sociale et sanitaire globalement préservée et intéressante. Toutefois, un certain nombre de familles enregistre divers types de difficultés que ce soit en termes de ressources, d'alimentation, de logements, d'accès aux droits, d'isolement social. La croissance forte du nombre de familles monoparentales fragilise certaines familles. Face à ces multiples fragilités, la communauté entend proposer avec les communes et ses partenaires des dispositifs pour y répondre.

## État des lieux

Le taux de pauvreté augmente en France, les chômeurs, les familles monoparentales, des personnes seules sont les plus touchés.

Le Pays d'Iroise a un taux de pauvreté de 6 % en 2018 quand il est de 10,6 % en Finistère et 14,6 % en France mais 1 habitant sur 3 déclare que sa situation financière s'est dégradée au cours des 3 dernières années.



## L'aide alimentaire

Période	2022	2023	Evolution en % 2022/2023	1 <sup>er</sup> trim 2022	2 <sup>e</sup> trim 2022	3 <sup>e</sup> trim 2022	4 <sup>e</sup> trim 2022	
Nombre moyen	Bénéficiaires	405	394	- 2.7%	145	150	118	113
	Familles	196	202	+ 3%	291	295	212	198
	Adultes (15ans et +)	299	294	-1.7%	272	226	161	154
	Enfants (0 à 14ans)	80	81	-1.3%	62	61	44	35
	Bébés (0 à 3 ans)	26	19	-36.8%	10	8	7	9

18,5 tonnes de denrées lors de Collecte nationale de la Banque Alimentaire des 25 et 26 novembre 2023



## Le parc de logements d'urgence

La Communauté de communes dispose d'une offre de 7 logements d'urgence communautaires.

### Rappel de la procédure

Le dispositif doit être saisi via un travailleur social qui établit une évaluation sociale et l'oriente vers des solutions adaptées d'habitat. Selon la situation, la personne peut bénéficier d'un accompagnement social spécifique.

Exception : en cas de sinistre (incendie, dégât des eaux...) ou d'une obligation impérieuse de protection et de mise en sécurité de la personne, la demande peut émaner directement de la commune.

COMMUNES	LOGEMENTS	OCCUPATION SUR L'ANNÉE EN NBRE DE JOURS	TAUX D'OCCUPATION
Plouarzel	1 <sup>er</sup> étage	365 jours (bénéficiaire logé depuis le 29/12/2022)	100 %
	2 <sup>e</sup> étage	365 jours (bénéficiaire logé depuis le 29/11/2022)	100 %
Ploudalmézeau	Studio	295 jours	81 %
	T3 rue de Brest	352 jours	96,4 %
	T3 rue de Kerlec'h	325 jours	89 %
Milizac-Guipronvel	T3	365 jours	100 %

Les logements ayant un taux d'occupation inférieur à 100% ont connu des mouvements de bénéficiaires au cours de l'année 2023.

Le studio de Ploudalmézeau a fait l'objet de travaux de rénovation entre deux occupants, d'où un taux d'occupation plus faible (81%).

### Enjeux d'extension et de rénovation du parc de logements.

Compte tenu d'une augmentation de la demande d'hébergement d'urgence qui s'est accentuée notamment après la crise COVID, les élus ont validé la proposition de renforcer cette capacité d'hébergement en intégrant :

- un nouveau logement d'urgence de type T3 à Lampaul-Plouarzel (rue de la Mairie)
- un autre logement de type T3 à l'étage à Locmaria-Plouzané (route de Kerfily)

Ces logements font l'objet d'une procédure de transfert de propriété des communes vers Pays d'Iroise Communauté. Les communes cédant les lieux à titre gratuit, la Communauté de communes réalisant les travaux de rénovation.

### Transferts de propriété

Les communes propriétaires de logements d'urgence et la Communauté de communes ont convenu d'un transfert de propriété à titre gratuit vers la Communauté. Cette dernière a le cabinet de géomètre-expert Urbateam afin d'établir l'état descriptif de division et le règlement de copropriété.

Les transferts de propriété de l'ensemble des logements d'urgence (sauf celui de Milizac-Guipronvel) sont en cours de délibération et seront finalisés en 2024.

### Réflexion sur une nouvelle proposition d'un logement à Porspoder

La réflexion sera menée sur l'année 2024 autour du projet de lotissement Mezou Bourhis au travers d'un partenariat avec Aiguillon construction.

## Rendre la musique accessible à tous

L'École de musique d'Iroise représente un atout en termes d'attractivité, d'apprentissage, d'animation et de rayonnement. Elle contribue au maillage cohérent du territoire en matière d'éveil et d'éducation artistique en développant des projets au service de la population dans une démarche de démocratisation des pratiques artistiques. Elle permet de rendre attractif et d'animer le territoire et de mettre en réseau les acteurs locaux de la culture. Rendre la musique accessible à tous, répondre aux nouvelles attentes du public et inscrire l'École de musique dans une logique territoriale, tels sont les enjeux fixés conjointement par les élus et le projet d'établissement.

### Typologie des usagers

861

élèves incluant les conventionnés (OAE, Esat...) / (778 en 2022)  
> devient la 2<sup>e</sup> école du Finistère en termes d'effectif musique

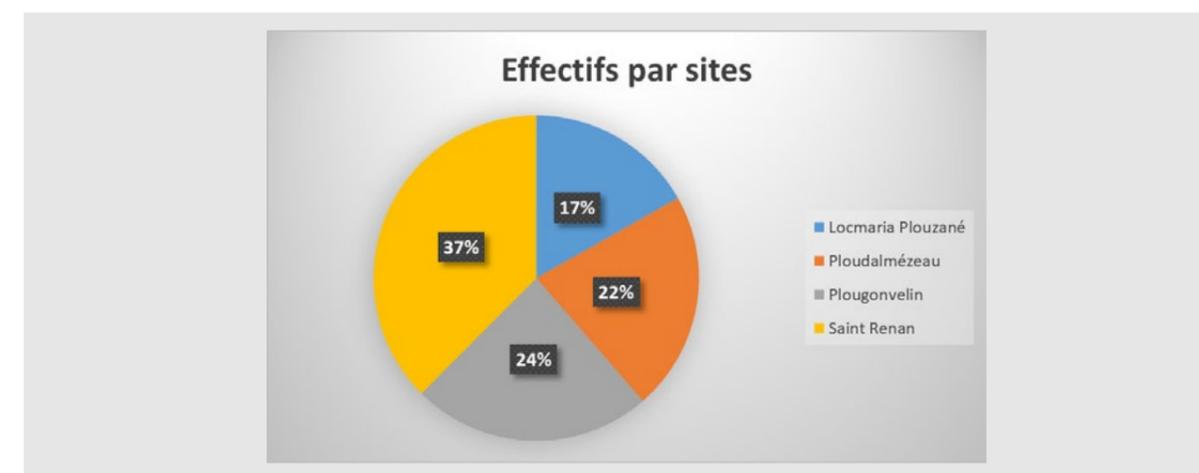
555

inscrits en Parcours (573 en 2022)

162

nouveaux inscrits (198 en 2022)

### Origine géographique des élèves



### Répartition par âge

76,2 %

des élèves sont des enfants :  
30% ont moins de 9 ans,  
70% plus de 9 ans.

23,8 %

sont des adultes

17

élèves sont âgés de 20 à 40 ans,  
8 d'entre eux  
ont entre 20 et 30 ans.

4 ans

l'âge du plus jeune élève

82 ans

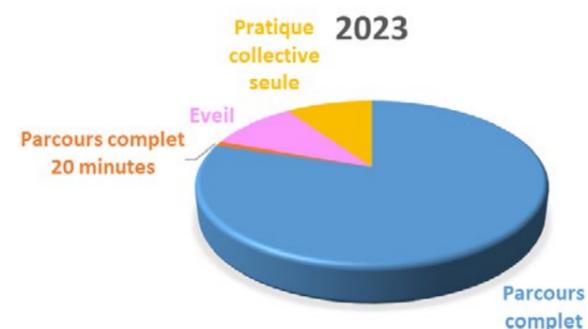
l'âge de l'élève le moins jeune

## Pratiques et parcours

Le Parcours complet mis en place dès la création de l'École de musique communautaire (2017) concerne 411 élèves pour l'année 2023.

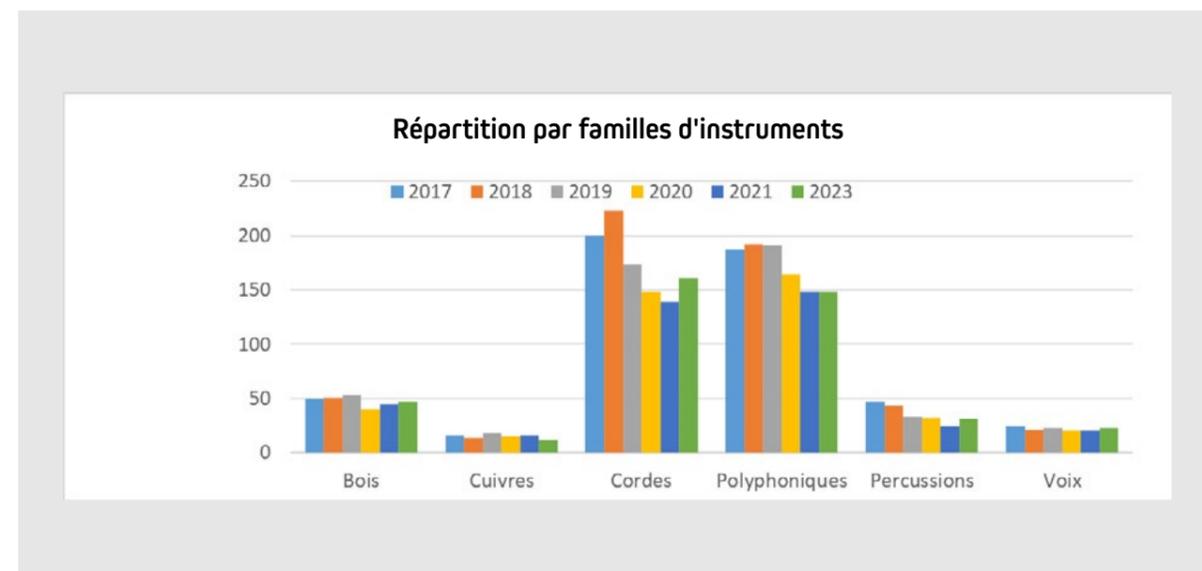
Ce parcours comprend la formation musicale, la pratique de l'instrument et une pratique collective.

L'éveil musical quant à lui reste stable. Le Parcours complet "20 minutes" quant à lui se transfère progressivement vers le Parcours complet.



## Répartition des élèves par discipline

35 instruments sont proposés aux usagers de l'École. La famille des instruments polyphoniques (piano, accordéon, claviers) est toujours celle ayant le plus grand nombre d'élèves.



## Public et partenariat

Une extension de l'offre de l'école de musique permet de toucher de plus en plus de public en dehors des cours : ateliers ou interventions en crèches, avec le RPAM, dans les institutions médico-sociales (ESAT, MD3L), avec des associations de danse (Aricoche, Etoile de mer, Amicale laïque de Locmaria-Plouzané) ou les interventions scolaires. Depuis 2019, l'école développe la formation par l'orchestre sur le temps scolaire en proposant une formation musicale complète et une expérience formi-

dable au sein des Orchestres à l'École. La part du public extérieur à l'école de musique (hors scolaire) augmente chaque année pour atteindre 35 % des effectifs globaux. Des actions sont mises en place pour toucher les tranches d'âges absentes, à savoir les étudiants et les jeunes actifs comme l'accompagnement de groupes amateurs avec un événementiel comme le Tremplin musical Nouvelle Scène.

## Stage vacances scolaires

Des stages de pratiques collectives sont proposés pendant les vacances scolaires. L'offre a été étoffée grâce au succès des stages de la saison précédente : stages de chant choral pour adultes et enfants, stage de musique verte, stage pop rock, musique et danse. Ainsi, les stages de percussions ouverts aux familles ont rencontré un large succès qui a conduit l'école à proposer 2 autres sessions

pour absorber la demande. Ces stages viennent compléter l'offre et toucher un public extérieur à l'école de musique. L'intérêt est triple : animer le territoire pendant les vacances, attirer un public extérieur et fidéliser des enseignants grâce à une rémunération supplémentaire. Tous les stages sont bénéficiaires.

## Animations et dynamique de territoire

L'École de musique d'Iroise répartit ses animations et temps forts sur l'ensemble du territoire, 10 communes et 20 lieux. En 2022-2023 l'école proposait un programme riche de 38 animations.

## Interventions en milieu scolaire

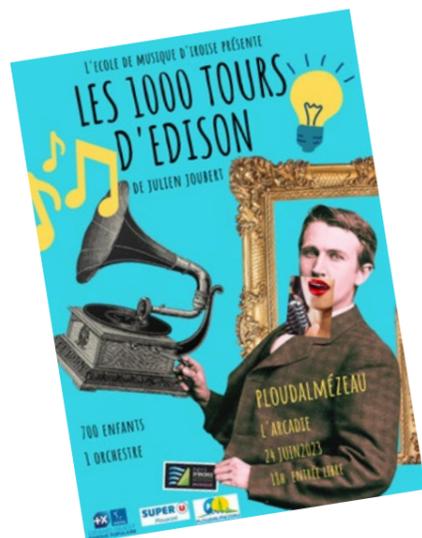
En 2022-2023, deux musiciennes intervenantes (pour un équivalent temps plein) ont accompagné 28 projets pédagogiques liés à la musique (un projet pour 3 classes) dans les établissements scolaires du territoire sur les 33 dossiers déposés. Pays d'Iroise Communauté porte le coût des interventions à hauteur de 32 000 euros.

Depuis 2019, l'offre a été ajustée pour permettre d'étendre le dispositif aux classes de maternelles qui en étaient jusqu'ici exclues et d'accueillir plus de classes. La durée du cycle proposé est ainsi passée de 15 à 10 séances afin de répondre à la demande et de diversifier les publics bénéficiaires.



Tableau récapitulatif sur 8 ans :

Année	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Nombre de séances
2015	38	927	570 séances
2016	39	951	585 séances
2017	39	944	585 séances
2018	39	949	585 séances
2019	61	1 403	610 séances
2020	72	1 728	720 séances
2021	72	1 656	720 séances
2022	74	1 850	740 séances
2023	84	2 016	840 séances



En 2022-2023, toutes les écoles du territoire ont été invitées à participer à la comédie musicale du Pays d'Iroise : Les 1000 Tours d'Edison de Julien Joubert. 750 enfants de 27 classes de 3e cycle ont vécu une expérience inoubliable en chantant sur scène accompagnés par un orchestre professionnel conduit par Perig Le Cadre, le directeur de l'EMI. Fruit d'une collaboration entre tous les acteurs depuis la Directrice de pôle Frédérique Mazé jusqu'aux enseignants des écoles, les musiciennes intervenantes et le directeur, le projet a pu aboutir après 2 ans de préparation minutieuse. Près de 2500 spectateurs ont pu admirer le travail et les progrès des enfants. Une réussite pédagogique et artistique collective !



## ZOOM 10<sup>e</sup> orchestre à l'école

Le nouvel orchestre à l'école de Plouarzel va porter à 10 le nombre de classe-orchestre sur le territoire devenant ainsi le 2<sup>e</sup> territoire breton en termes de développement de la pratique instrumentale en milieu scolaire. Après Brélès (harmonie), Porspoder (cordes) et Locmaria-Plouzané (cuivres et percussions), c'est au tour de Plouarzel

d'entrer dans la danse. Le principe : apprendre un instrument sur le temps scolaire en alternant apprentissage en petit groupe instrumental et session en tutti orchestral qui rassemble les deux classes (50 élèves). Chaque projet est unique, celui de Plouarzel a fait le pari de l'orchestre « recyclé » en référence à celui monté à Cateura au Paraguay dans les bidonvilles. Les instruments sont fabriqués à partir de matériaux récoltés par les parents et assemblés par un bricoleur de génie et musicien passionné, Van-Hien BUI qui encadre les enfants avec Julien LECOMTE. Les bidulons et bidoncelles sont aussi des outils qui sensibilisent aux questions environnementales, au recyclage et à l'économie des ressources.



## Favoriser l'accès à la culture

L'art et la pratique culturelle sont des enjeux d'avenir en tant que facteur d'intégration sociale et d'épanouissement personnel au service du mieux vivre ensemble.

### Aide aux déplacements des scolaires vers les manifestations culturelles et sportives

Afin que la question de la mobilité ne soit pas un frein à l'accès des scolaires aux activités sportives et culturelles, Pays d'Iroise Communauté a poursuivi en 2023 la prise en charge des déplacements pour les sorties culturelles (2 495 € contre 2 455 € en 2022) mais aussi pour les séances de voile (37 237 € contre 32 840 € en 2022) et de piscine (57 399 € contre 41 566 en 2022).



### Soutien financier aux manifestations culturelles et animations de portée communautaire

Dans le cadre de sa politique de soutien au tissu associatif local, Pays d'Iroise Communauté a voté en 2023 une enveloppe de 23 800 €.

**15 200 €** au titre de l'animation culturelle du territoire pour 13 dossiers reçus et 11 éligibles.

**8 600 €** au titre de l'animation et de la promotion du territoire en lien avec le sport et les loisirs. Sur 17 dossiers reçus, 11 étaient éligibles. Le montant réellement dépensé a été de 16 800 €.

### Soutien logistique aux communes et associations du territoire

Pays d'Iroise Communauté compte parmi ses services une équipe dédiée à la logistique : entretien et maintenance du siège communautaire et des aires d'accueil des gens du voyage, mise en œuvre de l'aide alimentaire... La présence d'un service logistique au sein de la Communauté de communes du Pays d'Iroise permet également de mettre à disposition des communes et des associations un éventail de matériels pour les manifestations locales : barrières, barnum, mobilier, blousons de sécurité, grilles d'exposition, etc. Voir aussi [page 108](#).

**2<sup>e</sup> PARTIE**  
**Inscrire le Pays d'Iroise**  
**à la pointe des changements**



**# 1**

**Développer une politique  
d'aménagement et une stratégie  
foncière ménageant les espaces  
nécessaires aux évolutions  
de l'habitat, de l'activité  
économique et de l'agriculture**

## Une politique intercommunale d'aménagement

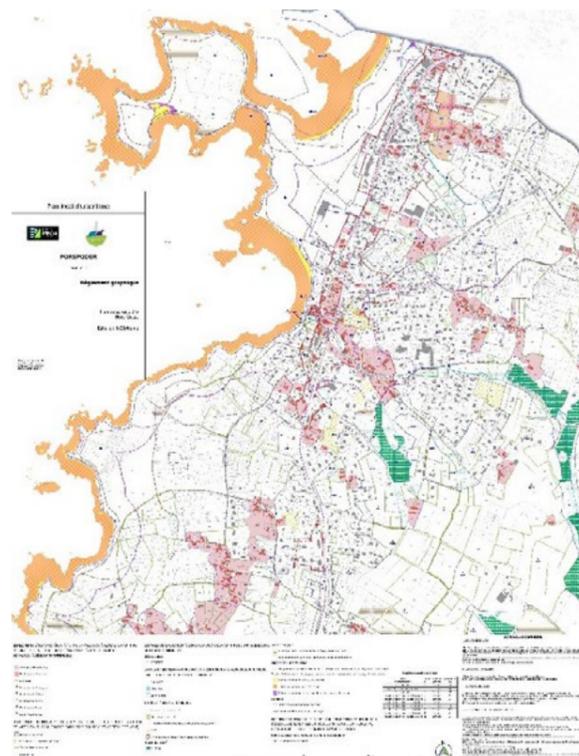
La planification urbaine est un élément essentiel pour traduire les orientations politiques émanant du projet de territoire, du plan climat, de la politique habitat, notamment. La création du premier PLUi valant PLH représente un enjeu important pour le mandat 2020-2026. Il aura vocation à associer les communes et acteurs du territoire afin d'en faire un document fédérateur... Il aura aussi pour ambition de favoriser le développement harmonieux du Pays d'Iroise.

Le Plan Local d'urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H), avance en prenant le temps nécessaire aux études et en relations avec les premières données qui émergent de la modification du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) de la Région Bretagne et de la révision du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Pays de Brest.

Afin de poursuivre le travail d'élaboration du PLUi-H, le Comité de Pilotage s'est réuni à 7 reprises durant cette année 2023 afin de travailler sur les grandes orientations du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables). Ce travail minutieux et précis est nécessaire pour définir les grandes orientations qui seront établies dans le PADD, base de la politique d'aménagement du Pays d'Iroise dans les 20 ans à venir dans la perspective du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) qui doit s'appliquer en 2050.

En attendant qu'il n'y ait qu'un seul document d'urbanisme remplaçant les 16 Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) communaux, les 2 Cartes Communes et le Programme Local de l'Habitat, Pays d'Iroise Communauté a accompagné les communes dans le besoins d'évolution de leur PLU.

Ainsi, la révision générale du PLU de Porspoder s'est achevée en septembre 2023 par une approbation en conseil communautaire. Plusieurs procédures d'adaptation de PLU ont été lancées, sont en cours de réalisation ou ont été approuvées en 2023 (Lampaul-Plouarzel X2, Le Conquet, Locmaria-Plouzané, Milizac-Guipronvel X2,



Plouarzel, Plougonvelin, Ploumoguier). Enfin, plusieurs mises à jour de PLU sont également intervenues pour adapter ou ajouter des Annexes (Servitudes d'Utilité Publique, Droit de Préemption, ZAD...) aux différents dossiers de PLU.

## Conforter les centralités communales

Les centralités communales constituent les lieux où de multiples fonctions coexistent (habitat, commerce, équipements, mobilité...) et sont des lieux propices aux interactions sociales. Elles méritent d'être confortées et requalifiées pour dynamiser le territoire et son attractivité.

Plusieurs communes ont, avec l'évolution de leur document d'urbanisme, intégré des nouvelles règles permettant de renforcer les centralités communales et notamment commerciales.

Après la commune de Ploumoguier, c'est la commune de Plougonvelin qui s'est engagée dans cette démarche, avec en parallèle la réalisation d'une étude pour mettre en place un Droit de Préemption Commercial qui sera annexé au PLU.

## Renforcer la densité en veillant à la qualité urbaine

Tendre vers l'objectif de zéro artificialisation nette, tout en conciliant le développement démographique et économique du Pays d'Iroise, nécessite de mettre en œuvre des opérations d'aménagement plus compactes. Cette augmentation de la densité devra s'accompagner d'une recherche de qualité urbaine : caractéristiques architecturales, préservation du patrimoine bâti et des singularités locales, place de la nature en ville, etc.



# # 2

## Promouvoir l'autonomie énergétique et l'économie circulaire

# Gestion des déchets

## L'activité du service

### Quantités collectées

Tonnages de déchets collectés	Tonnages 2023	kg/hab/an (DGF* 2022)	Evolution /2022
Recyclables (hors verre)	2 950 t	54	↘
Verre	3 019 t	55	↗
OMr	10 014 t	182	↘
Déchets apportés en déchèterie	28 870 t	525	↗
<b>Total</b>	<b>44 853 t</b>	<b>816 kg</b>	<b>↗</b>

\* La population DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) correspond à la population totale authentifiée annuellement par l'INSEE majorée d'un habitant par résidence secondaire et d'un habitant par place de caravane.

**182 kg/habitant**, c'est la production d'Ordures Ménagères résiduelles (OMr) en 2023 contre 185 kg en 2022, soit une baisse de 1,8 %

**17,5 %**, c'est la proportion des OMr collectées dans les points d'apport volontaire sur la totalité des tonnages totaux. Cette part importante témoigne d'un recours fréquent des usagers à ce type de gestion de leurs déchets. A noter qu'en raison des mouvements sociaux liés à la réforme des retraites en début d'année, la collecte au porte-à-porte n'a pas été réalisée du 22 au 31 mars 2024.

Le verre augmente en 2023, avec +11,3 %.

Les recyclables diminuent de 2,7%. Cette baisse peut s'expliquer par une baisse de la consommation des ménages en raison de la conjoncture économique marquée par l'inflation..

2023 a été marquée par la **mise en œuvre du contrôle d'accès en déchèterie** visant à limiter l'accès aux seuls habitants s'acquittant d'une redevance ou d'un contrat pour les professionnels, répondre aux problématiques de porosités entre les EPCI et à un meilleur contrôle de l'accès des professionnels afin de maîtriser la facturation de leurs dépôts. Il a été mis en service à partir de septembre

pour habituer les usagers. L'accès étant strictement réservé aux usagers munis d'une carte depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

**Les déchets apportés en déchèteries** augmentent en 2023 (+ 3 %), notamment les déchets verts (+ 11 %). Les déchets végétaux ont enregistré une hausse de 1488 tonnes en raison principalement de la tempête Ciaran. De même le bois augmente de 9,4 % ainsi que les encombrants +3,7 %. Seuls diminuent les dépôts de gravats inertes avec - 16 %.

Il y a aussi eu l'arrêt des dépôts des pneus à l'été 2023.

**La qualité du tri** est stable en 2023 avec 20 % de refus variant entre 12 et 27 %, preuve qu'une communication continue auprès des usagers est nécessaire ainsi qu'un contrôle, occasionnel, de bacs par les équipes de collecte.

**250 usagers et 19 structures** (professionnels, associations, établissements publics) ont été sensibilisés à travers des visites à domicile et l'animation d'ateliers sur le tri.

La visite du centre de tri a été réalisée pour le grand public dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets. Le service a continué à développer des outils de communication (regroupement de bacs pour la collecte) et à déployer la mise à jour des consignes de tri dans tous les campings et gîtes du territoire.

### Des coûts

Flux collectés	Coût* en euro HT par habitant	
	Votre collectivité	Bretagne - Milieu Mixte urbain
OMR	48,10 €	71,20 €
RSOM hors verre	12,30 €	12,80 €
Verre	0,90 €	1,50 €
Déchets des déchetteries	47,20 €	28,70 €
Autres flux	- €	1,30 €
<b>Tous flux</b>	<b>108,50 €</b>	<b>115,50 €</b>

\* Données 2022 à partir du chiffre d'affaires établi en 2023

NB : Les indicateurs financiers sont réalisés avec une année n-1 car ils dépendent des comptes administratifs consolidés en mai de l'année n+1.

Le bureau d'étude missionné par l'Ademe pour la validation de la matrice des coûts relève que les coûts de gestion globale (par habitant) se situent dans la fourchette du référentiel national pour la même typologie d'habitat.

**Les coûts du verre** sont inférieurs à la fourchette du référentiel national pour la même typologie d'habitat en raison des quantités collectées élevées, des charges de collecte relativement faibles.

**Les coûts des papiers et emballages hors verre** sont supérieurs à la fourchette du référentiel national pour la

même typologie d'habitat : des quantités collectées élevées, des coûts de pré-collecte assez élevés en raison du doublon apport volontaire en colonnes enterrées et collecte au porte-à-porte.

**Les coûts des déchèteries par habitant** sont supérieurs à la fourchette du référentiel national pour la même typologie d'habitat. Le contraire est le cas des coûts par tonne. Ceci en raison des quantités collectées élevées par rapport à la population et des opérations de rénovation des déchèteries récentes avec des charges d'amortissement élevées.

## La prévention pour réduire les déchets

**Obligation réglementaire depuis 2012**, Pays d'Iroise Communauté mène ses actions de prévention des déchets dans le cadre d'un Programme local de prévention 2020-2025 avec plusieurs axes d'action.

Quelques actions ont marqué l'année 2023 :

- **Réduction des déchets végétaux** : la collectivité a testé la séparation des branchages sur trois déchèteries, ces ligneux ont été broyés et mis à disposition des habitants pour utilisation en paillage ou comme matière sèche pour les composteurs. Cette action vient en complément de l'aide à la location de broyeurs de déchets végétaux (46 aides pour 3000 €).
- **Réalisation d'une étude de faisabilité sur le tri à la source des biodéchets** : obligation issue de la loi AGEC (Agir contre le gaspillage et pour l'économie circulaire), cette étude a permis à la collectivité de définir les modalités de généralisation du compostage individuel et collectif.

- **4<sup>e</sup> défi famille presque zéro déchet** qui a confirmé que l'accompagnement individuel et collectif permet effectivement de réduire les quantités de déchets et de réaliser des économies.
- Définition d'un **projet de création d'espaces de don d'objets permanents en déchèterie** au profit de recycleries.

Chaque année, la Semaine européenne de réduction des déchets constitue un temps fort de sensibilisation des usagers, dénommé « Ma semaine presque zéro déchet ». 9 animations ont été organisées pendant deux semaines et ont touché 950 personnes dont 900 sur la zone de gratuité « Ça coûte pas un radis » organisée en 2023 à Plouarzel. 8 tonnes d'objets ont été réemployées.

Au total **4000 personnes** ont été touchées par des messages de prévention des déchets grâce aux différents outils mobilisés (aides aux couches lavables et au broyage, recyclerie mobile, prêt de gobelets pour les manifestations, ateliers zéro déchet, ateliers de compostage et jardinage au naturel, stands sur des manifestations...).



## Le dispositif d'éveil à l'environnement

La Communauté de communes du Pays d'Iroise est une des rares à proposer aux écoles du territoire un programme d'éducation à l'environnement depuis 20 ans. 23 écoles, 112 classes et 2900 élèves ont bénéficié de cette sensibilisation sur les milieux naturels et la biodiversité, l'eau, l'énergie, les déchets et les relations entre l'homme et l'environnement (ateliers « philo »). Elles ont été accompagnées par 9 structures partenaires. Pays d'Iroise Communauté consacre chaque année 70 000 euros de budget à cette action.

## Le G4DEC : un service mutualisé tourné vers l'économie circulaire

Pays d'Iroise Communauté s'est engagée dans un travail mutualisé avec 3 autres intercommunalités (Abers, Landerneau-Daoulas et Lesneven-Côte des légendes) sur l'économie circulaire et la réduction des déchets des professionnels. Depuis avril 2019, une équipe composée de trois personnes, basée à la Communauté de communes du Pays des Abers intervient auprès des entreprises et des collectivités de l'ensemble du territoire pour une durée prévisionnelle de 3 ans.

Les communes et professionnels du territoire sont accompagnés selon plusieurs dispositifs :

- Un **cycle d'ateliers sur les biodéchets** afin de les informer sur les solutions de tri à la source des biodéchets et leur valorisation
- La **3<sup>e</sup> brocante des matériaux** s'est tenue à Ploudalmezeau où 29 entreprises ont offert 600 m3 de matériaux dont le produit de la vente a été reversé aux recycleries partenaires
- Le **dispositif « Plaisir à la cantine »** initié par la DRAF (Direction régionale de l'agriculture et de la forêt) et déployé par le G4DEC a bénéficié à 4 cantines scolaires du Pays d'Iroise. Elles ont travaillé sur le bien manger, les circuits-courts, le gaspillage alimentaire et la communication

Des **actions collectives** (ateliers thématiques, petits déjeuners de l'économie circulaire) et des **temps forts** (défis de l'économie circulaire) sont organisés chaque année et contribuent aussi à animer la dynamique de territoire.

**Opération « ramène ta coquille »**, en expérimentation sur le Pays d'Iroise : collecte des coquillages en déchèterie pendant les fêtes de Noël et valorisation en compost. Cette action a permis de collecter 5 tonnes de coquillages.



## Les travaux

Les investissements majeurs sur 2023 ont porté sur :

- Le contrôle d'accès : mise en place des barrières, bornes de lecture de carte et aménagements en déchèterie : 539 K€
- L'achat de bennes à ordures ménagères pour 227 k€
- L'achat d'un camion de déchèterie pour 107 k€



# Le Plan Climat Air Energie Territorial pour agir en faveur des transitions

La Communauté de communes du Pays d'Iroise a approuvé son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) en juillet 2021. Il s'agit d'un projet territorial de développement durable dont la finalité est la lutte et l'adaptation du territoire aux changements climatiques.

## Les actions du PCAET

Les orientations transversales du Plan climat ont vocation à irriguer les différentes politiques du projet de territoire :

- **Habitat** : agir pour un habitat économe en énergie
- **Mobilité** : œuvrer en faveur d'une mobilité sobre et décarbonée
- **Énergie** : soutenir le développement des énergies renouvelables
- **Ressources** : être un territoire économe en ressource et exemplaire
- **Résilience** : organiser un territoire résilient aux effets du changement climatique
- **Alimentation** : soutenir une agriculture et une alimentation durable
- **Aménagement** : favoriser un aménagement urbain économe en espace et sobre en énergie

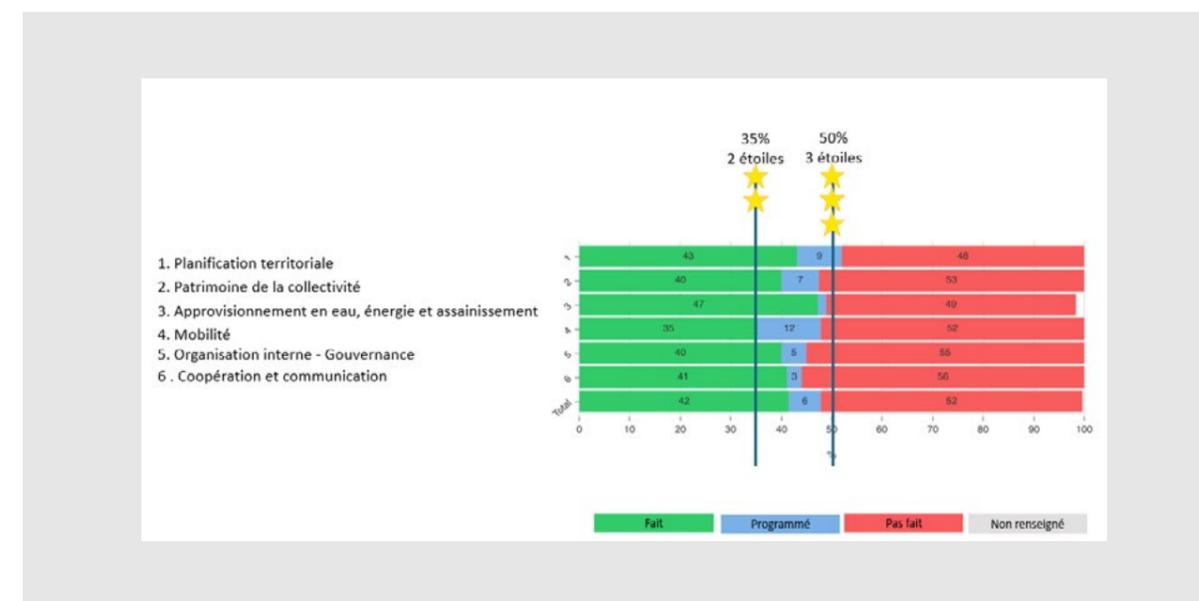


Les actions du PCAET sont donc présentées dans les différentes rubriques sectorielles de ce rapport d'activités. La Communauté a engagé davantage de moyens pour le suivi et l'animation de ce PCAET qui doit faire l'objet d'un bilan à mi-parcours en 2024.

## Le Contrat d'objectif territorial (Cot)

Pays d'Iroise Communauté s'est portée volontaire, avec le Pôle Métropolitain du Pays de Brest, pour un Contrat d'objectif territorial (Cot). Il s'agit d'un dispositif mis en place par l'Agence de la transition écologique (Ademe) dans le but d'accélérer les changements de politiques de la Communauté de communes en matière de transition écologique.

Deux référentiels nationaux « Territoire Engagé Transition Ecologique » sont mis à disposition : « Climat, Air, Energie » et « Economie Circulaire ». Ce dernier est réalisé par le G4DEC. Le référentiel « Climat-Air Energie » a été utilisé pour l'état des lieux et a permis l'obtention d'un score de 41,6 %, vérifié par un auditeur externe. La suite du dispositif permettra à la Communauté de développer un plan d'actions en lien avec le bilan à mi-parcours du PCAET.



## Les actions de sensibilisation

En 2023, Pays d'Iroise Communauté a poursuivi son partenariat avec Ener'gence, l'agence énergie-climat du Pays de Brest, en termes d'animations :

- Un stand et un atelier au **Salon de l'habitat** à Saint Renan les 28 et 29 janvier : 195 personnes conseillées
- Une **fresque du climat**
- Présence du **Camion Climat Déclic** sur la Fête du Vélo le 14 mai, les 30 ans de l'intercommunalité le 17 juin et un marché à Saint Renan
- **2 ateliers thématiques** sur la consommation d'eau et l'empreinte carbone
- **Visite d'une maison rénovée thermiquement**
- **1 conférence thermographie/rénovation**
- Stands à l'événement « **Ça coute pas un radis** »
- Des **articles** tous les mois dans les bulletins municipaux, sur le site internet communautaire et réseaux sociaux



## Le développement des énergies renouvelables

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) vise notamment un objectif de production des énergies renouvelables de 42% du mix énergétique à l'horizon 2030 en prévoyant une réduction de la consommation de 26,3 %. Dans ce cadre, la restitution de l'étude de planification énergétique réalisée à l'échelle du pays de Brest a permis d'identifier les principales sources d'énergies renouvelables pertinentes pour le territoire notamment l'éolien avec les projets de repowering tel que le parc Plouarzel 1 inauguré en 2023.

### Zones d'accélération des énergies renouvelables

La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables vise à accroître le développement des énergies renouvelables de manière à lutter contre le changement climatique et préserver la sécurité d'approvisionnement de la France en électricité. L'article 15 de la loi a introduit dans le code de l'énergie un dispositif de planification territoriale à la main des communes.

La zone d'accélération illustre la volonté de la commune d'orienter préférentiellement les projets vers des espaces qu'elle estime adaptés. Le projet doit, dans tous les cas, respecter les dispositions réglementaires applicables. Un projet peut également s'implanter en dehors des zones d'accélération. Les 19 communes du territoire ont travaillé en lien avec Pays d'Iroise Communauté pour la définition des zones, en cohérence avec le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

L'ensemble des cartographies communales montre :

- une intégration de l'ensemble de la commune en zone d'accélération pour les filières photovoltaïque et thermique en toiture et la géothermie
- Des choix ciblés pour les potentiels en ombrière de parkings, en excluant les zones naturelles, les périmètres bâtiments classés, en fonction de l'usage (camions...) et des aménagements prévus,
- Un zonage éolien sur les parcs existants en laissant

une marge pour de potentielles extensions, ainsi que sur des nouvelles zones non interdites

- Des choix divergents pour la méthanisation (biogaz)
- L'inscription du photovoltaïque au sol pour certaines communes dans le respect des règles du PLU et de la feuille de route Heol Breizh de la région Bretagne qui vise à solariser en priorité les bâtiments et zones artificialisées, et sur les stations d'épuration (tracker ou sur structure spécifique) et l'impluvium de Molène.
- Certaines communes ont fait le choix d'inscrire un réseau de chaleur bois énergie en vue de potentielles études de faisabilité.



### Aides communautaires pour la rénovation énergétique et soutien à la production photovoltaïque

Pays d'Iroise Communauté soutient les communes :

- 5 dossiers d'aide à la rénovation thermique en 2023 pour environ 80 000€
- 1 dossier de renforcement de toiture pour projet photovoltaïque pour 6900€

Production électrique - Centrale photovoltaïque de Lanrinou à Plourin



Production en énergie du territoire en GWh/an	Production 2015	Production 2022	Cible 2030	Cible 2050
Hydroélectricité	0	0	5	10
Solaire Photovoltaïque	3	4,7 <sup>1</sup>	30	90
Eolien	49	52,2 <sup>1</sup>	70	90
Bois énergie (chaufferies bois)	83	132 <sup>2</sup>	90	90
Biogaz	9	40 <sup>3</sup>	45	75
Solaire Thermique	0	1 <sup>2</sup>	10	30
Géothermie	0	0	5	10
<b>Total</b>	<b>144</b>	<b>228,9</b>	<b>255</b>	<b>395</b>

<sup>1</sup>Enedis opendata

<sup>2</sup>Observatoire de l'environnement en Bretagne (2021)

<sup>3</sup>GRDF Opendata

## SAS Pays d'Iroise Energie Solaire : un acteur au service du territoire

Répondre au défi de l'énergie est un réel enjeu d'attractivité et de développement du territoire. La crise énergétique enregistrée en 2022 nous l'a encore rappelé. Pour ce faire, la Communauté de Communes du Pays d'Iroise a créé avec la SEM Énergies en Finistère une SAS dénommée Pays d'Iroise Énergie Solaire, dont l'objet est le développement de l'énergie renouvelable de source solaire sur le territoire communautaire. Cette société est le fruit d'une coopération entre Pays d'Iroise Communauté et la SEM Energies en Finistère. Son objectif est de permettre le déploiement d'installations photovoltaïques sur le territoire communautaire et en premier lieu sur les propriétés de la communauté de communes et des communes membres. 2023 est la première année de production pleine de la centrale photovoltaïque au sol de Plourin d'une puissance

de 2,1 Mw.

Deux installations photovoltaïques en autoconsommation ont été mises en service sur les installations d'assainissement (STEP).

Des projets font l'objet d'études notamment sur l'impluvium de Molène (projet de 708 kwc) qui permettrait de substituer pour partie la production d'électricité au fioul. La consommation électrique de l'île est de 1,2 Gwh. Des études préalables hydrogéologiques se sont poursuivies au cours de l'année.

D'autres projets de faisabilité sur des ombrières de parking sont en cours.

Le Pays d'Iroise et la SAS ont produit en ENR photovoltaïque **2 266 Mwh** sur l'année 2023.

Projets portés par la SAS	Site	Commune de localisation	Puissance installée Kwc	Productible annuel théorique en Mwh/an	Production relevée en 2023 en Mwh	% objectif	Durée d'exploitation
Parc photovoltaïque au sol	Ancienne ISDI	Plourin	2 100	2233	2 028	91%	12 mois
Parc photovoltaïque en toiture	Toul an Ibil	Plougonvelin	248	217	219,8	101%	11 mois

## Plan de sobriété

En 2023, 21 actions du plan de sobriété sur 28 ont été réalisées ou sont en cours de déploiement. Les actions principales sont les suivantes :

- Passage de l'éclairage en technologie Led sur différents bâtiments dont le siège (en partie)
- Modification et réduction des plages horaires de l'éclairage des espaces publics sur les Zones Artisanales ;
- Réduction de la consigne de chauffage dans les bâtiments économiques
- Lancement des travaux de production photovoltaïques sur les sièges et sur les stations d'épuration de Milizac et Plouarzel
- Etude de planification de production photovoltaïque sur l'aire de covoiturage de Plouarzel, les stations d'épuration de Plougonvelin et Porspoder
- Etude de rénovation thermique de l'office de tourisme de Plougonvelin
- Poursuite des acquisitions de véhicules propres
- Réalisation de stage d'écoconduite au service Déchets.



# # 3

# Nous prémunir des menaces environnementales

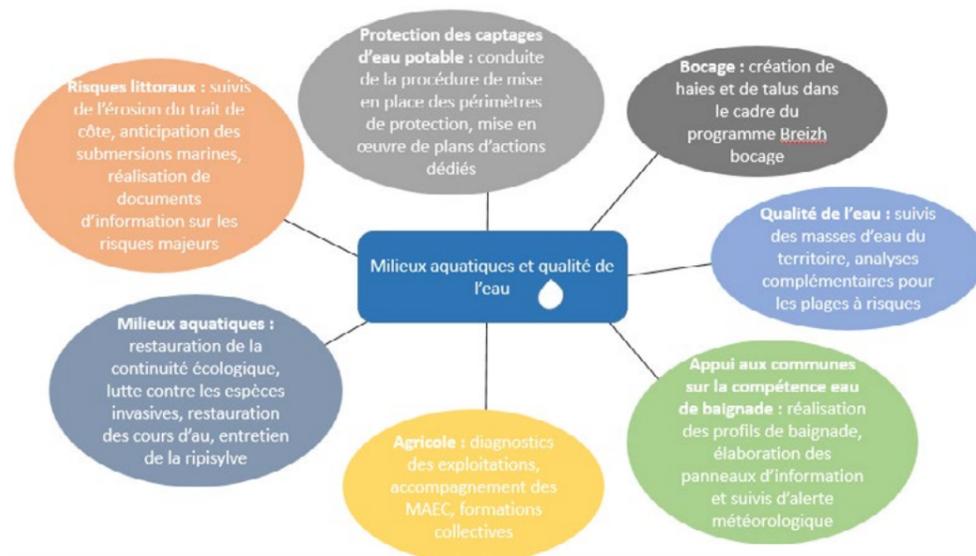
# Eau : préserver les ressources et la qualité

Dans un contexte d'urbanisation croissante et de changements climatiques, disposer d'une ressource en eau de qualité et suffisante est un enjeu fort pour le mandat et les décennies à venir. Une action résolue pour y répondre se doit d'être menée, tant sur le petit que sur le grand cycle de l'eau. Celle-ci passe par la définition et la mise en œuvre d'un schéma directeur de l'eau potable et de l'assainissement, mais également par un programme d'actions coordonné à l'échelle du Sage du Bas Léon.

## Milieux aquatiques et qualité des eaux

Depuis 2018, Pays d'Iroise Communauté est compétente en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Cette prise de compétence a permis la mise en place d'actions globales et concertées sur l'ensemble du territoire tout en intégrant cette gestion dans une cohérence d'objectifs à l'échelle du SAGE du Bas Léon. La programmation suit une feuille de route commune retranscrite à travers le Contrat Unique Territorial (CTU).

A l'échelle de Pays d'Iroise Communauté, le service a assuré en 2023 un ensemble de missions très variées visant une reconquête de la qualité de l'eau sur les volets chimiques, morphologiques et biologiques, la protection de la ressource en eau potable et la prévention contre les risques littoraux. Le service travaille en collaboration et transversalité permanente avec les communes et les autres services de Pays d'Iroise Communauté sur toutes les questions liées à la protection de la ressource qui interviennent dans les divers projets.



### Un service et des agents au service de la qualité de l'eau

Le service milieux aquatiques et qualité des eaux compte 3,5 agents pour l'exercice de ses missions très diverses :

- Un agent délégué à la gestion de service, l'assistance aux communes pour la gestion des eaux de baignade et la gestion des Périmètres de protection de captages d'eau potable et la coordination avec les structures partenaires
- Un technicien sur la gestion et la protection des milieux aquatiques, la continuité écologique, la lutte contre les espèces aquatiques invasives, la protection des zones humides

- Un technicien sur le suivi des programmes de lutte contre les pollutions d'origines agricoles et le suivi du programme Breizh Bocage
- Un quatrième technicien travaille à 50 % sur les questions liées aux submersions marines et érosion du trait de côte (études, suivi du recul, suivi et gestion de la stratégie)

En plus des agents permanents, une activité conjointe avec le service "espaces naturels" est assurée sur les aspects biodiversité, gestion des invasives, plantation et entretien du Bocage.

### Gestion des milieux aquatiques

Pays d'Iroise Communauté possède un programme d'intervention spécifique sur cette thématique. Cadré par le contrat unique territorial en accord avec le Schéma Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Bas-Léon, il a pour fonction de définir les actions à réaliser pour atteindre le bon état chimique et écologique des bassins versants sur les paramètres suivants :

- Hydromorphologie
- Continuité écologique
- Qualité de l'eau
- Lutte contre les pollutions d'origine agricoles

Ce contrat bénéficie d'un soutien technico-financier de l'Agence de l'Eau, de la Région Bretagne et du Conseil départemental du Finistère et a été signé en juin 2020, par l'ensemble des Établissements Public de Coopération Intercommunale (EPCI), membres du SAGE Bas-Léon.



Pont cadre, un ouvrage destiné à assurer la continuité écologique

### Actions transversales de lutte contre les pollutions agricoles

- 2<sup>e</sup> année d'expérimentation d'un groupe de travail de 3 exploitants sur la réduction des phytosanitaires sur le périmètre de captage de Langoat (Milizac-Guipronvel) – 3798€
- 1 demi-journée de démonstration de désherbage mécanique avec 20 participants – 3165€
- 1 animation de conseil fertilisation individuel avec analyse de terre et outils Sol-aid pour 6 participants – 7596€
- 3 dossiers de financements traités pour l'aide communautaire d'ensemencement en herbe
- 3 lettres d'information (trimestriel) sur les actions agricoles de Pays d'Iroise Communauté
- 4 diagnostics bactériologiques des exploitations réalisées via les actions transversales du SAGE
- Le suivi de 22 exploitations engagées dans 31 MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques)

En 2023, Pays d'Iroise Communauté a poursuivi la mise en œuvre du programme sur :

### Les bassins versants du Landunvez, du Ploudalmézeau et du Kouer ar Frouit (LPK)

Représentés par une quinzaine de cours d'eau côtiers répartis sur 8 740 ha, au nord du territoire.

Les réalisations 2023 :

- Finalisation d'une étude de projets pour l'aménagement de 3 ouvrages GEMAPI sur l'aval du bassin versant du Foul – 45 500€
- Réalisation de 3 ouvrages (ponts-cadres) pour assurer la continuité écologique au lieudit Landourzan sur les bassins versant du Foul – 33 960 €
- Etude de différents scénarii pour la restauration globale de la continuité écologique sur le secteur de Moulin Neuf sur le bassin versant du Kouer Ar Frouit (13 ouvrages sur 1,5 km) – 54 593 €

### Le bassin versant de l'Aber Ildut

Principal cours d'eau du Pays d'Iroise. Depuis 2019, il fait l'objet de programmes d'actions afin de réduire les sources de dégradations physiques des cours d'eau et des étangs.

Les réalisations 2023 :

- Gestion de la ripisylve sur 6 km de cours d'eau soit 24 embâcles supprimés – 4680 €
- Arrachage de 90 m<sup>3</sup> de Jussie sur un tronçon de l'Aber Ildut sur les lacs de la commune de Saint Renan. 3450 € et une partie en régie
- Suivi d'un réseau de 26 piègeurs bénévoles de ragonidins et rats musqués (306 captures)

### Le bassin versant de Kermorvan

- Réalisation d'une Passe à anguilles pour assurer la continuité écologique en amont de la réserve d'eau potable de Milin Izella – 78 254 €



Passe à anguilles

## Actions de suivi de la qualité des eaux brutes

Afin d'évaluer les sources de pollutions possibles, de connaître l'évolution de la qualité des cours d'eau et d'évaluer l'impact des actions dans le temps, Pays d'Iroise Communauté réalise des analyses régulières de l'eau brute tout au long de l'année. La majorité de ces analyses entrent dans le cadre du suivi transversal des eaux à l'échelle du SAGE au travers d'un marché mutualisé de 60 000€ annuel.

En 2023 ce suivi représente :

- **24 stations de suivis calendaires** sur les paramètres Nitrates, phosphores, ortho phosphates produits

phytosanitaires, bactériologiques (dont 12 sur Kermorvan en suivi nitrates mensuel)

- **246 prélèvements pour 420 analyses** dans le cadre du suivi mutualisé SAGE Bas-Léon
- **4 campagnes de prélèvements complémentaires** sur le bassin versant du Foul avec 58 prélèvements d'analyses bactériologiques
- **28 analyses de suivis bactériologiques complémentaires** sur les exutoires des bassins versants du Foul et de Château (Landunvez).

## Élaboration d'une nouvelle stratégie Breizh Bocage 2023-2027

Pays d'Iroise Communauté gère le programme Breizh Bocage sur l'ensemble de son territoire depuis 2015. Il consiste à **créer et reconstituer de nouvelles haies bocagères, talus ou talus boisés**, dans le cadre d'opérations collectives. L'objectif est de répondre aux enjeux de qualité des eaux de surface, eaux de baignade, eau potable ainsi qu'aux enjeux de biodiversité et de qualité paysagère.

La stratégie du programme a été révisée en 2023 et adoptée jusqu'en 2027 (stratégie Breizh Bocage 3). Elle regroupe la Communauté de communes du Pays des Abers (CCPA), la Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL), le Syndicat des Eaux du Bas Léon (SEBL) et Pays d'Iroise Communauté autour d'une feuille de route commune à l'échelle du Bas-Léon. L'avantage ? Faciliter les axes de travail par une action cohérente entre les territoires.

Parmi les axes, on retrouve la **structuration d'une filière de valorisation du bois bocage**. Pour les 4 ans à venir, l'objectif est d'établir et de sécuriser un circuit de valorisation du bois bocage afin de compléter l'action de plantation des haies.

Le **volet travaux** du nouveau programme bénéficie de subvention à hauteur de 65 % par des financements d'origine publiques (FEADER, Agence de l'Eau Loire Bretagne, Conseil Régional de Bretagne ou Département du Finistère). Les 35 % restant sont alloués par Pays d'Iroise Communauté.



Sur 2023, les réalisations au titre du programme Breizh Bocage étaient liées à la fin du programme Breizh Bocage 2 (2017-2022) et aux premiers projets du nouveau programme Breizh Bocage 3 (2023-2027).

Suite à la tempête Ciaran qui a mobilisé les équipes sur d'autres priorités fin 2023, peu de linéaires ont pu être plantés sur cette période. Ces linéaires initialement programmés ont été reportés à début 2024.

Au total pour 2023 :

### 4219 mètres linéaires (ml) plantés dont :

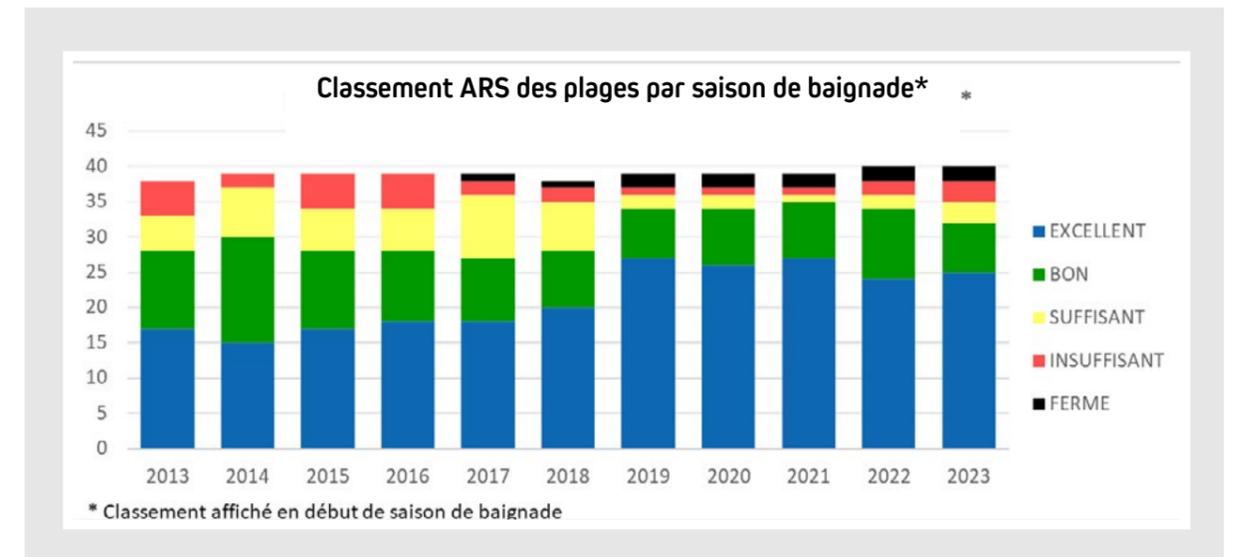
- 2252 ml de haies à plat
- 940 ml de haies sur talus existants et restauration
- 1027 ml de talus créés
- 12 essences d'arbres locales différentes utilisées



## Appui technique auprès des communes sur les eaux de baignade

Pays d'Iroise Communauté compte 15% des sites de baignades déclarés et suivis par l'Agence Régionale de Santé (ARS) dans le Finistère. La Qualité des eaux de baignade, régie par la Directive Européenne 2006/7/CE du 15/02/2006 constitue une compétence communale. Sur le territoire, la communauté de communes intervient en qualité d'assistance technique et financière pour les communes notamment en lien avec ses compétences communautaires propres : Eau et assainissement, gestion des milieux aquatiques et qualité de la ressource et tourisme.

- **39 sites de baignades déclarées** en 2023 (15% du département)
- **25 sites de baignades classés en qualité d'eau « Excellente »** à l'issue de la saison 2023 (64 %)
- **450 analyses ARS réalisées** dont 371 en « bonne qualité » soit 82 % (79 % en 2022)
- **10 plages ayant fait l'objet d'un contrôle renforcé** par Pays d'Iroise Communauté pour recherche des pollutions en période de baignade (3 Moutons, Tréompan, Château, Melon, Penfoul, Bourg, Mazou, Porsmoguer-Kerhornou, Illien, Pors ar eis vinis,) pour 17 analyses nécessaires sur la saison (11 % des prélèvements complémentaires) pour 70 marqueurs analysés
- **105 jours fermés** dont 48 dans le cadre du plan de gestion active (fermeture préventive pour la sécurité sanitaire des usagers)



**2023 a été l'année de l'élaboration d'un plan ambitieux de reconquête des eaux de baignade.** Ce plan fait appel à la mise en place d'une procédure spécifique dans la gestion des non-conformités sur le volet de nos compétences internes en assainissement et une collaboration avec les services de l'état sur le volet agricole.

## Protection de captage

Pays d'Iroise Communauté travaille à la préservation de la ressource en eau notamment en lien avec la production d'eau potable. Elle assure le suivi agricole et réglementaire des périmètres de captages avec pour objectif d'améliorer en amont, la qualité de l'eau captée. L'ensemble des périmètres de captages en gestion font l'objet de prescription d'usage particulières en matière de pratiques agricoles.

- 1623 ha de périmètres en gestion en 2023
- 3 périmètres de protection de captage définis par un arrêté (Langoat/Pont Cléau, Kermorvan, Molène)
- 1 révision en cours de l'arrêté de « Zone soumise à contrainte environnementale » (Kermorvan)
- 1 périmètre de protection de captage avec une procédure de déclaration d'utilité publique en cours de mise en place et dont les mesures de protections ont déjà été établies en 2020-2022 (Traon-Kerrenneur). En 2023 : Demande de l'Avis de l'Hydrogéologue en cours.

# Eau potable et assainissement

Depuis 2018, la compétence eau potable et assainissement collectif est exercée sur l'ensemble du Pays d'Iroise. Le service est exercé soit en régie, soit en délégation de service public. Le service public d'assainissement non collectif est exercé par Pays d'Iroise Communauté depuis 2004.

## Chiffres clés

### Eau potable 2023

- 27 050 abonnés (6080 sur la régie et 20 970 sur les DSP)
- 4 unités de production d'eau
- 1003 km de réseau - 17 réservoirs
- 2,20 millions de m³/an d'eau potable facturée
- 87,12 % de rendement du réseau de distribution
- 3,14 € TTC/m³ moyen sur la base d'une facture de 120 m³

### Assainissement collectif 2023

- 19 784 abonnés (16 907 sur la régie et 2 877 sur la DSP)
- 8 stations d'épuration - 121 postes de refoulement  
422 km de réseau
- 1,5 millions de m³/an d'eaux usées traitées facturées.
- 3,44 € TTC/m³ moyen sur la base d'une facture de 120 m³

### Assainissement non collectif (ANC)

- 8 061 installations d'ANC
- 294 contrôles de conception/réalisation
- 658 contrôles sur installations existantes
- une périodicité des contrôles de fonctionnement fixée à 8 ans
- une redevance de 100 € facturée à l'utilisateur pour un contrôle de fonctionnement

## Première année de mise en œuvre des schémas directeurs patrimoniaux eau et assainissement

Débutés en 2019, les schémas directeurs patrimoniaux eau et assainissement avaient pour objectif de définir une stratégie globale permettant une gestion optimale des réseaux et futurs réseaux et de leurs infrastructures associées, tout en prenant en compte les évolutions urbanistiques et démographiques du territoire.

La réalisation d'un plan pluri annuel d'investissement fait partie de l'étude de schéma directeur. Ce plan répond aux objectifs fixés de concilier notamment les impératifs d'amélioration de la collecte et de l'épuration des eaux usées ainsi que la production, stockage et distribution d'eau potable.

### Finalisés fin 2022, les schémas directeurs ont établi un plan d'action pour les 20 prochaines années.

Au regard du vieillissement des réseaux et des problématiques rencontrées (eaux parasites dans les réseaux d'eaux usées, fuite sur les réseaux de distribution d'eau potable...), l'investissement majeur s'articule autour d'une démarche de renouvellement et de réhabilitation des réseaux afin d'atteindre un taux de renouvellement de 1,1 % au lieu de 0,1 % environ ces dernières années. En conséquence, plus de 4 km de réseaux d'eaux usées et 11 km de réseaux d'eau potable seront à renouveler et à réhabiliter chaque année.



Voici les axes majeurs de la feuille de route déclinés sur 20 ans :

Eau potable			Assainissement collectif	
Objectifs des investissements	Coût	Répartition		
Amélioration de la qualité de l'eau	133 975 €	0,1%	Réhabilitation / Renouvellement des réseaux	40 315 621 €
Amélioration des pressions faibles	2 490 770 €	2,4%	Investigations complémentaires	4 018 360 €
Amélioration du niveau de service	554 838 €	0,5%	Amélioration/Sécurisation des postes de transfert	16 682 533 €
Compteurs : neufs/renouvellement	8 053 936 €	7,8%	Diagnostic permanent	975 800 €
Études : diagnostic/réglementaire	5 687 003 €	5,5%	Station d'épuration	23 564 000 €
Ouvrages : réhabilitation/renouvellement	11 596 812 €	11,3%	Extensions des réseaux de collecte	11 470 500 €
Ouvrages : travaux neufs	4 782 325 €	4,7%	Développement durable	828 000 €
Réduction des pressions fortes	51 260 €	0,0%	Développement service eau et assainissement	3 710 000 €
Réduction des vitesses fortes	116 500 €	0,1%	TOTAL	101 564 814 €
Réseau : extension	4 355 640 €	4,2%		
Réseau : renouvellement	59 037 217 €	57,5%		
Sécurisation	5 825 000 €	5,7%		
<b>TOTAL</b>	<b>102 685 275 €</b>	<b>100,00%</b>		

## Poursuite du développement du service eau et assainissement

Depuis 2019, le service eau et assainissement travaille au développement d'une hypervision centrale afin de regrouper toutes les données de fonctionnement de chacun des ouvrages de l'eau potable et de l'assainissement collectif.

En 2023, le développement de l'hypervision s'est poursuivi avec la réalisation de rapports de fonctionnement type pour les postes de refoulement des eaux usées ainsi que la création d'un synoptique sur les ouvrages d'eau potable de Saint Renan.

## SIG eau et assainissement

Le Système d'information géographique (SIG) eau et assainissement est le second outil majeur du service eau et assainissement de Pays d'Iroise Communauté. Celui-ci a pour objectif à terme de communiquer sur les différentes actions du service eau et assainissement sur les réseaux et ouvrages.

En 2023, le service eau et assainissement a travaillé sur l'intégration dans le SIG de 70 % des points de comptage (PDC) des compteurs d'eau potable sur le secteur en régie. L'intégration s'est faite avec un canne GPS pour une précision à 10 cm près.

Il fut aussi développé la réalisation des contrôles de poteau incendie avec traitement dans le SIG.



À gauche : vue SIG Eau et Assainissement de Pays d'Iroise Communauté (Qgis)  
À droite : Gestion du contrôle des poteaux incendie dans le SIG

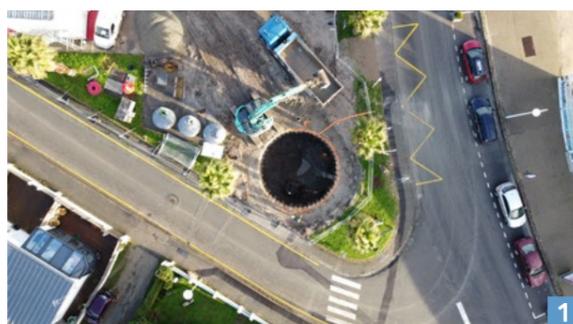
## Plan annuel d'investissement 2023

Plus de 6,8 millions d'euros de travaux réalisés en 2023 sur l'eau et l'assainissement pour un budget de plus de **13 millions d'euros d'investissement** voté par les Elus de Pays d'Iroise Communauté.

- Travaux de mise en place de trackers sur la station d'épuration de Plouarzel (Kervoulou) et de Milizac-Guipronvel (Moulin de Tréléon) : **255 k€**
- Travaux de lutte contre les eaux parasites dans les réseaux d'assainissement collectif de Ranterboul à Ploudalmézeau : **275 k€**
- Sécurisation station de Ranterboul à Ploudalmézeau : **305 k€**
- Renouvellement de réseaux d'eau potable et d'eaux usées à Ploudalmézeau : **455 k€**
- Renouvellement et sécurisation des postes de relevage de Porspaul à Lampaul-Plouarzel et Trézien à Plouarzel : **145 k€**
- Renouvellement et sécurisation du poste de relevage du Trez Hir à Plougonvelin : **280 k€ (1)**



2



1



1



- Extension du réseau de collecte des eaux usées à Ploumoguer (secteur Illien) : **140 k€**
- Extension du réseau de collecte des eaux usées et renouvellement réseau d'eau potable secteur Tréompan tranche 2 à Ploudalmézeau: **205 k€**
- Renouvellement et sécurisation du poste de relevage de Lanhir à Locmaria-Plouzané : **100 k€**
- Renouvellement réseaux d'eau potable et d'eaux usées à Milizac-Guipronvel, Porspoder et Saint Renan : **1 250 k€ (2)**
- Extension réseaux d'eau potable et d'eaux usées à Lannildut, Plougonvelin et Ploumoguer : **200 k€**

## Risques littoraux

En 2021, Pays d'Iroise Communauté s'est engagé dans un travail d'identification des risques d'érosion et de submersion marines sur l'ensemble du littoral, avec pour objectif d'aboutir à une stratégie locale de gestion des risques littoraux sur le territoire afin de protéger les enjeux menacés tels que les personnes, les biens, les activités économiques ou encore les réseaux.

### Conclusions de l'étude de diagnostic

Pendant un an et demi, une étude de diagnostic a été menée sur des sites à risques et des ouvrages côtiers. Elle a permis :

- L'identification des ouvrages côtiers et leur caractérisation dans le cadre du décret Dignes
- La mise à jour des cartes de zones basses potentiellement soumises à la submersion avec l'identification des sites les plus à risque
- La prise en compte des risques côtiers dans les documents d'urbanisme, avec le lancement d'une nouvelle étude spécifique à l'érosion
- La définition de la stratégie globale avec **7 axes déclinés en 22 actions**

L'étude a montré que les ouvrages côtiers existants protégeaient très peu les habitants. Ils sont caractérisés par une faible hauteur, une discontinuité et renforcent parfois le phénomène d'érosion aux extrémités. La prise en charge des ouvrages dans le cadre du décret Dignes a été jugé non pertinente lors des réunions de travail. La stratégie de gestion des risques côtiers s'appuie donc sur d'autres axes déclinés en actions :

#### I. Poursuivre la gestion des ouvrages côtiers par les propriétaires et/ou gestionnaires actuels

**Action 1** : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les ouvrages communaux

#### II. Poursuivre la surveillance et le suivi du littoral

**Action 2** : Continuer les suivis de l'évolution du littoral

**Action 3** : Recueillir les données lors d'événements majeurs

**Action 4** : Poursuivre la surveillance régulière du littoral

**Action 5** : Approfondir la connaissance locale des risques littoraux

#### III. Prendre en compte les risques côtiers dans les documents d'urbanisme

**Action 6** : Cartographier l'érosion côtière dans les documents d'urbanisme

**Action 7** : Cartographier la submersion marine dans les documents d'urbanisme

#### IV. Tenir compte des risques côtiers dans l'aménagement

**Action 8** : Adapter les réseaux d'eau et d'assainissement

**Action 9** : Adapter le bâti

**Action 10** : Adapter les ports

**Action 11** : Déplacer le sentier littoral

**Action 12** : Adapter ou déplacer le réseau routier

**Action 13** : Informer les gestionnaires de réseaux

#### V. Développer l'alerte et la gestion de crise

**Action 14** : Accompagner les communes dans l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde

**Action 15** : Accompagner les communes dans l'élaboration du DICRIM

#### VI. Poursuivre la Gestion naturelle sur les sites à risque faible

**Action 16** : Poursuivre la Gestion souple

**Action 17** : Laisser faire

**Action 18** : Renaturer

#### VII. Développer la connaissance et la conscience des risques côtiers auprès de tout public

**Action 19** : Sensibiliser le public aux risques côtiers

**Action 20** : Déployer la participation citoyenne

**Action 21** : Communiquer aux professionnels de l'immobilier

**Action 22** : Poursuivre les échanges sur la connaissance locale des risques littoraux entre les communes et Pays d'Iroise Communauté



# Préserver, restaurer et valoriser la biodiversité

## La gestion des espaces naturels littoraux

Les espaces naturels littoraux constituent des zones de patrimoine faunistique et floristique qu'il convient de préserver. Dans cette perspective, la Communauté de communes qui dispose d'une équipe dédiée entreprend tout au long de l'année des actions de protection et restauration de milieux naturels.

### Terrains du Conservatoire du littoral et du Département

Pays d'Iroise Communauté est gestionnaire des terrains du Conservatoire du Littoral et du Conseil Départemental ainsi que des terrains communaux situés dans les périmètres de préemption au titre des espaces naturels sensibles.

Les principaux travaux de gestion des **600 hectares** réalisés en 2023 :

- La gestion des espèces végétales invasives et rudérales sur **26 hectares**
- L'entretien par fauche ou débroussaillage des dunes et landes pour une surface totale de **12 hectares**
- La pose ou la repose de clôtures, ganivelles, monofils, chicanes et plots pour un linéaire de **4 km**
- La pose de barrières, de signalétiques et l'entretien de l'ensemble des aménagements représentant un linéaire de plus de **28 km** de ganivelles, clôtures, plots, monofils...

Ces travaux ont été réalisés en majorité en régie ou ponctuellement par l'intervention de prestataires pour le compte de la Communauté, du Conservatoire du Littoral ou du Conseil Départemental. La gestion des sites est aussi réalisée par des bénéficiaires de conventions pour un entretien par pâturage des sites. 3 nouvelles conventions ont été signées portant le nombre de bénéficiaires à 26 agriculteurs ou particuliers pour une surface de 146 hectares.

Pour mener à bien ce travail de préservation, le suivi de 6 espèces animales ou végétales d'intérêt patrimonial a été effectué ainsi que l'évaluation scientifique des résultats des actions de gestion.

### L'animation de la démarche Natura 2000

Pays d'Iroise Communauté est structure animatrice Natura 2000 pour le site « Pointe de Corsen - Le Conquet ». Le travail d'animation a principalement porté en 2023 sur le suivi de la mise en œuvre des actions de gestion et restauration des habitats naturels d'intérêt Européens et l'accompagnement des porteurs de projet sur la réalisation de leurs évaluations incidences Natura 2000.

Suite au signalement d'une nouvelle espèce invasive sur le site, un état des lieux de la répartition de la Spartine alterniflora sur la ria du Conquet a été réalisé et des modalités de gestion envisagées.



Spartine sur la ria du Conquet

### L'atlas de la biodiversité

Pays d'Iroise Communauté est lauréate de l'appel à projets 2022 « Atlas de la Biodiversité Communale » lancé par l'Office Français de la Biodiversité. La démarche a débuté en juin 2023 pour une durée de 3 ans, avec le recrutement d'une chargée de projet. Les objectifs de cette démarche sont d'améliorer la connaissance naturaliste sur le territoire, de mobiliser les acteurs autour de la préservation de la biodiversité et de rédiger un Plan d'Actions Biodiversité en 2026.

Un premier Comité de Pilotage s'est tenu en septembre, et en parallèle le diagnostic environnemental a démarré : prise de contacts dans les communes et auprès de partenaires, inventaire des données existantes.

Le premier évènement grand public organisé dans ce cadre fut « Le Jour de la Nuit » en octobre, pour sensibiliser à la pollution lumineuse, ses impacts sur la biodiversité et sur la qualité du ciel étoilé. Sortie nocturne, atelier « Chouettes » pour les familles, ciné-débat ont trouvé leur public au sein de la population.

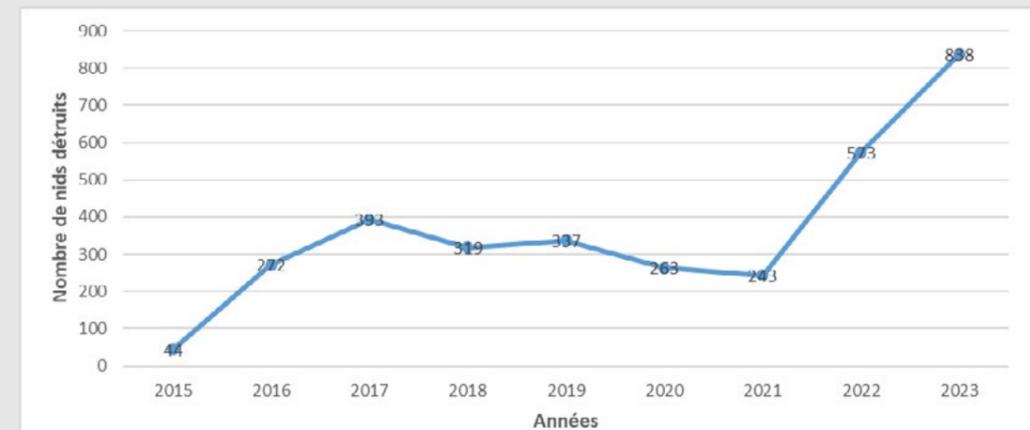


### La lutte contre le Frelon asiatique

La campagne de destruction des nids a débuté en avril 2023 et s'est terminée le 30 novembre 2023.

**838 nids** ont été signalés et détruits sur le Pays d'Iroise soit le nombre le plus important depuis que les campagnes de destruction de nids ont lieu.

#### Évolution du nombre de nids détruits



On observe toujours une disparité dans la répartition des nids détruits sur le territoire.

Les communes les plus touchées avec plus de 50 nids sont : Le Conquet, Locmaria-Plouzané, Milizac-Guipronvel, Plouarzel, Plougouvelin, Ploudalmézeau et Saint Renan. L'île de Molène a été touchée pour la première fois avec 3 nids détruits.

**Le montant pris en charge en 2023 par la Communauté pour la destruction des nids de Frelon asiatique s'est élevé à 73 776 euros.**

## 3<sup>e</sup> PARTIE

# Des moyens techniques et humains au service du projet de territoire



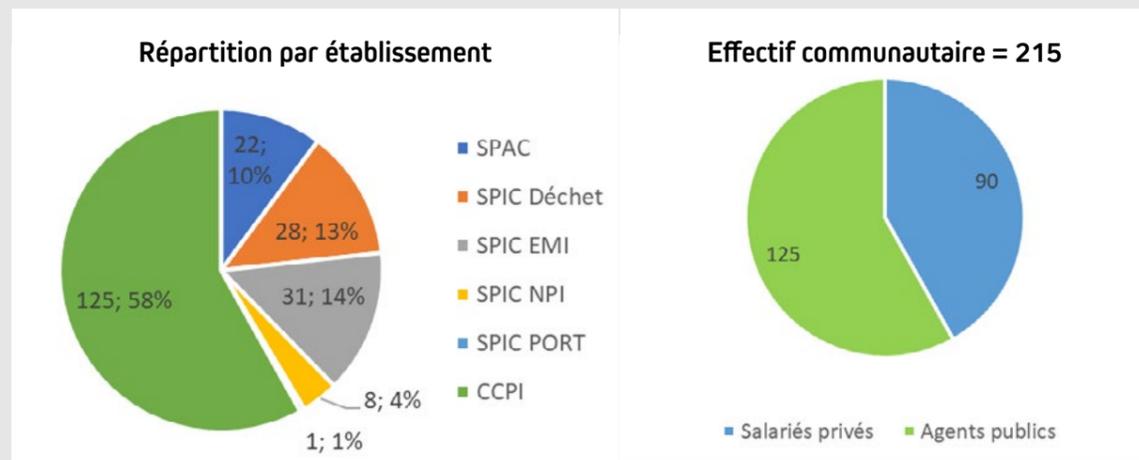
# 1

Des moyens mutualisés

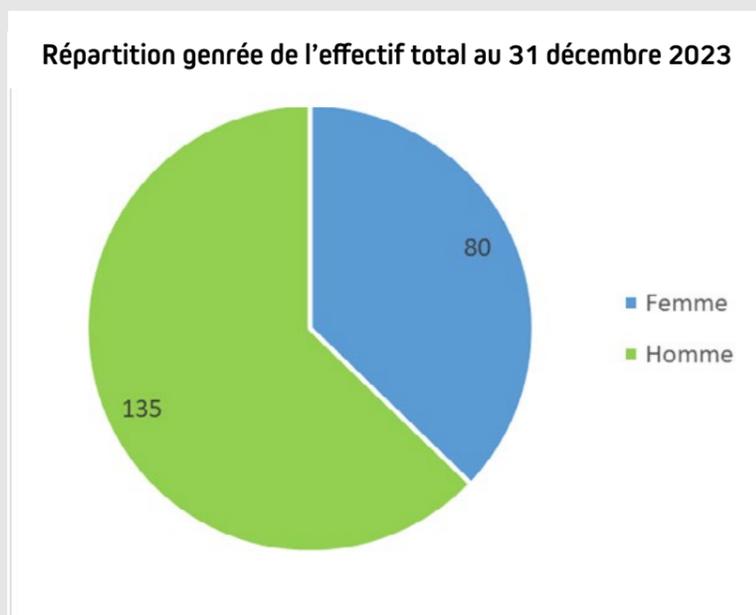
# Ressources humaines

## Les effectifs communautaires

Au 31 décembre 2023, Pays d'Iroise Communauté comptait **215 collaborateurs** (201 en 2022) répartis sur les différents établissements communautaires (CDD saisonniers et élus non pris en compte).

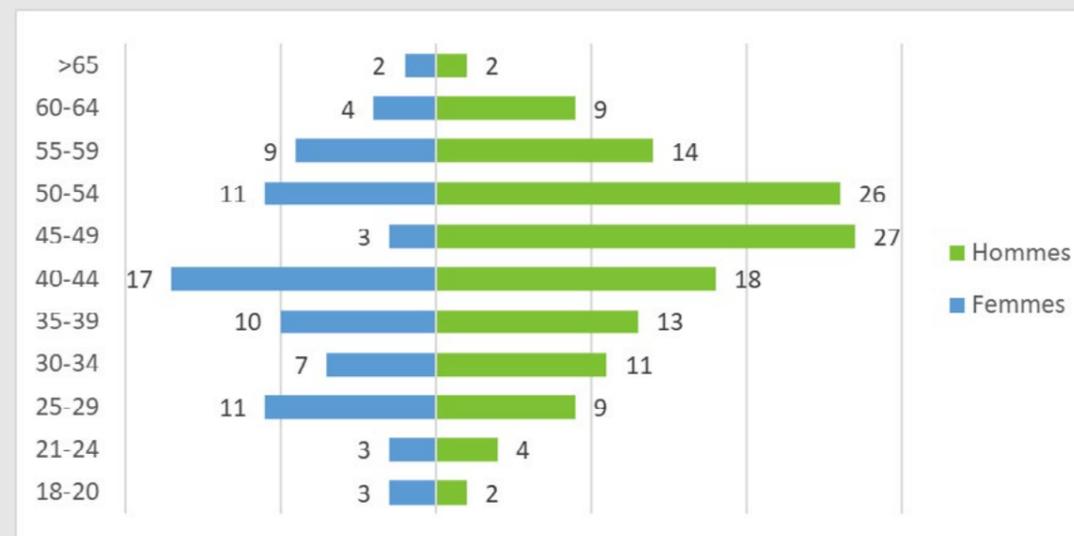


La part des salariés de droit privé représente 41,86% des effectifs et croît régulièrement depuis plusieurs années.



**37,21 %** du personnel communautaire est composé de femmes (privé et public). La part des femmes était de 35,8% en 2022.

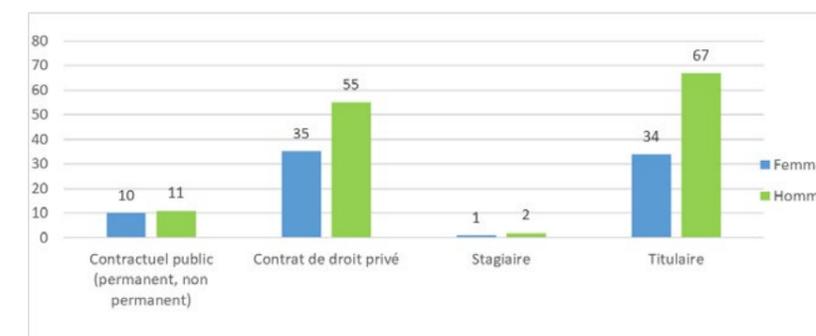
## Pyramide des âges



## Moyenne d'âge

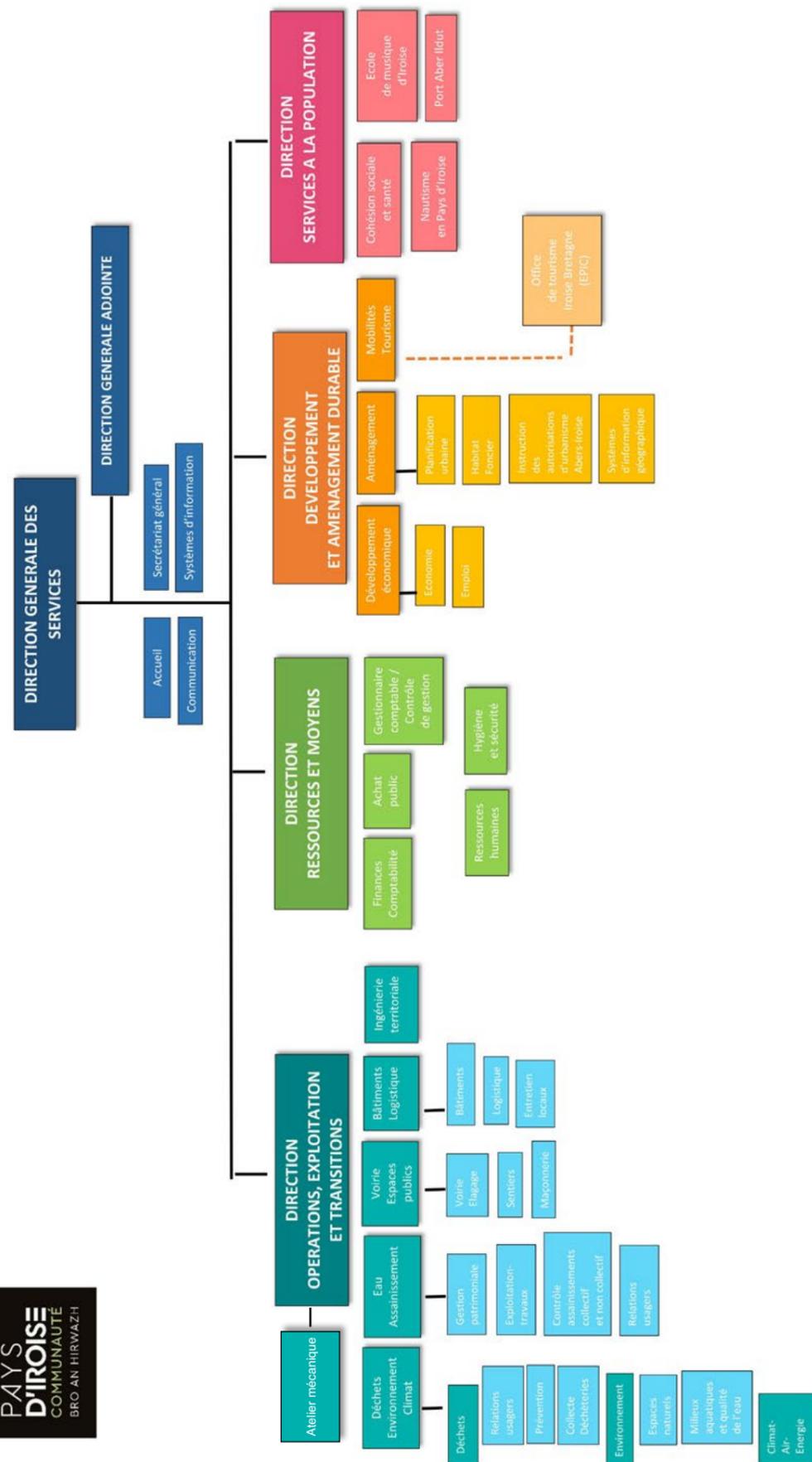


## Répartition par statut



387 contrats de travail et avenants privés et publics ont été établis en 2023 (saisonniers inclus – hors EPIC) contre 358 en 2022 soit une hausse de 8,10%.

La part des salariés de droit privé représente 42 % des effectifs ; un chiffre qui croît régulièrement depuis plusieurs années.



Dernière mise à jour : 27 février 2024

## Mutualisation : le service commun ressources humaines

Le service commun ressources humaines a subi des modifications de son périmètre depuis sa création le 1er janvier 2016. Son format est **stabilisé depuis le 1er janvier 2022** avec un périmètre de services mutualisés auprès de la commune de Lanrivour et l'EPIC tourisme pour la partie ressources humaines.

La mutualisation s'étend dans les domaines de la prévention, hygiène et sécurité et en formation prévention à 18 communes du territoire.

**Ces différentes modifications de format ont nécessité d'adapter l'organisation du service afin d'optimiser les ressources aux besoins.** Des ajustements dans la répartition de la charge de travail ont eu lieu en 2023 et ont abouti à la création d'un poste partagé entre le contrôle de

gestion, la comptabilité et les ressources humaines permettant de faire un lien et une analyse sur les données gérées transversalement apportant ainsi plus de lisibilité, de cohérence et de sécurisation.

Le service a fait appel à une intérimaire du CDG29 (Centre de gestion de la fonction publique du Finistère) pour renforcer l'équipe, optimiser le SIRH (Système d'information sur les ressources humaines) et aider à la mise en œuvre de cette réorganisation.

Depuis décembre 2023, la cellule prévention qui était rattachée à la directrice générale adjointe est rattachée au responsable du service des ressources humaines et fait désormais partie intégrante du service RH.

### Les prestations du service à la loupe 🔍

<b>Les rémunérations</b>	Paie publique (CCPI et commune de Lanrivour) et privée (dont EPIC tourisme)
	Arrêtés individuels et des avenants aux contrats en lien avec la rémunération
<b>Carrières</b>	Suivi des carrières, arrêtés individuels, contrats permanents et à durée déterminée ainsi que leurs avenants (CCPI et commune de Lanrivour)
	Avancement de grade et d'échelon
	Suivi et application des dispositions de 6 conventions collectives
<b>Gestion des absences</b>	Dossiers de retraite
	Démarches liées aux arrêts de travail, accidents de travail/trajet
<b>Recrutements et contrats</b>	Demands de remboursements auprès des assurances et prévoyance
	Gestion de l'invalidité et saisine des instances médicales
	Démarches liées à tout recrutement depuis la parution de l'annonce jusqu'à l'accueil de l'agent
<b>Formation</b>	Contrats et avenants
	Pour la Communauté de communes, mises à jour du tableau des emplois
<b>Temps de travail</b>	Pour les communes, prestation inscrite dans le cadre du service commun hygiène et sécurité
	Pour la Communauté de communes, accompagnement dans les démarches
<b>Entretien professionnels</b>	Pour la Communauté de communes, suivi du respect du règlement intérieur et des droits en matière d'absence
<b>Prévention</b>	Pour l'ensemble du personnel communautaire de la communauté de commune mise en place d'une campagne annuelle
<b>Bilans annuels</b>	Pour l'ensemble du personnel communautaire et les communes
	Déclaration d'emploi de personnel ayant une reconnaissance de handicap, déclarations annuelles diverses (FNC...)
	Rapport social unique, rapport égalité F/H, rapport d'activité

## Les principales actions 2023

### Rémunérations

- Revalorisation de l'IFSE (Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) de 50 € pour l'ensemble des agents publics
- Augmentation de la part de la participation employeur à la prévoyance des agents publics
- Instauration d'une indemnité « molène »
- Versement de la prime de pouvoir d'achat pour une partie des agents publics
- Pour le privé : application des évolutions des conventions collectives
- Pour les agents publics : application des revalorisations liées aux évolutions du SMIC (janvier et mai)
- Migration de logiciel de paie privé au CDG en cours d'année

### Carrières

- Reclassement et évolutions des grilles indiciaires des catégories C et B en juillet
- Évolutions de conventions collectives
- Mise en place d'un contrat de professionnalisation au sein du service eau et assainissement et d'un contrat d'apprentissage à l'Office de tourisme Iroise Bretagne

### Divers :

- Changement d'assureurs en prévoyance pour le personnel privé et publique à compter du 1<sup>er</sup> janvier (excepté les centres nautiques et l'École de Musique d'Iroise) et souscription à un contrat de prévoyance supplémentaire pour les chauffeurs du service déchet (statut privé)
- Déploiement de la signature électronique
- Déploiement d'un coffre-fort électronique au profit de l'ensemble du personnel communautaire
- Mise en place du forfait de mobilités durables au profit de l'ensemble du personnel communautaire
- Actualisation du règlement intérieur applicable à l'ensemble du personnel (hors temps de travail)
- Évolution du dispositif de badgeage du temps de travail
- Finalisation du dossier Fonds national de prévention des risques de la CNRACL pour le travail sur écran
- Mise en place de séances d'échauffement et de formations à l'éco conduite auprès du personnel du service déchets
- Action mutualisée pour l'acquisition de lunettes de protection adaptées à la vue et des bouchons d'oreille individualisés
- Installation du Comité social territorial, nouvelle instance de dialogue social, au 1<sup>er</sup> janvier. Cette instance est issue de la fusion entre les Comités Techniques (CT) et les Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)
- 5 réunions du Comité social Territorial (CST) et du Comité social et économique (CSE)

### En 2023, l'équipe était la suivante :

- 1 responsable des ressources humaines
- 1 gestionnaire secteur public (carrière – rémunération – maladie ordinaire – contrat publics)
- 1 gestionnaire secteur privé (rémunération - contrats privés) et secteur privé et public (temps de travail – maladie autre que maladie ordinaire + temps partiel thérapeutique)
- 1 gestionnaire Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) (recrutement – formation – entretiens professionnels)



## L'activité en chiffres

Période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023	Nbre de bulletins de salaire 2022	Nbre de bulletins de salaire 2023	Répartition	Evolution 2023 / 2022
<b>Commune de Lanrivoaré</b>	282	262	7,57 %	- 7,09 %
<b>EPIC Tourisme Iroise Bretagne privé</b>	157	250	7,22 %	+ 59,24 %
<b>Total communes et EPIC</b>	439	512		+ 16,63%
<b>Part sur le global du service commun RH</b>			14,80 %	
<b>Pays d'Iroise communauté</b>				
<b>Budget principal (dont élus)</b>	1752	1604	46,35 %	- 8,45 %
<b>EPIC Tourisme Iroise Bretagne public</b>	12	12	0,35 %	/
<b>SPIC École de musique d'Iroise</b>	415	429	12,39 %	+ 3,37 %
<b>SPIC Déchets</b>	434	414	11,96 %	- 4,61 %
<b>SPIC Nautisme</b>	203	219	6,33 %	+ 7,88 %
<b>SPAC Eau et assainissement</b>	225	259	7,48 %	+ 15,11 %
<b>SPIC Port</b>	16	12	0,35 %	- 25 %
<b>Total Pays d'Iroise Communauté</b>	3057	2949		-3,53 %
<b>Part sur le global du service commun RH</b>			85,20 %	
<b>Total service commun RH</b>	3057	3461		-1 %

En moyenne, le service établit 288 bulletins de salaire par mois sachant que, de mai à septembre, certains établissements comptent de nombreux emplois saisonniers et donc tout autant de bulletins à traiter (Budget principal, SPIC Déchets, SPIC nautisme, EPIC tourisme en particulier).

29

contrats et avenants pour l'EPIC tourisme établis en 2023

387

contrats (hors avenants) pour Pays d'Iroise Communauté en 2023 (57 contrats publics + 42 école de musique + 19 Eau-assainissement + 185 Déchets + 84 nautisme)

525

arrêtés individuels établis pour Pays d'Iroise Communauté (soit -2%)

Actes administratifs établis par le service commun RH au profit de la commune de Lanrivoaré:

Nombre d'actes	2022	2023	Evolution 2022/2023
Arrêtés	74	45	- 39,18 %
Contrats et avenants	12	0	-100%

# Prévention hygiène et sécurité

## Un service dédié mutualisé

Créé il y a 9 ans, la cellule prévention, hygiène et sécurité exerce ses missions dans 20 entités (18 communes, l'Epic Tourisme et Pays d'Iroise Communauté). Elle soutient l'ensemble de ces collectivités par diverses mesures et de conseils. Elle initie et accompagne toutes les actions visant à prévenir et améliorer la santé au travail, la sécurité des agents et des matériels.

D'août 2022 à mars 2023, deux nouvelles conseillères en prévention se sont réparties les missions de la Communauté et des communes. Une des conseillères était chargée du

dossier auprès du Fond National de prévention sur le travail sur écran. A compter d'avril 2023 le service était pourvu d'une seule conseillère en prévention.

Les Conseillères en Prévention assistent et conseillent les élus, la Direction et chefs de services. Ces soutiens, se portent essentiellement sur la mise en place de la démarche d'évaluation, d'une politique de prévention des risques ainsi que dans l'application des règles de sécurité et d'hygiène au travail.

## La démarche d'évaluation et de prévention

En 2023, les Conseillères ont poursuivi leurs interventions sur le dossier « Diagnostic travail sur écran », les formations ainsi que sur l'ensemble des Documents Uniques.

Des actions mutualisées se sont également déroulées sur 2023 via la vaccination, la prise d'empreinte de protections

auditives personnalisées, l'approvisionnement de lunettes de protection à la vue, le contrôle et la maintenance obligatoire pour les EPI (équipement de protection individuelle) de catégorie 3 ...

## Actions d'accompagnement

- Participation aux Comité Social et Territorial (CST) du Pays d'Iroise Communauté, Saint Renan et Locmaria-Plouzané
- Participation à l'analyse des besoins en formations faisant suite aux évaluations des risques
- Analyse et conseil en cas d'accident de service, de travail et de maladie professionnelle
- Aide à la définition du besoin lors de l'acquisition de nouveaux équipements : ergonomie, confort, bruit, vibrations...
- Mise à disposition d'un parc de matériels



## Animation de réseaux

La cellule Prévention, hygiène et sécurité anime un réseau de 22 assistants de prévention qu'elle réunit 3 fois par an autour d'une thématique réglementaire :

- En février sur l'utilisation des harnais et antichute
- En juillet sur la veille réglementaire
- En octobre sur les montres PTI (Protection des Travailleurs Isolés)

Par ailleurs, la cellule ne manque pas de concerter les agents dans le cadre des marchés publics, de répondre aux besoins de formation, d'assurer une veille réglementaire, technologique, scientifique en santé et sécurité au travail. Enfin, l'échange de bonnes pratiques demeure une constante.

## Formations 2023

En 2023,

- 70 thématiques de formation ont été organisées,
- 131 agents formés,
- 461.69 jours de formation,
- 37 945 € de budget

Il y a une forte baisse d'agents formés (488 en 2022) et inversement une augmentation du nombre de jours de formation en 2023 (162 jours en 2022) par comparaison à l'année précédente. La raison est que dans le cadre du FNP – travail sur écran, il y a eu un bon nombre de formations PSC1 et extincteur d'organisées sur des demi-journées. Les formations suivies en 2023 étaient plus longues.

## Subvention

### Fonds national de prévention pour le travail sur écran

Un 1<sup>er</sup> dossier « Diagnostic travail sur écran » a été signé en juillet 2020 et a été soldé en juillet 2021. Le montant de la contribution était de 72 970 € pour 19 collectivités. Ce dossier était axé, suite à un diagnostic, sur 3 principaux axes : la fatigue visuelle, les troubles musculo-squelettiques et le risque incendie.

Un 2<sup>e</sup> dossier a été constitué pour continuer la démarche sur les risques liés au travail sur écran. Portant sur le « plan d'actions », il prolongeait et confortait le projet de prévention des risques liés au travail sur écran réalisé



dans le cadre de la démarche intercommunale. La cellule prévention intercommunale a accompagné les collectivités grâce au pilotage des plans d'actions puis à la mise en œuvre d'actions liées à l'organisation du travail, à l'aménagement des postes, à la sensibilisation des agents et à l'achat d'équipements ergonomiques.

Ce dossier intercommunal concernait 260 agents venant de 92 services différents pour un montant total de 323 210 €. Il est arrivé à son terme le 31 décembre 2023.



## Budget

En 2023, le montant total des charges d'exploitation s'élève à 71 414 €.

Le montant de participation à la cellule par agent s'élève à 123 €.

L'objectif est aussi de rechercher une participation financière peu fluctuante, à éléments constants, par adhérent.

# Le service commun des systèmes d'information

Le service commun des systèmes d'information, en ordre de marche depuis le 1<sup>er</sup> février 2020, est basé au siège de Pays d'Iroise Communauté. Constitué de 4 agents permanents (1 responsable et 3 techniciens des systèmes d'information). Ils assurent pour le compte de 16 communes, la Communauté de communes et l'Epic Tourisme l'accompagnement de l'ensemble des composants du système d'information : téléphonie, sécurité, postes, serveurs, applications métiers, assistance, équipements/ solution de sécurité.

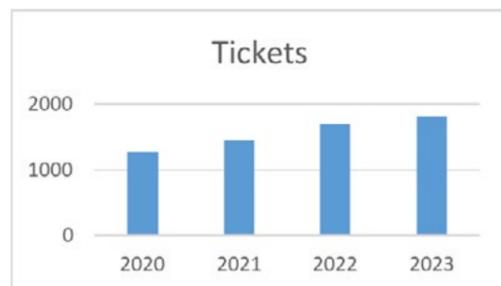
Le budget du service pour l'année 2023 est de 221 K€. L'adhésion au service est basée sur un coût au poste à 371 €.

Le **périmètre d'intervention** du service informatique comprend notamment :

- L'infogérance préventive et curative des systèmes d'informations
- L'identification et la planification des évolutions
- Le conseil et la mise en concurrence pour les investissements liés au système d'informations
- L'accompagnement de projets individuels ou communs
- Le déploiement des matériels/solutions
- La relation avec les prestataires – fournisseurs – éditeurs
- La préparation budgétaire
- La sécurité des systèmes d'information
- La sensibilisation des agents
- L'assistance aux utilisateurs

## Activité 2023 en quelques chiffres

- **1815 demandes d'intervention** dont 70% résolu dans les 8h ouvrées (+7 % par rapport à 2022)
- **53 demi-journées d'infogérance préventive** (70 points de contrôle)
- **160 jours de prestations d'intégration** (déploiement téléphonie IP - migration messagerie - déploiement de serveurs - déménagement - réseau Wifi - installation firewalls – accompagnement pour la refonte câblage réseau bâtiments - déploiement de postes informatiques sur les sites communaux (écoles inclus))
- **14 jours de formation** pour l'ensemble de l'équipe
- Gestion d'un parc de **73 serveurs et 500 postes**
- Migration des antivirus des postes/serveurs vers une console centralisée/mutualisée



Année	2020	2021	2022	2023
Tickets	1261	1446	1700	1815
Parc	393	434	508	585

## Parcours cyber sécurité France Relance

La Communauté de communes du Pays Iroise a été retenue pour bénéficier du parcours cyber sécurité dans le cadre d'un programme France relance. Le niveau retenu est le « Parcours intermédiaire ».

C'est un dispositif de sécurisation visant à cofinancer des projets et des parcours de cyber sécurité sur les systèmes d'information existants et à élever le niveau de cyber sécurité de son organisation grâce au dispositif de sécurisation de l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information).

Les deux premières étapes réalisées sur 2022 ont permis d'identifier les packs relais prioritaires pour augmenter le niveau de cyber sécurité du système d'information de la collectivité.

5 des 7 packs relais identifiés ont pu être finalisés sur l'année 2023, avec un objectif de réalisation des 7 packs sur 2024. Les communes adhérentes au service des systèmes d'information mutualisé bénéficieront des compétences et expériences acquises par l'équipe.

## Zoom sur la supervision

Depuis 2022, le service informatique exploite une solution de supervision Open Source, basée sur un réseau d'interconnexion sécurisé. Cette supervision permet une surveillance en temps réel des équipements névralgiques des systèmes d'information infogérés par le service, une détection précoce des incidents et un suivi du bon déroulement des sauvegardes des différents systèmes d'information.



## Plan de reprise d'activités

Depuis plusieurs années, le service informatique organise plusieurs demi-journées de test de reprise d'activité par an, pour le système d'information de la Communauté de communes du Pays d'Iroise.

En 2023, le service informatique a réalisé un test de reconstruction du système d'information depuis un support de sauvegarde amovible pour chaque commune, sur un serveur dédié.

Un rapport est remis au référent informatique, précisant le bon fonctionnement de cette restauration.



# Instruction des actes d'urbanisme

Le service instructeur intercommunautaire à l'échelle du Pays d'Iroise et du Pays des Abers assure pour le compte des communes des deux territoires l'instruction de l'ensemble des autorisations d'urbanisme. Seuls les déclarations préalables sans création de surface et les certificats d'urbanisme de simple information (CUa) sont instruits par les agents municipaux des communes.

**La commune reste l'interlocutrice privilégiée du porteur de projet et le point d'entrée pour l'information sur le document d'urbanisme et son application. A l'issue de la phase d'instruction, le maire reste l'unique autorité compétente pour délivrer l'autorisation d'urbanisme.**

LE ROLE DE LA MAIRIE	LE ROLE DU SERVICE INSTRUCTEUR
ACCUEIL ET RENSEIGNEMENT DU PUBLIC – PROXIMITE AVEC LE CITOYEN	ETROITE COLLABORATION AVEC LE CHARGE D'URBANISME EN MAIRIE
ENREGISTREMENT DU DOSSIER ET TRANSMISSION AU SERVICE INSTRUCTEUR	INSTRUCTION DU DOSSIER ET PROPOSITION DE DECISION DANS LE RESPECT DE LA REGLEMENTATION
ENREGISTREMENT DE LA DECISION SIGNEE DU MAIRE ET TRANSMISSION DE LA DECISION AU PETITIONNAIRE ET AU CONTROLE DE LEGALITE	ETUDE DES PROJETS EN AMONT DE LEUR DEPOT ET ECLAIRAGE JURIDIQUE

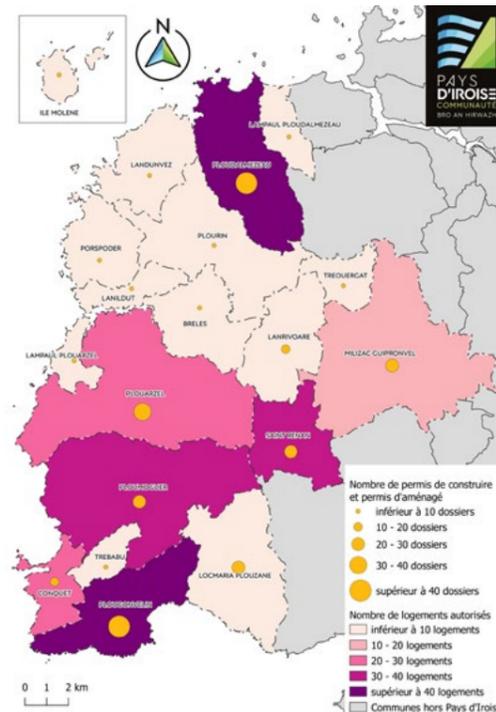
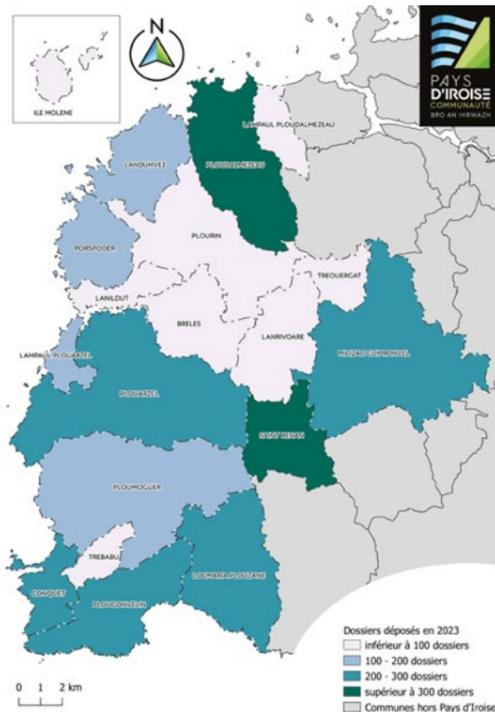
## Chiffres et dates clés

- **1 610 autorisations d'urbanisme** déposées pour instruction au service ADS Abers-Iroise à l'échelle des communes du Pays d'Iroise en 2023
- 710 demandes de permis de construire, 46 déclarations préalables et 61 permis d'aménagement (dont 34 pour de nouvelles opérations d'aménagement)
- **+ 3,3 % par rapport à 2022** (dossiers déposés pour instruction au service ADS Abers-Iroise à l'échelle du Pays d'Iroise)
- Plus de **280 logements autorisés** en 2023 sur le Pays d'Iroise
- 59 % des autorisations d'urbanisme déposées en ligne

**Un nombre de demandes d'urbanisme qui reste globalement élevé sur l'année 2023, malgré un ralentissement amorcé sur le second semestre.**

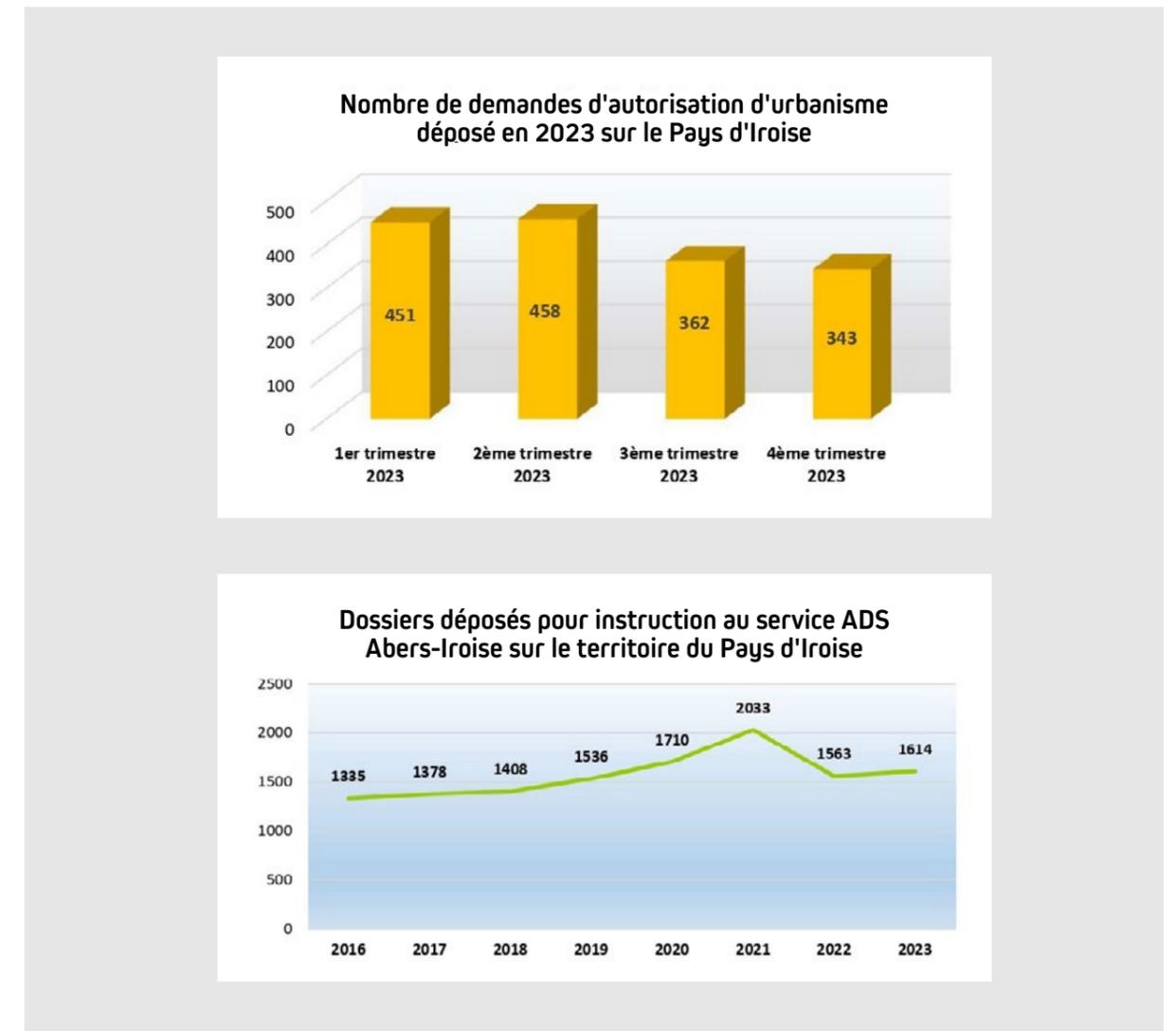
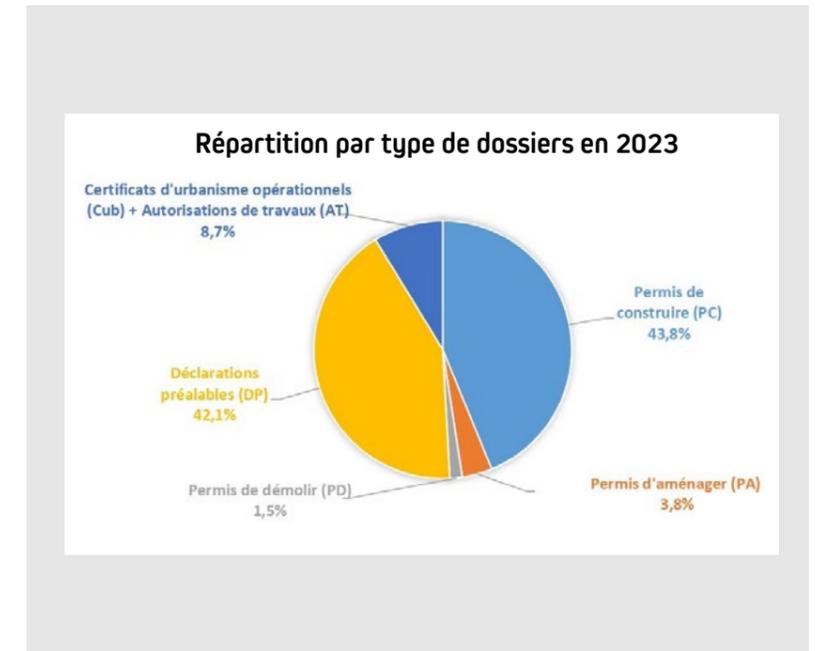
Le bilan de l'année 2023 est de plus de 1610 dossiers déposés pour instruction par le service instructeur intercommunautaire pour les communes du Pays d'Iroise, dont près de 710 permis de construire et 61 permis d'aménager (près de 60 sur l'année 2022).

Au total, **plus de 280 logements ont été autorisés** sur l'année 2023 sur le Pays d'Iroise.



Après un début d'année 2023 s'inscrivant dans la continuité de la dynamique d'activité de 2022, le nombre de dossiers déposés s'est ralenti sur le second semestre 2023 (-22%), suivant une tendance observée également à l'échelle nationale.

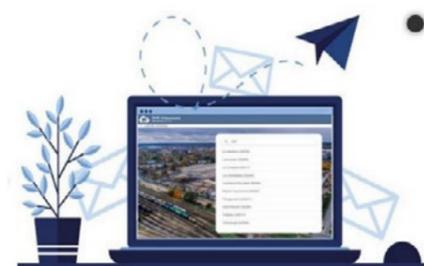
Néanmoins depuis sa création, l'activité du service est en croissance passant de 1 335 dossiers déposés pour instruction en 2016 à 1 614 dossiers en 2023 pour le territoire du Pays d'Iroise, soit 21 % d'augmentation entre 2016 et 2023.



## La dématérialisation : une évolution des pratiques engagée

L'année 2022 avait marqué un tournant majeur dans l'instruction et la délivrance des autorisations d'urbanisme avec le déploiement de la dématérialisation et la mise en place d'une plateforme en ligne (Sirap) sur laquelle les pétitionnaires peuvent désormais déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme.

**Sur l'année 2023, les dossiers déposés par voie dématérialisée sont majoritaires, avec près de 60 % des dossiers déposés directement depuis la plateforme.**



Répartition des dossiers déposés en 2022  
(tous dossiers confondus instruction Commune et SI)



Répartition des dossiers déposés en 2023  
(tous dossiers confondus instruction Commune et SI)



## Un accompagnement des communes

Le service instructeur a accompagné plusieurs communes du territoire lors de réunions et d'échanges en amont du dépôt des dossiers d'autorisations d'urbanisme.

**Dans le cadre du transfert des pouvoirs de police en matière de publicité aux maires depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024**, il a été proposé à l'automne 2023 aux communes une réunion d'information, en partenariat avec la DDTM du Finistère, sur cette thématique (réglementation, modalités d'autorisation et d'instruction, exercice du pouvoir de police ...).

## Des permanences du CAUE pour conseiller les pétitionnaires



Des permanences architecturales du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) du Finistère se tiennent chaque mois. Comme sur 2022, une quarantaine d'entretiens a été réalisée en 2023 avec un architecte-conseil.

## Perspectives pour 2024

- **Dématérialisation du processus d'instruction** : poursuite du déploiement avec l'utilisation de la plateforme d'échanges PLAT'AU dans le cadre de la consultation des services consultés et de la transmission des actes au contrôle de légalité (cycle de formation des communes au logiciel métier...)
- Dans le prolongement de ses missions d'instruction, la poursuite par le service de ses **missions de conseil et d'accompagnement des communes** en amont des projets comme au cours de l'instruction

# Ingénierie territoriale

## Assistance aux communes

Dans le cadre de sa mission d'AMO-BE (Assistance à maîtrise d'ouvrage et Bureau d'étude), la cellule Ingénierie pilote les projets structurants du territoire : cheminements doux, assainissement collectif, voirie communautaire, zones d'activités, bâtiments communautaires, port de l'Aber Ildut, aménagement de la Pointe Saint-Mathieu, développement du photovoltaïque, etc.

En 2023, le service Ingénierie territoriale a été transféré vers la Direction Opérations, Exploitations et Transition de Pays d'Iroise Communauté. Elle accompagne les communes dans les domaines de la voirie et d'infrastructures spécifiques. L'assistance s'exerce du cadrage préalable d'opérations, l'aide à la programmation nécessaire à toute commande précise, et accompagne les maîtres d'ouvrage jusqu'au suivi de chantier s'ils le souhaitent. Sans oublier l'aide à la définition des études techniques et réglementaires à mener et le montage de dossiers de demande de financement.

## Quelques exemples d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) aux communes en 2023

### Lampaul-Ploudalmézeau

Accompagnement de la Maitrise d'Ouvrage en phase études sur la rénovation du foyer rural.

afin de mener à bien le projet Ploumoguier 2030 sur le hameau. En 2023, la continuité écologique de la partie aval du cours d'eau a été rénovée, par la reconnexion de l'estran avec le marais retro-littoral.

### Lanrivouaré

Accompagnement de la Maitrise d'Ouvrage de la phase études jusqu'à la signature des marchés de travaux pour la construction d'un restaurant scolaire, d'une surface de 350 m<sup>2</sup>. Prévu entièrement de plain-pied, le nouveau bâtiment viendra s'installer au Sud du groupe scolaire, dans une parcelle arborée et ceinte de talus bocagers. Maitrise d'œuvre : Cap Architecture. Estimation des travaux : **1,06 M€ HT.**

### Le Conquet

Accompagnement de la Maitrise d'Ouvrage pour la programmation de la rénovation de la salle Kermarrec. La cellule Ingénierie a également apporté un soutien à la réflexion de la réorganisation de l'accueil de la mairie, en concertant les agents, les services, les élus, pour aboutir à la conception d'un lieu de travail et d'accueil du public pragmatique et serein.

### Tréouergat

Accompagnement de la Maitrise d'Ouvrage en phase de programmation et d'études conception sur la rénovation de la bibliothèque Ti Bras intégrant le volet énergétique. Estimation des travaux : **403 000 € HT.**

Accompagnement de la Maitrise d'Ouvrage en phase de programmation et d'études conception sur la rénovation énergétique de l'école Jean Monnet. Estimation des travaux : **800 000 € HT.**

### Locmaria-Plouzané

Accompagnement de la Maitrise d'Ouvrage en phase de programmation et d'études sur la réfection de la voie communale n°03 en prévision de son transfert à la communauté. Montant des travaux : **410 000 € HT.**

Accompagnement de la Maitrise d'Ouvrage en phase de programmation et d'études de conception sur l'aménagement cyclable de la route de Goulven. Montant des travaux : **397 000 € HT.**

Mais aussi...

- **2 080 000 €** pour le renouvellement d'un accord-cadre d'entretien de la voirie
- **10** communes accompagnées pour la programmation annuelle et le suivi d'entretien de leur voirie
- **3** assistances pour l'établissement d'un schéma directeur communal vélo
- **2** assistances à l'établissement d'un dossier de financement au titre des amendes de police 2023

### Ploumoguier

Poursuite de l'accompagnement sur le projet pluriannuel d'aménagement du hameau d'Illien, avec un travail important avec les services de l'Etat (DDTM, ABF, DREAL) et un lien permanent avec les autres services de la Communauté (Milieux aquatiques, Eau-assainissement, Espaces naturels)

## Cheminements piétons et vélo

En 2023, la Communauté a débuté la liaison entre Saint Renan et Lanrivouré : 3,5 km à destination des usagers pour un investissement total de 450 000 € HT réalisé dans le cadre d'une délégation de maîtrise d'ouvrage du département du Finistère. Dans le même contexte les études relatives à une seconde liaison située entre Saint Renan et Plouarzel ont démarré pour une mise en œuvre opérationnelle au second semestre 2024.



## Voirie communautaire

En 2023, sept communes ont transféré 7,54 km de voirie à la Communauté de communes. L'accord cadre relatif à l'entretien de la voirie a été renouvelé pour un montant total de 840 000 € jusqu'en 2026. Le programme 2023 s'élevait à 197 663 € HT.

## Bâtiments

### Réaménagement et extension du siège communautaire à Lanrivouré

En 2023, les nouveaux locaux et l'accueil de la Communauté de communes ont été livrés après 18 mois de travaux accompagnés par une assistance à maîtrise d'ouvrage interne. Elle a fait le lien permanent entre les besoins des services et le maître d'œuvre. L'investissement total pour ce réaménagement et cet agrandissement (2 nouvelles salles de réunion, 8 bureaux, accueil et espaces de circulation) est de 1 125 000 €



### LE CONQUET - Extension du siège du Parc Naturel Marin d'Iroise

Le projet consiste en l'extension du bâtiment principal. Une nouvelle aile, d'une surface de 229 m<sup>2</sup> sur 2 niveaux, est en cours de construction pour former un bâtiment en "U". Le rez-de-chaussée sera composé du nouvel accueil du public, des sanitaires adaptés et d'une salle d'exposition et d'animation. L'étage sera destiné aux agents du Parc Marin (4 bureaux). Le système de chauffage sera remplacé et alimentera l'ensemble du bâtiment. Les travaux, d'un montant de 723 000 € HT, subventionnés à 70% par l'Office Français de la Biodiversité, seront terminés pour l'été 2024. La conception et les opérations de travaux sont suivies par le service, avec Arko Architecte en tant que maître d'œuvre.



### LE CONQUET - Pointe des Renards

Une étude de faisabilité a été réalisée, préalablement au lancement des études de rénovation complète du bâtiment, inoccupé depuis 2001. Idéalement placé à la pointe des Renards, le bâtiment, d'une surface de 430 m<sup>2</sup> environ sur 2 niveaux + sous-sol, accueillera 6 cellules indépendantes, à usages tertiaires. Estimation des travaux 960 000 € HT. La conception et les opérations de travaux sont suivies par le service, assisté d'un maître d'œuvre.



### PLOUDALMEZEAU - Local SNSM

Le bâtiment de la SNSM à Portsall était composé d'un garage, un local de rangement et un bureau dont la taille et l'état sanitaire ne correspondaient plus aux besoins de l'association.

Le projet consiste en la rénovation et la réorganisation des locaux existants afin d'y créer, en plus du garage, des vestiaires et sanitaires en RDC, et la création d'un étage comprenant un grand bureau bénéficiant d'une vue panoramique sur le port et l'océan, une kitchenette, un local technique et un local de stockage. Les travaux sont suivis par le service, avec Archipole (architecte mandataire) et AUAS ingénierie (conduite de travaux) en tant que maître d'œuvre. L'ensemble sera livré en mai 2024, pour un montant de travaux de 345 000 € HT.



### PLOUDALMEZEAU - Château d'eau

Le château d'eau de Ploudalmézeau fait l'objet d'un accueil du public dans le cadre d'une AOT délivrée à un restaurateur. Le remplacement des menuiseries amiantées a démarré en fin d'année pour un montant de travaux de 178 890 € HT.

## Pointe Saint-Mathieu

En tant qu'à AMO, l'Ingénierie poursuit son accompagnement des projets de la Pointe St Mathieu. Après avoir terminé les travaux de rénovation du Cenotaphe, une mission de maîtrise d'œuvre a débuté sur les abords de celui-ci. Cet aménagement est directement inspiré de l'étude de programmation, restituée dans sa complétude en 2023, et dont l'objet était de proposer un aménagement global et cohérent de ce site en lien avec ses richesses inépuisables, tant au niveau paysager qu'au niveau culturel ou architectural.

## Port Aber Ildut

2023 a vu le lancement de l'étude sédimentaire sur l'aval de l'Aber Ildut. Cette étude a permis de mettre en avant la dynamique locale de sédimentation, en regardant les précédentes campagnes de dragage et les études bathymétriques des années passées. Il a ainsi été possible de déterminer la localisation de la prochaine campagne de dragage, prévue en 2024, sur les zones les plus concernées.

## Zones d'activités (ZA)

- En 2023, Pays d'Iroise Communauté continue d'étendre ses zones d'activités et accompagne les entreprises qui s'y installent. Des études et/ou des dossiers de Permis d'Aménager ont été lancés : ZA de Pen Ar Menez (Friche Kanabeach, Locmaria-Plouzané), ZA de Kerhuel 4 (Milizac-Guipronvel), ZA de Menez Crenn 2 (Plouarzel), ZA de St Roch (Ploudalmézeau), ZA de Mespaul 6 (Saint Renan).
- D'autres zones ont fait l'objet de travaux pour viabiliser des lots à bâtir : ZA de St Roch (Ploudalmézeau), ZA de Toul an Ibil (Plougonvelin), ZA de Keryard (Plourin).

## Photovoltaïque

### Stations d'épuration de Milizac-Guipronvel et Plouarzel

Dans le cadre de l'optimisation de la consommation électrique, le service a suivi les travaux d'installations de trackers sur les 2 STEP. 3 trackers de 117 m<sup>2</sup> et 22 kWc ont ainsi été installés pour une autoconsommation et revente de surplus, 2 à Plouarzel et 1 à Milizac-Guipronvel, pour un total de 251 200 € HT.

## Déchèteries

### Contrôles d'accès par badge

En 2023, l'ensemble des déchèteries du territoire ont fait l'objet de travaux pour l'installation de contrôles d'accès par badge, pour un montant total de 428 800 € HT. Ce dispositif vise à améliorer le service rendu aux usagers en sécurisant les sites par une régulation du nombre de véhicules accédant à la déchèterie. La conception et les opérations de travaux ont été suivies par le service en lien avec le bureau d'études ECR Environnement, en tant que Maître d'œuvre.



### Stations d'épuration de Plougonvelin et Porspoder

La conception d'installation de stations de production d'électricité en autoconsommation sont suivies par le service, en lien avec IDEA, maître d'œuvre. Le service s'occupera également du suivi des travaux. Le contexte particulier de chaque site impose des installations spécifiques : Pour le site de Plougonvelin, une installation au sol pour une production annuelle escomptée de 110 000 kWh ; pour le site de Porspoder, une ombrière pour une production annuelle escomptée de 65 000 kWh. L'estimation prévisionnelle pour l'ensemble des travaux est de 386 600 € HT.



### MOLÈNE - Zone de transfert

Le centre de transfert de déchets comprenant les caissons dédiés aux différents flux et le principal point d'apport volontaire de l'île est ouvert, accessible en permanence. Actuellement, les différents équipements sont dispersés sur le quai. Le service a réalisé l'étude en lien avec la Région Bretagne pour regrouper les différents équipements dans une enceinte fermée qualitative (murs en pierre surmontées d'une lisse en bois pour une surface de 380 m<sup>2</sup> environ). Les travaux seront réalisés au printemps 2024.

# Systemes d'informations géographiques (SIG)

L'ingénierie communautaire compte parmi ses expertises celle qui consiste à cartographier mais aussi à entretenir et mettre à jour des données géographiques. Le SIG réalise également l'analyse spatiale de toutes ces informations dans le but d'aider à la prise de décision.

La cellule SIG est transversale, tant au niveau des thématiques (urbanisme, adresse, réseaux, tourisme, patrimoine, voiries, etc.) que de l'échelle d'action. En effet, le service SIG a fonction de support au sein de la Communauté de communes ainsi que pour les communes. Une de ses missions de maintenir à jour les différents portails cartographiques : GéoPaysdeBrest et Xmap.

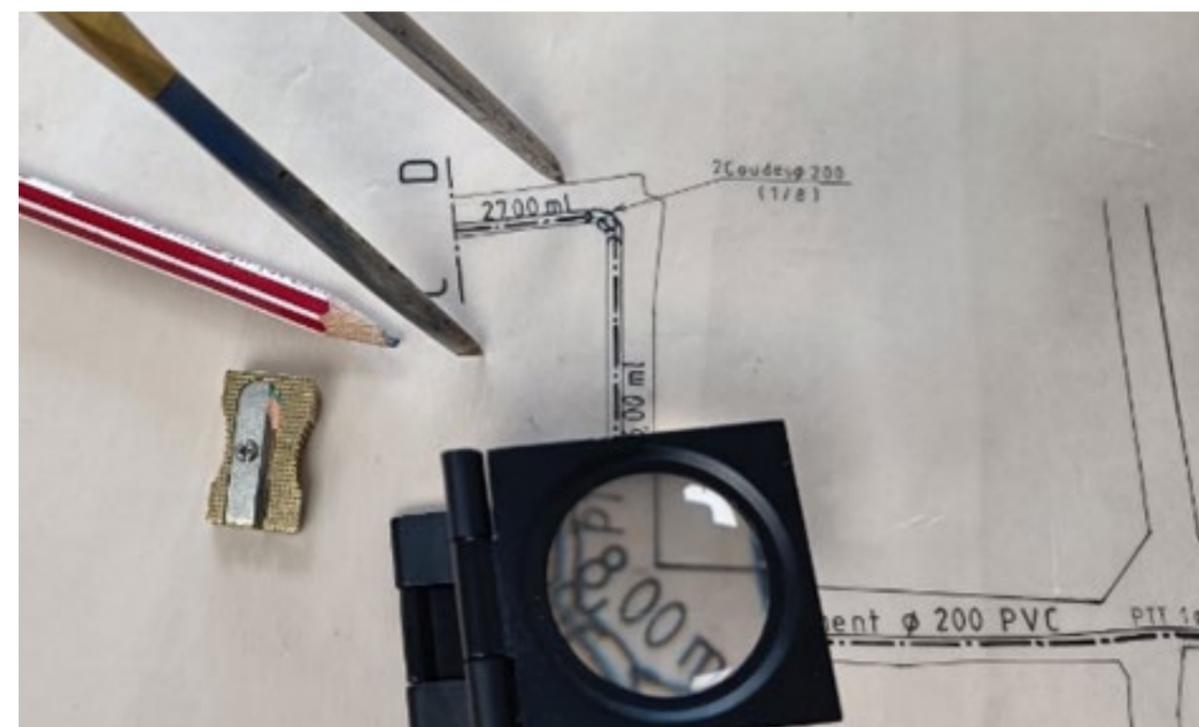
## La fiabilisation du patrimoine des réseaux continue

Finalisation en 2023 d'un projet de fiabilisation au long cours. En effet, l'ensemble des plans de récolement des réseaux d'eau potable et d'eau usée ont été saisis dans notre système d'information. Aucune source d'informations n'a été écartée, qu'elle soit numérique, papier et même calque ! Tous réseaux confondus, cela représente plus de 110 km de canalisations principales créées et plus de 6000 branchements.

Un travail de fiabilisation plus conséquent mais moins visible a également été réalisé. En effet, les réseaux d'eaux usées ont été recalé sur le Plan Corps de Rue Simplifié, plus de 250 km de canalisations principales. Cela nous conforte dans l'accomplissement de l'objectif de la réglementation Anti endommagement des réseaux. Le but est de localiser avec précision l'ensemble des réseaux enterrés en 2032.

Pour améliorer la connaissance des réseaux, le service SIG a formé les agents en charge de la relève des compteurs d'eau à la localisation de ces équipements.

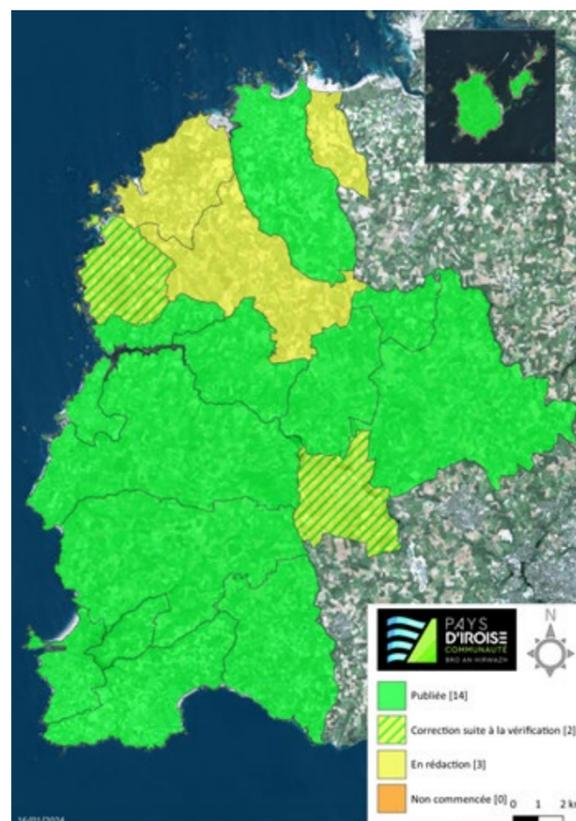
Plus de 4000 compteurs ont été positionnés à l'aide d'une perche centimétrique pour les communes de Lampaul-Ploudalmézeau, Milizac-Guipronvel et Saint Renan. Dans le but de favoriser l'interopérabilité entre les systèmes d'informations, les identifiants des compteurs ont été saisis. Cela permettra de relier la base cartographique avec le logiciel métier de la cellule usager du service Eau et Assainissement afin de proposer des analyses plus approfondies du suivi de la consommation d'eau.



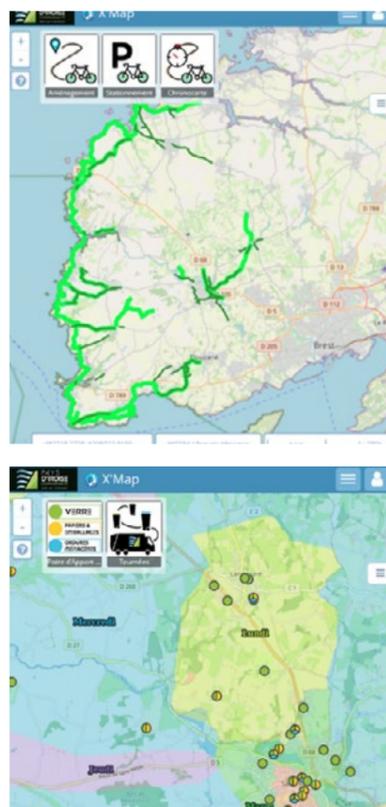
## Base Adresses Locale (BAL)

Le décret d'application de la loi 3DS est paru le 13 août 2023 et oblige les communes à publier une base adresse locale. Depuis 2021, le service SIG accompagne les communes dans cette démarche et le travail commence à porter ses fruits. Environ 85% des communes du Pays d'Iroise ont publié leur bases adresses locales. Et la saisie est bien engagée dans les communes restantes !

Pour les communes ayant finalisées le processus de publication, les usagers perçoivent d'ores et déjà les bénéfices. En effet, lors d'une numérotation, la nouvelle adresse apparaît désormais dans de nombreuses bases de données : service de secours, mutuelle, site de vente en ligne, etc.



## Une multitude de nouveaux portails cartographiques



Le service SIG a participé à améliorer l'ergonomie du site internet en développant plusieurs cartes interactives.

Tout d'abord, une cartographie des aménagements et équipements cyclables à l'échelle du Pays d'Iroise a été créée. Il est ainsi facile de consulter les itinéraires conseillés pour des déplacements à vélo et de connaître les différents stationnements adaptés. Ces données sont remontées à l'échelle nationale afin de valoriser notre engagement concernant la mobilité douce.

De plus, une chronocarte a été développée pour appréhender aisément les distances et le temps entre différents lieux clés de la Communauté de communes.

Toujours dans le souci de faciliter la vie des usagers, une cartographie web est disponible pour la thématique des déchets. Désormais, un seul clic suffit pour connaître le point d'apport volontaire le plus proche de chez soi et le jour des tournées de collectes des ordures.

Un portail cartographique web a également été conçu à destination de Ener'gence, agence énergie-climat du Pays de Brest, afin de leur donner accès à la thermographie aérienne et ainsi améliorer leurs précieux conseils dans le cadre des rénovations énergétiques.

## Commande publique

Suite à une année 2022 relativement particulière du fait des fortes inflations subies (matières premières, énergies...), l'année 2023 voit le nombre de marchés de nouveau croître.

### En chiffres

226

consultations ont été lancées par le service commande publique, selon tous types de procédures (procédures adaptées, formalisées ainsi que négociées), en hausse conséquente par rapport à l'année 2022 (+26 %) et une augmentation plus importante encore au regard de la moyenne des années 2015 à 2022 (+ 52 %).

58

marchés publics, parmi ces 226 consultations, ont été lancés au profit des communes, accompagnées lors de toutes les étapes de la passation ou simplement de la publicité.

### Maintien de la mutualisation des commandes

La mutualisation des achats a perduré sur l'année 2023 à travers plusieurs groupements de commande.

L'année 2023 a été marquée par un nombre plus restreint de groupements de commande. Un groupement a été réalisé pour certaines communes : la confection et la livraison de repas pour les cantines scolaires. Ce groupement, récurrent depuis de nombreuses années, regroupent cinq communes du Pays d'Iroise.

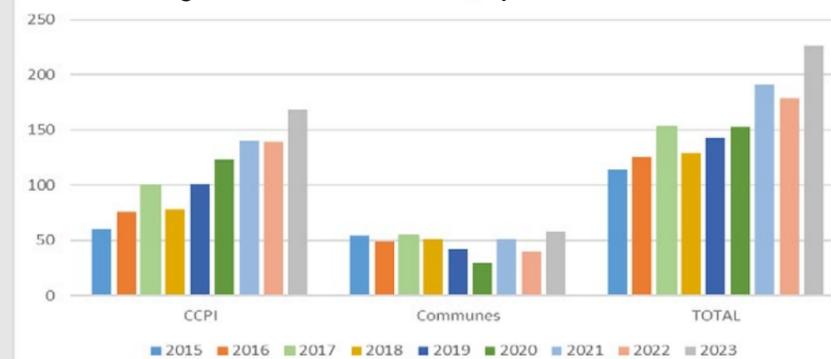
centrale d'achat RESAH. Cette centrale, à l'origine spécialisée dans les marchés publics à destination des hôpitaux, a ouvert son catalogue de marché à l'ensemble des communes et de leurs intercommunalités. Il a donc été possible de mettre en place, selon une procédure allégée, deux autres groupements concernant l'interconnexion informatique des sites distants ainsi que la téléphonie mobile. Ces deux derniers groupements ont permis d'améliorer le niveau des prestations tout en obtenant un prix moins élevé qu'auparavant.

Toutefois, Pays d'Iroise Communauté continue la mutualisation de ses achats, au bénéfice de chaque entité. En effet, en 2023, la Communauté de communes a rejoint la

### Accès des entreprises à la commande publique

Depuis plusieurs années, des efforts ont été engagés pour harmoniser les pratiques et les documents administratifs en matière de marchés publics entre Pays d'Iroise communauté et les autres communautés du Finistère. Ceci a continué en 2023.

Évolution du nombre de marchés publics pour Pays d'Iroise Communauté et pour les Communes



# Bâtiments communautaires

## Maintenance des bâtiments et logistique-animation

### Quelques chiffres

Depuis la création du service bâtiment logistique en 2023, l'équipe a effectué tout au long de l'année

- 969 heures de travail au siège de la Communauté
- 457 heures dans les bâtiments à vocation commerciale
- 135 heures dans les centres nautiques, 116 heures dans les phares
- 127 heures dans les logements d'urgence
- 82 heures dans les Offices du tourisme
- 75 heures dans les déchèteries

### Répartition du budget par poste ou projet

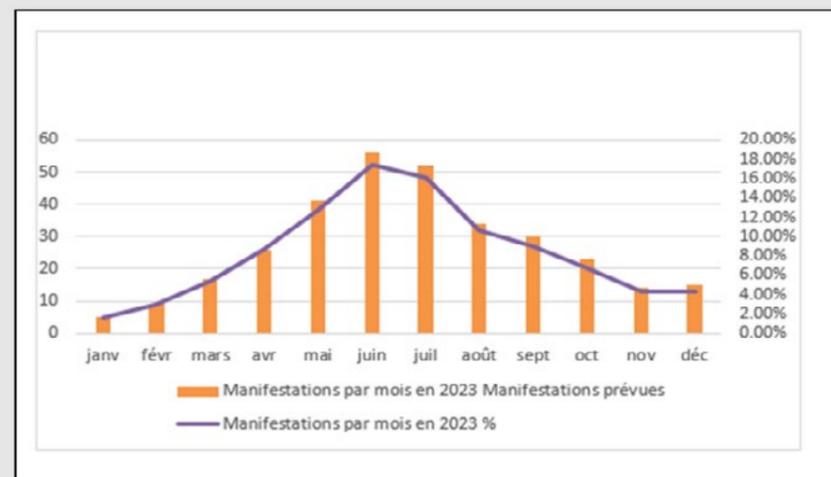
#### Budget principal

- Bâtiment communautaire : 73 %
- Cohésion sociale : 21 % (dont Clic 0,2 %)
- Aire d'accueil des gens du voyage : 5 %
- Tourisme / Pointe Saint-Mathieu : 1 %

#### Budgets annexes

- Immobilier d'entreprises : 82 %
- Zone portuaire : 8 %
- Office de tourisme : 7 %
- Eau : 2 %
- Assainissement : 1 %

Par ailleurs, Pays d'Iroise Communauté prête aux communes et aux associations du territoire du matériel d'animation (podiums, barnums, tables et chaises...) et de sécurité (panneaux de signalisation, blousons de sécurité, barrières). En 2023, Pays d'Iroise Communauté a répondu aux demandes de 299 manifestations avec un pic sur juin et juillet.



# Travaux bâtiments

## Siège communautaire : construction d'un hangar technique



La construction d'un bâtiment technique a commencé en décembre 2022 et s'est achevée en avril 2023. Depuis le service eau et assainissement a aménagé une partie de ses locaux en magasin de fourniture. Enfin des travaux d'installation de panneaux photovoltaïques sont en cours de déploiement sur la toiture du bâtiment (500 m<sup>2</sup> de panneaux).



### ZOOM sur certains travaux effectués en régie



Avant



Après

Nettoyage des façades de plusieurs bâtiments.



Réaménagement complet d'un bureau dans un atelier relais.



Travaux de réparation d'urgence suite à la tempête Ciaran.

# Entretien des infrastructures

## Voirie, sentiers et signalétique

Inscrit dans les statuts de la Communauté de communes, l'entretien du patrimoine communautaire concerne

- La **voirie communautaire** (création, aménagement et entretien)
- **Entretien des ouvrages d'arts** (Nettoyage, Réfection de joints)
- Les **sentiers de randonnée d'intérêt communautaire** (aménagement, entretien, sécurité, gestion et balisage)
- Les **cheminements doux** (pistes cyclables, circuits VTT, équestre)
- La **signalétique touristique directionnelle**
- **Pose de lave maillé sur différents sites touristiques**

Les 18 agents titulaires du service ont réalisé en 2023, un certain nombre de travaux en régie mais également pour le compte des communes sous forme de « quotas de travaux » (enrobés, terrassement, assainissement, canalisations, création de talus, curage de fossés, élagage, peinture routière, maçonnerie, entretien de divers patrimoines, VRD...).

**395 720 €**

de travaux de voirie réalisés en compte propre pour le budget général du Pays d'Iroise dont 166 843 € dédiés aux travaux d'entretien de la voirie d'intérêt communautaire.

**93 260 €**

de travaux divers pour le compte des budgets annexes (Déchets, Nautisme, Eau et Assainissement, port, zones communautaires, immobilier d'entreprises)

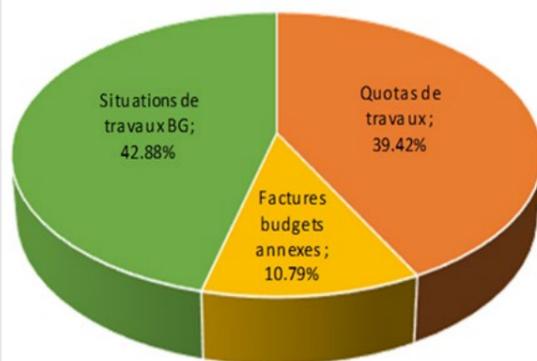
**470 930 €**

de quotas de travaux pour le compte des communes.

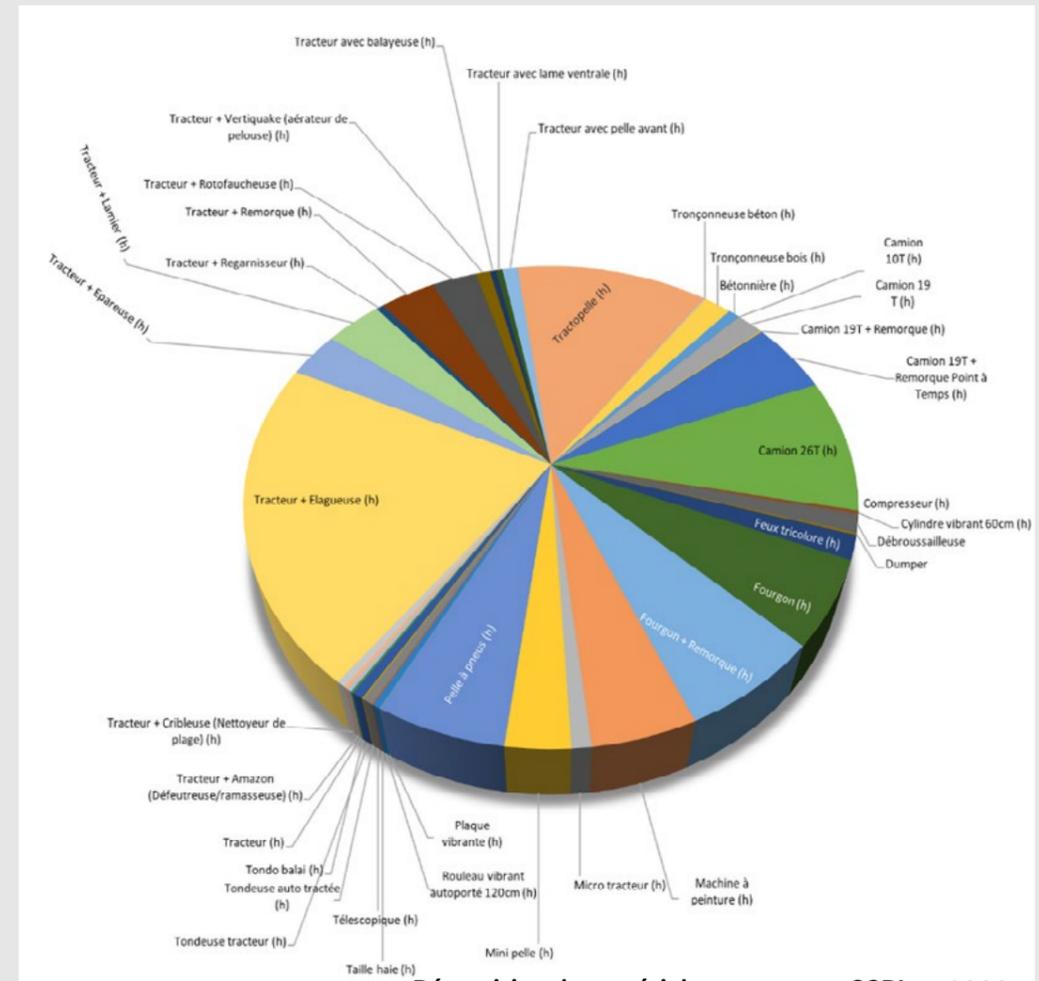
**110 km**

de voirie d'intérêt communautaire sur l'ensemble du territoire

### Répartition des heures réelles 2023



### Répartition des quotas 2023

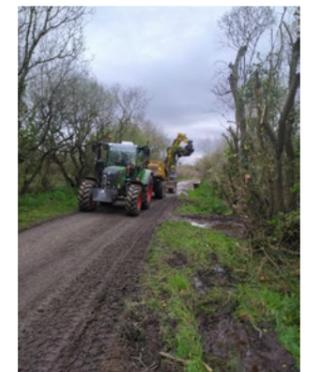


Répartition du matériel communes + CCPI en 2023

## Les interventions de maçonnerie

Réalisation de divers travaux d'aménagement dans les communes

- Réalisation d'aménagement de murs techniques (nouvel accès siège communautaire)
- Entretien de diverses maçonneries patrimoniales en lien avec les associations
- Nettoyage et entretien de nos ouvrages d'art sur nos voiries communautaires
- Pose de lave émaillée d'interprétation du patrimoine sur les communes de Saint Renan, Ploumoguier, Brèles et Plourin.
- Entretien du mobilier urbain lié aux dégâts de la tempête Ciaran



## Les aménagements spécifiques

- Analyse de flux et vitesses sur nos voies communautaires
- Épaulement du revêtement nos chaussées communautaires
- Réalisation de l'entretien de 11,5 km de curage sur nos voies
- Fauchage de l'intégralité des accotements communautaires (110 km de voies)

## La gestion des sentiers

Le service sentiers poursuit l'intégration de nouveaux circuits. Aujourd'hui, le périmètre global des interventions d'entretien, ce sont :

**350 km**  
de sentiers pédestres

**230 km**  
de circuits VTT

**140 km**  
de circuits équestres

	2023			
	en euros	%	Heures réelles (MO)	%
Equestre	20 022.88 €	11.76%	549.00	11.56%
GR34	55 900.45 €	32.88%	1 547.50	32.59%
Sentier PR	38 536.32 €	22.64%	1 125.00	23.69%
VTT	48 428.91 €	28.45%	1 303.50	27.45%
GRP	372.72 €	0.22%	12.00	0.25%
Trail	4 193.25 €	2.46%	130.50	2.75%
Fête des fleurs	2 704.54 €	1.59%	81.00	1.71%
<b>Totaux</b>	<b>170 219.07 €</b>	<b>100.00%</b>	<b>4 748.50</b>	<b>100.00%</b>



### Nouveautés 2023

- Création et balisage de quatre circuits « Trail »
- Suite à érosion marine, dévoiement du GR34 au lieu-dit Penzer au Conquet
- Sécurisation du cheminement du GR34 au lieu-dit Illien à Ploumoguer
- Sécurisation générale et réouverture des sentiers suite au passage de la tempête Ciaran
- En vue d'une mise aux normes handicap d'une boucle pédestre PMR, étude et préparation du cheminement de randonnée autour du lac de Ty colo à Saint Renan

## La propreté de l'espace communautaire

Dans le cadre de la poursuite de l'assistance auprès des communes, Pays d'Iroise Communauté a acquis une nouvelle balayeuse en aout 2023.

### La balayeuse mutualisée en 2023

- Montant du matériel : **279 162 € TTC**
- Nombre d'heures d'utilisation en 2023 : **1 633 heures**
- Distances parcourues : **13 936 km**
- Carburant : **13 555 litres** de gas-oil pour **23 730 €**
- Coût net horaire communes avec subvention de Pays d'Iroise Communauté : **76,83 €**
- Participation horaire de la Communauté de Communes : **33,93 €**

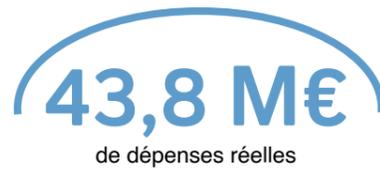


#2  
Ressources

# Finances

Vision globale des réalisations 2023, tous budgets confondus et avant prise en compte des résultats antérieurs.

## Dépenses



27,8 M€  
de dépenses de fonctionnement

16 M€  
d'investissement

### Les dépenses de la Communauté de communes par nature

Les pourcentages indiquent la proportion de la nature sur le total des dépenses réelles de Pays d'Iroise Communauté.

- **les reversements de fiscalité** (attribution de compensation, FNGIR/ Fonds national de garantie individuelle des ressources) pour 4.9 M€ (11,2%)
- **la dette** (remboursement du capital et des intérêts des emprunts) pour 3.1 M€ (7,1 %)
- **les charges courantes** pour 12.9 M€ (29,5 %)
- **les charges de personnel** pour 8.8 M€ (20,1 %)
- **les dépenses exceptionnelles** pour 0.3 M€ (0.7%)
- **les subventions d'équipement** versées aux communes, aux entreprises ou aux usagers dans le cadre des programmes soutenus par Pays d'Iroise Communauté pour 1 M€ (2,2 %)
- **les opérations d'équipement** pour 12,8 M€ (29,2 %)

### Les dépenses par politique communautaire

Étiquettes de lignes	Somme de Liquidé	%
Action économique	2 109 322 €	5%
Action sociale	504 622 €	1%
Administration générale *	10 375 679 €	24%
Aménagement et services urbains, environnement	5 844 995 €	13%
Assistance aux communes et mutualisation	681 399 €	2%
Collecte et traitement des déchets	8 394 923 €	19%
Culture et patrimoine	875 380 €	2%
Eau potable et assainissement	12 337 649 €	28%
Habitat	782 648 €	2%
Nautisme	1 011 029 €	2%
Tourisme	875 599 €	2%
<b>Total général</b>	<b>43 793 245 €</b>	<b>100%</b>

\* dont 3 990 k€ de reversement de fiscalité à l'Etat

# Recettes

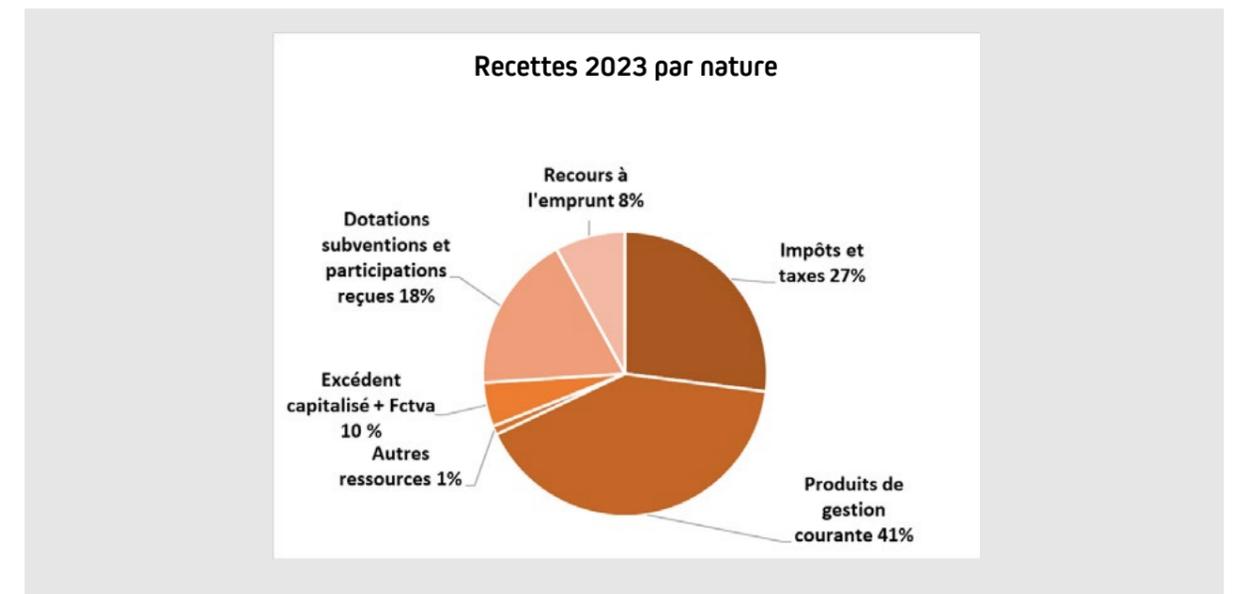


39,7 M€  
pour la section de fonctionnement

13,1 M€  
pour la section d'investissement

### Les recettes de la Communauté

- Elles sont principalement constituées :
- des produits de fiscalité : 27 % des recettes de la collectivité
- des produits de gestion courante (redevances, loyers, prestations pour les communes membres, ...) : 41 %
- des dotations, subventions et remboursement du fonds d'intervention foncière : 18 %
- de l'excédent capitalisé et du FCTVA : 5 %
- du recours à l'emprunt, pour 8 % des recettes.
- des autres ressources, pour 1 %



3 942 426 €

d'autofinancement (Budget Principal)



### ZOOM Maintien des taux

Le conseil communautaire a décidé en 2021 de maintenir les taux d'imposition, ménages et entreprises.

Ces taux sont inchangés depuis 2011.

- Taxe d'habitation = 10,12 %
- Foncier non bâti = 2,20 %
- Cotisation foncière des entreprises = 24,52 %

## Répartition de la dette

**28 287 895 €**

pour l'encours de la dette de l'ensemble des budgets communaux à la fin de l'exercice 2023.

La dette par habitant est de 563.66 €  
Population INSEE 2023 : 50 186

**1,6 année**  
Ratio de désendettement  
Budget principal

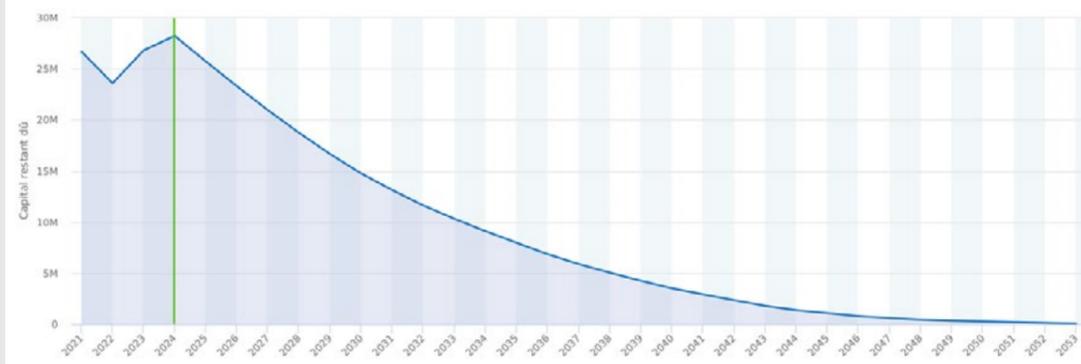
**3,8 M€**  
Montant emprunté en 2023 :  
• Budget Principal et Immobiliers d'entreprises : 1.5 M€  
• Budget assainissement : 2.0 M€  
• Budget déchets : 0.3 M€

## Synthèse dette consolidée

<b>Notionnel</b>	Nombre de financements	95	<b>28 287 895€</b>
	Durée de vie résiduelle	29 ans et 11 mois	CRD
	Durée de vie résiduelle moyenne	15 ans et 7 mois	(au 31/12/2023)
<b>Risque</b>	Taux fixe (part de l'encours)	78,43%	<b>2,74%</b>
	Taux variable (part de l'encours)	21,57%	Taux d'intérêt moyen
	Taux structuré (part de l'encours)	0%	(30E/360, exercice 2023)
<b>Annuités</b>	Capital	2 383 K€	<b>3 064 094€</b>
	Intérêts	681 K€	Annuité
	ICNE au 31/12/2023	164 K€	(due sur l'exercice 2023)
<b>Marché</b>	<b>Cster</b>	<b>3,88%</b> (1,89% au 01/01/2023)	<b>2,39%</b>
	Taux fixe 10 ans	2,49% (3,08% au 01/01/2023)	Taux fixe 15 ans
	Taux fixe 20 ans	2,3% (2,76% au 01/01/2023)	(2,92% au 01/01/2023)

Taux fixes en amortissement trimestriel constant, 30E/360, hors marge bancaire.

### Profil d'extinction de la dette



## Les indicateurs de suivi du service

### Le nombre de mandats et de titres émis

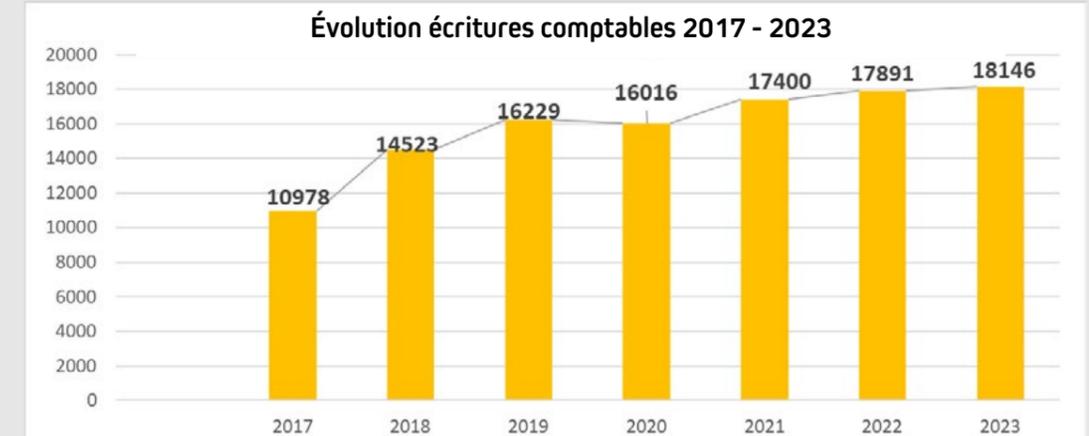
Cet indicateur permet de dénombrer le nombre de mandats et de titres transmis par la Communauté de communes au comptable public, et de mesurer l'activité du service. Après une baisse en 2020 qui s'explique par une diminution du nombre de factures traitées pendant la période crise sanitaire, l'activité du service a progressé entre 2021 et 2023 de + 4.2 % pour atteindre en fin d'exercice 18 146 écritures comptables.

**6,10**

ETP (équivalent temps plein) en finances-comptabilité  
(au 31/12/2023)

**20,92**

jours de délai global de paiement des factures pour le budget principal (délai légal : 30 jours)



## Aides communautaires 2023

<b>Aides versées aux communes</b>	<b>372 659 €</b>
Aide à la création de cheminements doux articulés avec le réseau communautaire	19 500 €
Aide communautaire à l'effacement des réseaux téléphoniques	81 701 €
Aide communautaire rénovation thermique et photovoltaïque	106 605 €
Aide communautaire Réhabilitation et modernisation bâtiments - commerces	83 458 €
Remise à niveau préalable au transfert des voiries d'intérêt communautaire	81 395 €
<b>Aides versées aux partenaires privés (entreprises, particuliers)</b>	<b>257 949 €</b>
Aide à l'installation en agriculture, pêche, aquaculture, algues	18 000 €
Aide communautaire Tinergie et AMO rénovation thermique	25 305 €
Amélioration et adaptation de l'habitat (PIG)	66 485 €
Aide communautaire pour travaux assainissement	6 857 €
Aide communautaire production de logements sociaux	12 000 €
Aide communautaire réduction utilisation produits phytosanitaires	419 €
Aide aux mobilités : VAE / KIT	10 100 €
Pass Commerce & Artisanat	118 783 €
<b>Total général</b>	<b>630 608 €</b>

# Relations usagers

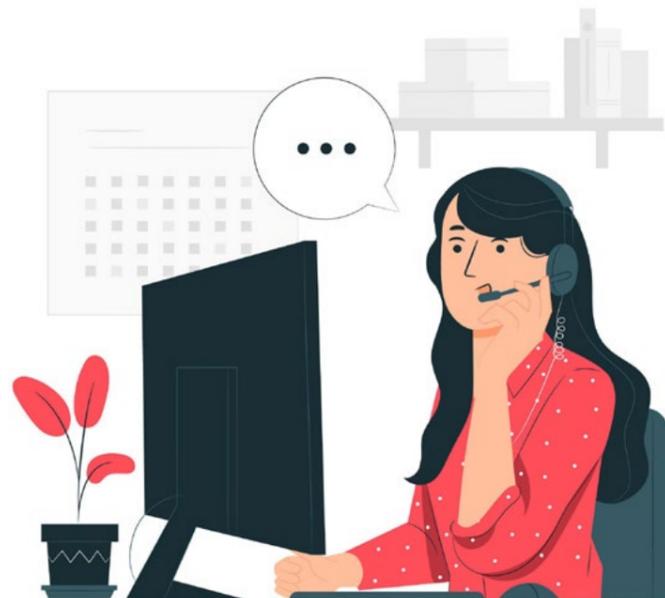
## Communication / Accueil

### Téléphone

	2019	2020	2021	2022	2023
Janvier	1045	912	1309	647	601
Février	934	767	1130	622	1130
Mars	1213	594	1483	809	758
Avril	965	631	1354	1164	645
Mai	951	835	812	400	448
Juin	712	1123	976	761	777
Juillet	846	900	655	539	859
Août	723	758	595	392	604
Septembre	995	1147	919	953	982
Octobre	869	876	770	624	498
Novembre	881	1222	673	653	556
Décembre	692	1216	607	553	654
<b>Total</b>	<b>10826</b>	<b>10981</b>	<b>11283</b>	<b>8117</b>	<b>8512</b>

### Accueil du public

	2019	2020	2021	2022	2023
Janvier	209	452	228	209	322
Février	180	506	203	267	417
Mars	243	258	363	344	519
Avril	225	0	278	262	373
Mai	162	184	167	233	99
Juin	343	377	249	327	289
Juillet	451	273	290	220	359
Août	309	227	244	135	321
Septembre	426	248	283	288	461
Octobre	383	297	313	268	251
Novembre	351	181	377	359	484
Décembre	259	198	319	297	543
<b>Total</b>	<b>3541</b>	<b>3201</b>	<b>3314</b>	<b>3209</b>	<b>4438</b>



# Communication

En termes de communication, Pays d'Iroise Communauté a poursuivi en 2023 l'objectif de la proximité avec les habitants tout en veillant à œuvrer largement pour la lisibilité de l'action communautaire, en accompagnant notamment les services et les communes dans leurs opérations de communication et réalisation de supports.

## Trois projets structurants pour la Communauté

### Anniversaire : 30 ans de lien avec le territoire

Créée en décembre 1992, la Communauté de communes a souhaité marquer son trentenaire à travers un événement à l'intention des élus, des personnels et du grand public. Une journée portes ouvertes s'est tenue le 17 juin 2023 au siège communautaire.

Chaque service était invité à proposer une animation ludique autour de sa compétence :

- escape game pour les milieux aquatiques
- carte-quizz et borne-quizz interactives et sonores pour mieux connaître le territoire et les compétences institutionnelles pour le SIG (Systèmes d'informations géographiques)
- casques de réalité virtuelle pour la Maison de l'emploi et les submersions marines
- maquettes animées des équipements pour l'eau et l'assainissement
- parcours ludique pour le RPAM (Relais parents-assistants maternels)
- conseil communautaire jeunes
- exposition de matériel et confection d'un Optimist avec le nautisme
- concert de l'Ecole de musique d'Iroise
- démonstrations et ateliers avec le service déchets, Ener'gence et les citoyens du climat (camion benne, compostage, évaluation empreinte carbone, camion énergie-climat...)
- parcours ludique vélo pour le service mobilité
- présence du camion d'information de l'Office de tourisme Iroise Bretagne



Outre de montrer au grand public l'étendue et la richesse des activités et compétences communautaires, les portes ouvertes présentèrent l'avantage d'une journée de cohésion entre les services. Celle-ci s'acheva par une visite des locaux pour les agents et leur famille.



Cette journée fut précédée d'un autre temps fort : l'inauguration, le 16 juin, de l'extension du siège communautaire en présence des élus du territoire et des partenaires institutionnels. Outre une architecture moderne et de nouveaux espaces fonctionnels (accueil, Maison de l'emploi, salles de réunions et de permanence...), ce projet d'extension fut l'occasion de repenser la signalétique intérieure du bâtiment dans sa globalité.



## Signalétique : le lien pour fil rouge

2023 a vu la concrétisation d'un travail engagé en 2022 sur la signalétique intérieure des locaux du siège communautaire. Les travaux d'extension ont en effet conduit à réinterroger les circulations dans l'ensemble du bâtiment, la signalétique positionnelle et directionnelle ainsi que la lisibilité des différents espaces : hall d'accueil, espace public et espace réservé agents et élus, enjeu de la signalétique vers la Maison de l'emploi, problématique d'un bâtiment ayant fait l'objet d'extensions successives depuis 25 ans exigeant une ré-harmonisation, etc. Dans le hall d'accueil, une carte du territoire donne à voir les compétences communautaires et les effectifs. Elle matérialise le lien avec le territoire mais également, au sens propre, le lien entre les services communautaires via un fil continu matérialisé sur les murs du bâtiment. Celui-ci est ponctué d'illustrations valorisant le patrimoine culturel et naturel du territoire : phares, espaces naturels, cheminements doux, littoral, musique...

La charte graphique et visuelle de cette signalétique respecte en outre l'architecture épurée du site. Limitant la multiplication des panneaux, le choix s'est porté sur un déploiement de la signalétique fonctionnelle sur des supports existants (plaques de portes, portes, surfaces vitrées...).



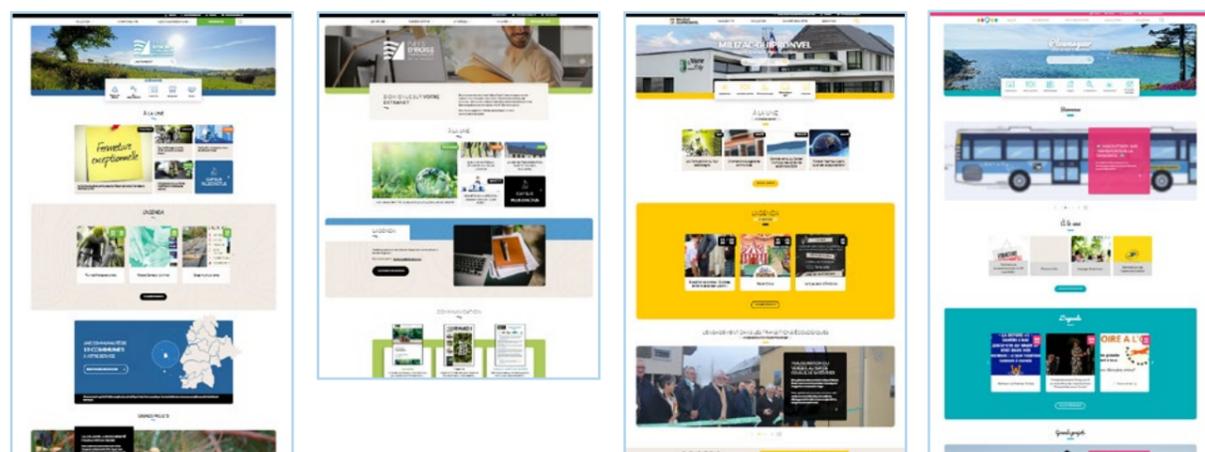
## Usine à sites : un écosystème digital mutualisé

En 2023, le service communication a poursuivi la refonte des sites internet et extranet de la Communauté de communes mais également des sites de l'Ecole de musique d'Iroise, des centres nautiques et, nouveau, du site des phares d'Iroise. Le principe d'« usine à sites » a permis une économie d'échelle puisque ce dispositif s'appuie sur le travail croisé d'un seul et même prestataire (agence La Jungle), l'utilisation du même outil d'administration (Wordpress) et un socle de fonctionnalités commun.

Ces atouts, économiques et fonctionnels, ont conduit à ouvrir l'usine à sites à 10 communes du territoire souhaitant refondre leur site internet.

Le service communication a mené un important travail de coordination afin de faire avancer dans le même sens et avec le même tempo la réalisation de 15 sites et autant d'interlocuteurs.

Le site de la Communauté et les 3 sites satellites ont été mis en ligne le 29 juin 2023. L'extranet communautaire a été lancé début septembre 2023 et les 10 sites de communes courant septembre.



## ZOOM

### Zoom sur la newsletter interne nouvelle formule

S'appuyant sur un nouvel environnement digital et une nouvelle charte graphique, la newsletter interne a fait l'objet d'une nouvelle mise en forme. Celle-ci facilite les passerelles de contenus avec les sites internet et extranet. Cette refonte fut également l'occasion de réajuster la ligne éditoriale avec des articles très courts et avec, pour les textes plus longs, le choix d'amorces conduisant à des articles plus développés sur le site internet ou l'extranet.

Disposant d'un outil performant couplé à une plate-forme d'envoi de mailings en masse, un projet de newsletter grand public est à l'étude pour 2024.



## Le service communication en 2023, ce fut aussi...



Le magazine **Hirwazh** avec une insertion du Guide sur les espèces exotiques envahissantes dans le numéro de janvier 2022

Le rapport d'activités

La préparation du dispositif des vœux en lien avec l'Atlas de la biodiversité



**Objectif** : faire de la carte de vœux un outil de communication sur un projet d'actualité (élaboration de l'Atlas de la biodiversité intercommunal) et un support que l'on aurait envie de conserver (durabilité). La forme de calendrier a été retenue pour cette édition 2024 ; calendrier qui dispense également une information sur les rendez-vous « biodiversité » de l'année.

Le travail graphique engagé sur la carte de vœux a permis d'amorcer celui sur la création d'un logo Atlas de la biodiversité et d'une charte visuelle et fonctionnelle afférente (newsletter, gabarits d'affiches...).

L'accompagnement des services

- campagne Voir-êtré vu avec le service mobilités
- campagne 2e édition de la navette du littoral
- création d'une signature et d'une charte graphique pour l'offre de prestations Nautisme en Pays d'Iroise



**Pays d'Iroise Communauté**  
**Kumuniezh-kumunioù bro an Hirwazh**  
**Zone de Kerdrioual - CS 10078 - 29290 Lanrivoaré**  
**Takad kerdriwal - CS 10078 - 29290 Lanriware**  
**Tél. 02 98 84 28 65**  
**Email / postal : [accueil@ccpi.bzh](mailto:accueil@ccpi.bzh)**  
**[www.pays-iroise.bzh](http://www.pays-iroise.bzh)**

